

ALGÉRIE-EGYPTE

**M. Ouyahia reçoit
l'envoyé spécial
d'Abdel Fattah al-Sissi
porteur d'un message
au Président
Abdelaziz Bouteflika.**

P. 24

LIGUE ARABE-JAPON :

**M. Messahel souligne
la convergence de vues
entre les pays arabes et
le Japon sur la nécessité
de solutions politiques
aux crises et conflits**

P. 6

ALGÉRIE-PNUD-UE

**Louh évoque avec
le représentant
du PNUD et
l'ambassadeur de
l'UE la coopération
bilatérale**

P. 24

**ALGÉRIE-ALLEMAGNE-
PAYS BAS**

**Bedoui évoque avec
les ambassadeurs
d'Allemagne et des
Pays-Bas la
coopération bilatérale**

P. 24

PLAN D'ACTION DU GOUVERNEMENT : Poursuivre la politique nationale de développement social

Le Plan d'action du gouvernement, qui sera présenté par le Premier ministre, Ahmed Ouyahia, devant le Parlement, vise à poursuivre la politique nationale de développement social à travers l'amélioration du système de santé, de sécurité sociale et de retraite, la réduction du taux de chômage, la préservation de la politique de solidarité nationale ainsi que la promotion de la femme et de la jeunesse. Concernant le secteur de la santé, la politique que le gouvernement mènera dans ce domaine s'appuiera sur le réseau infrastructure «massif» qui a été développé entre 2000 et 2017. L'effort du gouvernement sera porté sur la santé de la mère et de l'enfant, le renforcement du programme national de la périnatalité, et la réduction de la mortalité néonatale.

P. 4-5



Ph : Archives

Démocratie et gouvernance : Principales mesures du plan d'action du gouvernement

Le plan d'action du gouvernement qui sera présenté par le Premier ministre, Ahmed Ouyahia, dimanche prochain devant l'Assemblée populaire nationale une série de dispositions et de mesures visant la consolidation de la démocratie et la modernisation de la gouvernance dans le cadre du programme du président de la République.

ORGANISATION DE
L'INDUSTRIE AUTOMOBILE :

**Finalisation
imminente du
cahier de charges**

P. 7

SALON AGRO-ALIMENTAIRE
DE MOSCOU :

**23 exportateurs
algériens présents au
«World Food-2017»**

P. 7

LANCEMENT D'UN PÔLE DE
COMPÉTITIVITÉ AGROALIMENTAIRE :

**M. Youcef Yousfi :
«Un outil de diversification
de l'économie nationale»**

P. 7

SANTÉ

**L'épilepsie
Pas
forcément
grave**

P. 12-13

LE 21 SEPTEMBRE
À GHARDAÏA

**Rencontre
sur la
réconciliation
nationale
et la concorde
civile**

P. 2

F T B A L L

QUALIF/MONDIAL-2018:

**Ould Ali : «Je suis
déterminé à procéder
avec Zetchi à une
évaluation approfondie
sur l'élimination de
l'équipe nationale»**

P. 21

MDN

LUTTE CONTRE
LE TERRORISME :

**3 abris pour
terroristes
détruits
à Bouira**

P. 3

LES 18 ET 19 SEPTEMBRE À L'ESAA Formation sur «l'élaboration et la négociation budgétaire»

La Chambre algérienne de commerce et d'industrie (CACI) organise les 18 et 19 septembre prochain à l'Ecole supérieure algérienne des affaires (ESAA) de Mohammadia (Alger), une formation-action sous le thème : «Savoir élaborer et négocier son budget annuel».

La fonction budgétaire puise ses sources des contextes de l'en-

treprise : stratégiques, managériaux et organisationnels.

Désormais, les décisions de gestion ont un impact direct sur les budgets dans tous les niveaux hiérarchiques aux conditions qu'elles soient tangibles, intelligibles.

Cette formation très opérationnelle a pour but de permettre aux cadres d'entreprises de

connaître et de comprendre les principales notions de gestion budgétaire, afin de rendre le cycle budgétaire un moyen de prise de décision par anticipation, participer activement au processus budgétaire, gérer efficacement les changements de réglementation afin d'anticiper sur leur impact, faire des prévisions fiables.

Horaires des prières

Mercredi 23 Dhou El Hija 1438

Fajr	04:54
Dohr	12:44
Asr	16:16
Maghreb	19:03
Isha	20:24

LE 21 SEPTEMBRE À GHARDAÏA Rencontre sur la réconciliation nationale et la concorde civile

Une rencontre nationale autour de la thématique de la Réconciliation nationale et la concorde civile sera organisée le 21 du mois courant à Ghardaia, à l'initiative de la Coordination nationale des associations de soutien au programme du président de la République, à l'après l'APS auprès du cabinet de la wilaya.

Cette rencontre, qui coïncidera avec la célébration de la Journée internationale de la paix ayant pour thème : «Ensemble pour la paix : Respect, dignité et sécurité pour tous», vise, selon les organisateurs, à consolider et favoriser l'entente, la cohabitation sociale et le respect entre les citoyens algériens en général, et ceux de la région de Ghardaia en particulier.



ANSEJ D'ORAN : 2000 microentreprises visitées en 2017

L'antenne d'Oran de l'Agence nationale de soutien à l'emploi de jeunes (ANSEJ) a effectué, en 2017, des visites à 2.000 microentreprises, a-t-on appris de son directeur. Ces visites, qui se poursuivent, entrent dans le cadre de l'accompagnement et du suivi des entreprises créées par l'ANSEJ, a souligné Fayçal Belhachemi qui a noté que les entreprises visitées sont actives sur le terrain à l'exception de 5 à 10 pour cent qui sont en difficulté.

Les microentreprises activant sur le terrain et créées avant le 6 mars



2011 et qui n'ont pas réussi à rembourser les crédits en temps fixe sont concernées par la nouvelle mesure portant sur le rééchelonnement des dettes et des intérêts avec suppression des pénalités de retard en vue de leur relance, a fait savoir M. Belhachemi.

CONSULTATION DES COMPTES POSTAUX VIA INTERNET Algérie Poste invite les usagers à passer directement par son site web officiel

Algérie Poste (AP) a invité les usagers désireux consulter leurs comptes courants postaux (CCP) via internet de faire preuve de vigilance et de passer directement par son site web officiel, indiquait hier un communiqué de cet établissement public.

Algérie Poste "a constaté la présence de plusieurs applications malveillantes utilisant son identité et son logo de manière tout à fait illégale sur internet et par le biais des réseaux sociaux, pour collecter des données à caractère personnel relatives aux renseignements des CCP de nos citoyens clients", note le communiqué, affirmant que "ces agissements répréhensibles constituent des infractions aux dispositions législatives et réglementaires en vigueur auxquels l'établissement se réserve tous les droits qui lui sont conférés par la loi pour mettre fin à ces pratiques et poursuivre ses auteurs auprès des autorités compétentes".

LE 16 SEPTEMBRE À ALGER Réunion du conseil national du MPA

Le Mouvement populaire algérien (MPA), tiendra une réunion «à huis clos» de son Conseil national, samedi 16 septembre 2017, au siège national du parti.

A l'ordre du jour de cette réunion, l'examen de la situation politique générale suite au changement de gouvernement et la préparation des élections locales.



Météo

	Max	Min
Alger	29°	19°
Oran	33°	19°
Annaba	29°	20°
Béjaïa	26°	18°
Tamanrasset	41°	27°

CINÉMA «Les Bienheureux» de Sofia Djama primé à la Mostra de Venise

Le long métrage de fiction «Les Bienheureux» de la réalisatrice algérienne Sofia Djama a reçu le «Prix de la meilleure actrice» au 74^e Festival international du film de Venise (Italie) qui a pris fin dimanche, a rapporté la presse locale.

ÉLECTRICITÉ Coupsures d'électricité dans plusieurs quartiers de l'ouest d'Alger



Des perturbations de l'alimentation électrique ont été enregistrées lundi à partir de 15h30 dans les quartiers Kaouch, Ain Allah et Delly Brahim (Alger) suite à plusieurs pannes sur les postes principal et secours desservant ces quartiers, a indiqué mardi la Société de distribution de l'électricité et du gaz d'Alger (SDA) dans un communiqué. «Ces perturbations récurrentes sont dues aux interventions anarchiques sur la voirie», explique la même source.

Les équipes techniques de la SDA notamment celles de la direction de Bologhine «sont mobilisées afin de réparer les pannes et rétablir le service aux clients dans les plus brefs délais», affirme cette filiale du groupe Sonelgaz.

Par ailleurs, la SDA met à la disposition des ses clients, pour toute information, le numéro de son centre d'appel 33.03, joignable 24h/24.

ORAN Une étude élaborée pour la réalisation d'une jetée secondaire à Kristel



Une étude a été élaborée en vue de la réalisation d'une jetée secondaire et de quais supplémentaires au niveau de l'abri de pêche de la localité de Kristel, à l'ouest d'Oran, a-t-on appris lundi lors d'une visite de travail du wali.

L'étude relative à cette opération, dont le coût a été estimé à 1,8 milliard de dinars a été transmise au niveau central pour examen par le ministère compétent, ont indiqué les responsables du projet.

L'abri de pêche de Kristel a été réceptionné il y a un mois, mais les professionnels locaux de la mer avaient émis une requête en vue du renforcement de la protection de l'infrastructure.

LES 22 ET 23 SEPTEMBRE À LA FACULTÉ DE MÉDECINE DE ANNABA 9^{es} Journées nationales de néphrologie



Le service de néphrologie, dialyse et transplantation rénale du CHU Annaba, organise les 22 et 23 septembre à la faculté de médecine d'Annaba, les 9^{es} Journées nationales de néphrologie.

Le programme scientifique élaboré par le comité d'organisation abordera des aspects très variés des maladies rénales, les thèmes retenus sont : l'hypertension artérielle, la transplantation rénale, l'hémodialyse et dialyse Péritonéale (adulte et pédiatrique), les nouvelles techniques d'EER : hémofiltration et échanges plasmatiques.

ÉLECTIONS LOCALES : Le ministère de l'Intérieur rappelle les dispositions de la loi électorale relative aux alliances politiques

Le ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire a rappelé, lundi dans un communiqué, à l'adresse des partis politiques désirant constituer des alliances en perspective des élections locales du 23 novembre prochain, les dispositions contenues dans la loi organique relative au régime électoral.

Dans le cadre des élections locales du jeudi 23 novembre 2017 et suite au communiqué des services du ministère de l'Intérieur rendu public samedi 26 août 2017 au sujet des retraits et dépôts des candidatures, et en prévision de l'opération de dépôt de candidatures, le ministère a tenu à rappeler aux partis politiques désirant constituer une alliance à l'occasion de ces élections, les dispositions de l'article 73 de la loi organique de 2016 relative au régime électoral.

Dans ce contexte, le ministère a précisé qu'en cas d'alliance entre deux (2) partis politiques et plus, celle-ci «doit être constituée par les premiers responsables des partis politiques qui la composent et doit revêtir un caractère national».

Néanmoins, les partis politiques composant l'alliance nationale «peuvent présenter des listes de candidatures à titre individuel, et cela uniquement au niveau des circonscriptions électorales dépendant de la même wilaya (soit com-



munes ou de wilaya) où l'alliance nationale ne s'est pas présentée», ajoute la même source.

«A ce titre, les listes de candidatures au niveau de la même wilaya (l'ensemble des circonscriptions électorales communales ou wilaya) sont déposées, soit au titre de l'alliance nationale, soit à titre individuel par chaque parti politique composant cette alliance nationale», poursuit le communiqué.

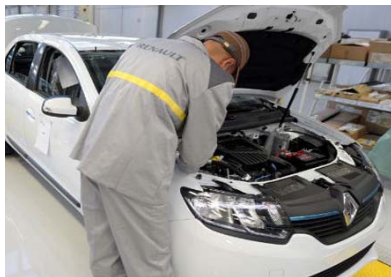
Les partis politiques sont appelés à remettre aux services du ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire le document justificatif fondant leur alliance nationale, «dûment signé par les responsables des partis politiques concernés, avant le dépôt des listes de candidatures aux fins de sa diffusion et prise en compte au niveau des wilayas», conclut la même source.

ORGANISATION DE L'INDUSTRIE AUTOMOBILE : Finalisation imminente du cahier de charges

Le ministre de l'Industrie et des Mines, Youcef Yousfi a annoncé, hier à partir de Blida, la finalisation imminente du cahier de charges régissant l'industrie automobile en Algérie.

Dans une déclaration à la presse en marge du lancement d'un pôle pilote de compétitivité Agroalimentaire dans la Mitidja, M. Yousfi a signalé la finalisation imminente du cahier de charges organisant l'industrie automobile nationale, en vue de l'encouragement de ce secteur.

Il a, en outre, souligné l'impératif pour l'indus-



trie automobile algérienne de marquer sa contribution dans l'industrie automobile en général, non sans signaler l'option prise par son département

ministériel pour aller dans ce sens.

Le Gouvernement examine la possibilité de création d'un Conseil consultatif pour les exportations, pour rap-

procher producteurs, industriels et exportateurs, dans un objectif de relance de l'économie nationale, a-t-il encore fait savoir.

S'exprimant sur la crise de l'eau au complexe sidérurgique d'El Hadjar (Annaba), M. Youcef Yousfi a signalé un traitement de forages au sein et en dehors du complexe, avec l'existence d'autres options pour fournir l'eau, mais ces démarches demeurent insuffisantes, selon lui, car il faut des solutions à long terme pour régler définitivement ce problème a-t-il estimé.

ALGÉRIE - EUROPE Des experts de l'UE pour prospecter les voies d'investissement dans la pisciculture à Sétif

Des experts en pisciculture de l'Union européenne (UE) sont arrivés hier dans la wilaya de Sétif pour prospecter les voies d'investissement dans la filière.

Inscrite dans le cadre du programme d'appui à la diversification de l'économie-secteur pêche (Diveco 2), cette visite a débuté par une rencontre sur le secteur, tenue au siège de la direction de wilaya de la pêche et de l'aquaculture, a indiqué le responsable de cette direction, Toufik Boutouchent.

Outre les cadres de la direction, la rencontre a réuni les représentants de la banque BADR, des dispositifs d'aide à l'emploi (ANGEM, ANSEJ et CANC), de la chambre de wilaya de la pêche, des investisseurs et des opérateurs économiques, selon le même responsable.

Dans l'après-midi, les représentants de l'UE se sont rendus dans la commune d'Ain Abbassa (Nord de Sétif) pour inspecter le projet d'un particulier investissant dans l'aquaculture en cages flottantes, a indiqué M. Boutouchent.

Cette visite s'inscrit dans le cadre d'une tournée nationale de experts qui étaient lundi à Tizi Ouzou et se rendront aujourd'hui à Jijel.

ALGÉRIE - SUISSE Consolidation de la coopération entre l'Algérie et la Suisse dans le domaine de la solidarité et de l'action sociale

La ministre de la Solidarité nationale, de la famille et de la condition de la femme, Ghania Eddalia, a examiné lundi au siège du ministère avec l'ambassadrice de la Confédération de Suisse à Alger, Muriel Berst Kohen, la solidarité et l'action sociale notamment en matière de prise en charge des catégories vulnérables et des personnes aux besoins spécifiques, a indiqué mardi un communiqué du ministère.

La rencontre a également porté sur les moyens de renforcer la coopération et d'étendre les relations entre les deux pays dans le domaine de «la solidarité et de l'action sociale, notamment en matière de prise en charge des catégories vulnérables et des personnes aux besoins spécifiques», et «d'approfondir la concertation et d'explorer de nouveaux domaines de coopération», ajoute le communiqué.

Les deux parties ont relevé une convergence de vue vis-à-vis des questions d'intérêt commun et exprimé leur volonté commune d'échanger leurs expériences respectives dans ce domaine, précise le document.

L'ambassadrice suisse est accompagnée d'une importante délégation du ministère des Affaires étrangères de son pays.

LUTTE ANTITERRORISTE : 3 abris pour terroristes détruits à Bouira

Trois (03) abris pour terroristes ont été détruits lundi à Bouira par un détachement de l'Armée nationale populaire (ANP), a indiqué hier un communiqué du ministère de la Défense nationale (MDN).

«Dans le cadre de la lutte antiterroriste et lors d'une opération de ratissage et de fouille à Bouira /1re RM, un détachement de l'Armée nationale populaire a détruit, le 11 septembre 2017, trois (03) abris pour terroristes», précise la même source.

Par ailleurs, et «dans le cadre de la lutte contre la criminalité organisée, un détachement de l'Armée nationale populaire a saisi au niveau du secteur opérationnel Sud Tindouf/3e RM, une grande quantité de kif traité s'élevant à dix (10) quintaux».

En outre, «à Tamanrasset et In Guezam/ 6e RM, des détachements de l'ANP ont intercepté un contrebandier et saisi un véhicule tout-terrain, 1,6 tonne de denrées alimentaires et des outils d'orpaillage, tandis que des éléments de la Gendarmerie nationale ont intercepté à El Bayadh, Tlemcen et Mascara /2e RM, deux (02) narcotraffiquants, quatre (04) contrebandiers et saisi 51,5 kilogrammes de kif traité et 2690 paquets de tabacs», est-il ajouté.

«D'autre part et dans le cadre de la lutte contre l'immigration clandestine, des Gardes-frontières ont arrêté, à Béni Saf /2e RM, 14 personnes à bord d'une embarcation de construction artisanale, tandis que 18 immigrants clandestins de différentes nationalités ont été appréhendés à Tlemcen, Adrar et Naâma», conclut le MDN.

APS

SELON LA PRÉSIDENTE DU CRA, MME BENHABYLÈS : «Aider les habitants des zones frontalières pour assurer la cohésion du peuple algérien»

La présidente du Croissant-Rouge algérien (CRA), Saïda Benhabylès, a affirmé hier à Negrine (165 km au sud de Tébessa) que le principe d'action du CRA était de porter aide et assistance aux habitants des zones frontalières pour assurer la cohésion du peuple algérien et préserver la sécurité et la stabilité du pays.

Lors de ses visites à une centaine de familles habitants des mechtas reculées de la commune frontalière de Negrine, Benhabylès a indiqué que cette action vise «à faire sentir à ses familles qu'elles ont un soutien sur lequel elles peuvent s'appuyer et appartiennent à une nation qui leur ouvre grand les bras pour les aider».

«Le principe d'action du CRA vise au-delà du soutien matériel à communiquer une chaleur humaine de sorte à éviter que ces populations ne soient exploitées à des fins qui nuisent à la cohésion de

la société et sa stabilité», a ajouté la présidente du CRA.

Des aides diverses dont des denrées, des couvertures et des articles scolaires ont été distribuées à ses familles.

Pour Mme Benhabylès, «l'action régulière et continue du CRA complète les immenses efforts sociaux de l'Etat qui doivent être inscrits dans un cadre de solidarité globale incluant tous les acteurs de la société dont les imams, les médias, les intellectuels et la société civile».

Elle a invité tous ces intervenants à déployer davantage d'efforts pour donner toute sa dimension aux valeurs de solidarité et de fraternité inhérentes à la société algérienne et pour réussir à cimenter les liens sociaux et préserver la dignité de tous les algériens.

La présidente du CRA a présidé lundi après-midi une cérémonie de distribution d'attestation de forma-



tion à 25 secouristes ayant suivi une formation théorique et pratique aux premiers secours.

La famille du défunt président du comité du CRA de la commune de Bekkaria, Abid El Djemaï, a été honoré à l'occasion.

ÉDUCATION, SANTÉ, EMPLOI ET PROTECTION SOCIALE: Principales actions du gouvernement

Le plan d'action du gouvernement, qui sera présenté par le Premier ministre, Ahmed Ouyahia, dimanche prochain devant l'Assemblée populaire nationale, comprend une série d'actions visant à promouvoir les secteurs de l'éducation et de la santé et la préservation du système national de la sécurité sociale.

- Education nationale: le Gouvernement veillera à l'accroissement du parc pédagogique par la construction de nouveaux établissements scolaires, primaires, moyens et secondaires à la lumière des besoins nouveaux et des rattrapages (...) pour mettre un terme au système de la double vacation.

- La carte scolaire fera également l'objet d'une étude prospective pour identifier les besoins nouveaux qui accompagneront la remontée du taux de croissance démographique.

- Le réseau des cantines scolaires sera développé notamment à travers les zones rurales et la gestion de ces cantines sera adaptée aux réalités administratives et financières des communes, de sorte à éviter tout blocage dans leur exploitation. Le transport scolaire sera renforcé, notamment dans les zones rurales.

- Concernant l'amélioration des performances pédagogiques, la feuille de route qui sera mise en œuvre porte sur le redéploiement du système éducatif à partir d'indicateurs de qualité, s'appuyant sur les trois leviers de la réforme que sont: (1) la réforme pédagogique, (2) la gouvernance, (3) et la professionnalisation des personnels par la formation.

- Formation professionnelle: -1- Elargir encore le réseau des infrastructures de formation, avec notamment le développement de centres d'excellence, -2- Poursuivre l'amélioration de l'organisation du cursus de l'enseignement professionnel et de l'enseignement à distance, -3- Améliorer le dispositif mixte d'orientation des élèves de l'éducation nationale, -4- Intensifier la formation permanente des formateurs, l'actualisation des moyens technico-pédagogiques, et le renforcement de l'environnement numérique, -5- Mettre en place un nouveau cadre juridique pour la formation par apprentissage, et élaborer également un cadre législatif et réglementaire approprié, destiné à la formation continue et à la validation des compétences acquises par l'expérience...

- Enseignement supérieur: consolider la réforme du système d'enseignement et de formation supérieurs, et à prendre en charge l'évolution des effectifs étudiants par l'optimisation de l'exploitation du réseau universitaire.

- Le Gouvernement agira notamment pour: -1- L'amélioration du taux de réussite et la réduction des durées des études, -2- L'augmentation du taux d'encadrement de rang magistral, -3- La mise en place des instituts des sciences et techniques appliquées, -4-

L'harmonisation des formations en médecine et des concours hospitalo-universitaires, et la mise en place d'un concours national de résidentat.

- Recherche scientifique: l'action portera sur: (1) au développement continu du système national de recherche, par la réalisation et l'équipement de nouvelles unités de recherche, (2) à l'élaboration d'un plan de développement de la recherche scientifique et technologique, en accompagnement du développement économique du pays, (3) et au renforcement des mécanismes de transfert et de valorisation des résultats de la recherche.

- Lancement à court terme de 3 programmes nationaux de recherche jugés prioritaires: la sécurité alimentaire, la santé du citoyen, et la sécurité énergétique, et à la mise en exécution de 750 projets de recherche sur la période 2017 à 2022, à raison de 150 projets par année.

- Santé: La politique du gouvernement portera sur: (1) la santé de la mère et de l'enfant, (2) le renforcement du programme national de la périnatalité, (3) la réduction de la mortalité néonatale.

- De nouveaux programmes seront également développés visant: (1) l'élargissement du planning familial, (2) la protection sanitaire, (3) la prévention du handicap évitable, (4) la lutte contre les maladies transmissibles et les maladies contrôlables par vaccination.

- Poursuite de la mise en œuvre du plan national de lutte intégré contre les facteurs de risques des maladies non transmissibles, du plan cancer 2015-2019, de la lutte contre le tabagisme, ainsi que la prise en charge de l'autisme.

- Adaptation graduelle du mode de gouvernance du système national de santé, par la mise en place d'un cadre législatif réhabilitant la planification et la régulation de l'offre, en favorisant (1) l'évaluation et l'optimisation des moyens, (2) le développement des réseaux de soins, (3) la disponibilité d'un personnel formé, qualifié et en nombre suffisant, (4) la dotation en équipements performants, (5) et la disponibilité des médicaments.

- La production nationale de médicaments sera également encouragée pour relever la couverture nationale de la demande de 50% actuellement à 70% en 2019.

- Enrichissement et adoption du projet de loi relatif à la santé qui a déjà été déposé au niveau du Parlement.

- Sécurité sociale: Elargissement de la base cotisante au système national de sécurité sociale, qui devra atteindre à terme, 3 millions d'affiliations, renforcement des dispositifs de contrôle, développement des prestations électroniques à distance des caisses de la sécurité sociale et renforcement de la lutte contre les abus et les fraudes sur les prestations de la sécurité sociale, et amélioration de l'évaluation médico-économique dans le domaine de l'assurance maladie.

- Retraite: Améliorer l'attractivité et le financement, notamment à travers la poursuite de l'adaptation du système national de retraite par l'élargissement de la base cotisante, révision des taux de cotisations de certaines catégories d'assurés sociaux à la charge de l'Etat, mobilisation de nouvelles sources de financement, et création d'une branche de retraite complémentaire au sein de la CNR et la CASNOS afin de rehausser l'attractivité du système national de retraite.

- Travail et chômage: améliorer l'offre d'emplois et contribuer ainsi à contenir la remontée du chômage qui s'affirme ces dernières années, et dynamiser la contribution des dispositifs publics de promotion de l'emploi.

PLAN D'ACTION DU GOUVERNEMENT : Poursuivre la politique nationale de développement social

Le Plan d'action du gouvernement, qui sera présenté par le

Premier ministre, Ahmed Ouyahia, devant le Parlement, vise à poursuivre la politique nationale de développement social à travers l'amélioration du système de santé, de sécurité sociale et de retraite, la réduction du taux de chômage, la

préservation de la politique de solidarité nationale ainsi que la promotion de la femme et de la jeunesse.

Concernant le secteur de la santé, la politique que le gouvernement mènera dans ce domaine s'appuiera sur le réseau infrastructure «massif» qui a été développé entre 2000 et 2017.

L'effort du gouvernement sera porté sur la santé de la mère et de l'enfant, le renforcement du programme national de la périnatalité, et la réduction de la mortalité néonatale. Il poursuivra aussi la mise en œuvre du plan national de lutte intégré contre les facteurs de risques des maladies non transmissibles, du plan cancer 2015-2019, de la lutte contre le tabagisme et les addictions, ainsi que la prise en charge de l'autisme.

Dans le domaine de la couverture sanitaire et de l'organisation des soins, le gouvernement procédera à l'adaptation graduelle du mode de gouvernance du système national de santé, par la mise en place d'un cadre législatif réhabilitant la planification et la régulation de l'offre, en favorisant l'évaluation et l'optimisation des moyens le développement des réseaux de soins, la disponibilité d'un personnel formé, qualifié et en nombre suffisant, la dotation en équipements performants, et la disponibilité des produits pharmaceutiques dont les médicaments.

Il veillera également à la disponibilité des produits pharmaceutiques, y compris par la promotion des médicaments génériques, qui permettront une maîtrise des dépenses de santé autant pour l'Etat que pour les citoyens eux-mêmes.

La production nationale de médicaments sera également encouragée de sorte à relever la couverture nationale de la demande de 50% actuellement à 70% en 2019.

Le Plan d'action du gouvernement ambitionne, par ailleurs, à développer davantage le système de sécurité sociale et de retraite, qui sont exposés, selon le document, à une «pression financière extrême», ce qui nécessite leur «rationalisation», leur «mise à niveau» et «l'amélioration du respect de la législation du travail en matière de déclaration des travailleurs et d'acquiescement des durs».

S'agissant du système de sécurité sociale, le gouvernement travaillera notamment à l'élargissement de la base cotisante au système national de sécurité sociale, qui devra atteindre à terme, 3 millions d'affiliations, et cela par la mise en place d'assises juridiques et réglementaires intégrant notamment, les nouvelles formes de travail de l'économie numérique, les personnes actives dans le secteur de l'informel, les personnes actives non occupées, ainsi que les travailleurs du monde agricole.



Il travaillera aussi au renforcement des dispositifs de contrôle, et le cas échéant, la base juridique et réglementaire de répression de la non déclaration ou du non acquiescement des cotisations.

Pour ce qui est du dispositif de retraite, le gouvernement veillera à améliorer l'attractivité et le financement, notamment à travers la poursuite de l'adaptation du système national de retraite notamment par l'élargissement de la base cotisante, la révision des taux de cotisations de certaines catégories d'assurés sociaux à la charge de l'Etat, ainsi que par la mobilisation de nouvelles sources de financement autres que les cotisations des travailleurs.

Il s'agit aussi de procéder à la création d'une branche de retraite complémentaire à la CNR et la CASNOS pour rehausser l'attractivité du système national de retraite.

Le gouvernement de M. Ouyahia compte, d'autre part, poursuivre la rationalisation du monde du travail à travers notamment la création d'emplois et de richesses dans tous les secteurs.

Parallèlement, le gouvernement «ne ménagera aucun effort» pour dynamiser la contribution des dispositifs publics de promotion de l'emploi, qu'il s'agisse de l'emploi salarié, ou de la création d'activités par les jeunes promoteurs et par les chômeurs. A ce titre, les efforts du gouvernement seront notamment orientés vers l'assouplissement du dispositif actuel d'Aide à l'insertion professionnelle, la poursuite du programme de modernisation et de renforcement du service public de l'emploi, et l'amélioration des synergies entre les différents intervenants.

«Une attention particulière sera accordée à la promotion du dialogue social dans les espaces professionnels pour prévenir les conflits sociaux», affirme le gouvernement qui s'engage à respecter le droit de grève dans cadre de la loi.

Les concertations et les pré-

paratifs devant aboutir à la révision du Code du travail seront également poursuivis et parachèvement, selon le Plan d'action.

Outre ses efforts pour faire reculer le chômage y compris au profit des personnes sans qualifications et aux femmes au foyer, le gouvernement continuera à mobiliser tous les autres mécanismes de solidarité nationale au profit des personnes aux besoins spécifiques qu'il s'agisse des personnes âgées, ou handicapées.

Il poursuivra également sa politique de transferts sociaux ainsi que de subventions directes ou indirectes, tout en conduisant un chantier de rationalisation de ces dépenses publiques de solidarité, de sorte qu'elles ciblent davantage leurs bénéficiaires réels.

Concernant la femme, le Plan d'action rappelle que «l'Etat a mis en place des dispositifs juridiques assurant la protection de la femme, contre la violence y compris en milieu conjugal, toute comme la loi offre des garanties à la femme en cas de séparation conjugale, et le cas échéant, l'intervention d'un dispositif public pour le versement de la pension», ajoutant que le gouvernement veillera donc au respect et au fonctionnement normal de ces dispositifs.

«Le nouveau défi auquel l'Algérie s'est désormais attelée à relever consiste en la promotion de la femme aux responsabilités dans les institutions et administrations publiques, ainsi qu'au niveau des entreprises, conformément à la Constitution. Le Gouvernement ne ménagera aucun effort pour faire progresser cette évolution qui est déjà une réalité», souligne la même source.

La promotion de la jeunesse est un objectif majeur du Gouvernement qui veillera à promouvoir une démarche fondée sur la mobilisation des énergies de cette catégorie de la population et de sa contribution au processus de développement national dans tous les domaines et sur la réponse aux aspirations légitimes de la jeunesse, à la lumière des évolutions de la société en général.

Pour le gouvernement, la prochaine mise en place du Conseil Supérieur de la Jeunesse afin de permettre aux représentants de cette catégorie de promouvoir des approches nouvelles pour associer la jeunesse à la construction du pays et pour répondre aux attentes et besoins de cette génération.

APS

DÉMOCRATIE ET GOUVERNANCE :

Principales mesures du plan d'action du gouvernement

Le plan d'action du gouvernement qui sera présenté par le Premier ministre, Ahmed Ouyahia, dimanche prochain devant l'Assemblée populaire nationale une série de dispositions et de mesures visant la consolidation de la démocratie et la modernisation de la gouvernance dans le cadre du programme du président de la République.

- Le gouvernement veillera à la préparation des élections des APC et APW du 23 novembre prochain, de sorte qu'elles se déroulent dans les meilleures conditions possibles, et dans la transparence absolue.

- Mobilisation de tous les moyens nécessaires et soutien à la Haute Instance Indépendante de surveillance des élections pour le bon accomplissement de sa mission.

- La révision de la Loi organique relative aux partis politiques pour l'adapter davantage à l'esprit et à la lettre de la Constitution révisée.

- Coopération totale avec le Parlement à travers l'organisation de cellules, au niveau du Premier ministre et de chaque ministère, dédiées aux relations avec les parlementaires, pour faciliter leur écoute et la prise en charge de leurs doléances...

- Poursuivre la promotion et l'amélioration de la régulation de l'espace médiatique national dans toutes ses composantes ainsi que la satisfaction du droit des citoyens à l'information et développement des médias nationaux...

- L'Autorité de régulation de l'audiovisuel (ARAV) sera dotée des moyens nécessaires au plein accomplissement de ses missions définies par la loi.

- L'Autorité de régulation de la presse écrite sera mise sur pied sans délai, et dotée aussi de moyens pour accomplir sa tâche efficacement.

- Réactivation du Fonds de soutien à la presse écrite avec un cahier des charges de service public.

- Promouvoir l'obtention par les médias des



informations, documents, statistiques et leur circulation au bénéfice des citoyens. Une loi encadrera cette innovation.

- Consolidation de l'Etat de droit: mise à jour des lois relatives: (1) à la protection des données à caractère personnel, (2) au droit à l'obtention des informations, documents et statistiques (3) aux réunions et aux manifestations publiques, (4) aux partis politiques, (5) aux associations...

- Modernisation de la Justice à travers, la révision notamment: (1) du Code pénal, (2) du Code des procédures pénales, (3) du Code de l'Organisation pénitentiaire et de la réinsertion sociale des détenus, (4) de la loi relative à la prévention et à la répression de l'usage et du trafic illicites de stupéfiants et de substances psychotropes.

- Mise en œuvre plus efficace des nouveaux instruments de politique pénale ciblant en particulier, la délinquance urbaine, la criminalité économique et financière, le crime organisé, le terrorisme et la cy-

bercriminalité.

- Modernisation de la gouvernance: poursuite des réformes et des actions destinées à améliorer la gouvernance territoriale et à promouvoir la démocratie locale.

- Renforcement de la décentralisation dans tous les domaines d'exercice de la puissance publique, y compris dans le champ économique, révision et harmonisation du Code communal et du Code de la Wilaya...

- Amélioration de l'organisation territoriale: le Gouvernement poursuivra:

-1- renforcement des capacités et des moyens des wilayas déléguées dans le Sud du pays pour les préparer au passage à terme au statut de wilayas de plein exercice, -2- renforcement de l'encadrement de certaines importantes tâches actuelles des Hauts-Plateaux pour leur permettre d'améliorer leurs prestations de service public, tout en les préparant à accéder au statut de wilayas déléguées, -3- mise en place d'un mode d'organisation et de gestion rénové, au niveau de

la wilaya d'Alger.

- Administration publique: les efforts seront poursuivis notamment à travers: -1- formation et recyclage des personnels, modernisation et informatisation des services publics, -2- accélération de la mise en place et de la circulation des titres et documents administratifs modernisés (CNI et passeport biométriques), introduction plus forte de la carte d'immatriculation électronique d'automobile et du permis de conduire biométrique électronique.

- Lutte contre la bureaucratie: (1) simplification des procédures administratives, (2) amélioration de l'organisation de l'administration publique et de ses démembrements, (3) mise à niveau des règles devant régir les rapports entre l'Administration et les usagers du service public, -4- amélioration de la prise en charge des administrés, -5- développement de la concertation et du dialogue entre l'administration et les administrés...

- Société d'information: le Gouvernement veillera à l'aboutissement du projet de loi fixant les règles générales de la Poste et des Communications électroniques déposé au Parlement, et soumettra un projet de loi sur le commerce électronique.

- Développement du tourisme: L'investissement dans les infrastructures touristiques progresse de manière satisfaisante à travers plusieurs wilayas, tout comme se poursuit la mise à niveau des infrastructures touristiques ayant mobilisé plus de 50 milliards de DA de crédits bancaires bonifiés par l'Etat.

ÉNERGIE

Le ministre de l'Energie donne symboliquement le starter pour la reprise des travaux du gazoduc entre Béjaïa et Aokas

Le ministre de l'Energie, Mustapha Guitouni, a donné hier le coup de starter pour la reprise du projet du gazoduc entre Béjaïa et Aokas, dont les travaux ont été gelés depuis 2004 à cause d'une opposition de quelques riverains réclamant un autre tracé, suffisamment éloigné de leurs habitations.



Malgré les assurances

apportées par de nombreux experts sur l'absence de dangers sur le site, un trio de particuliers a persisté à s'opposer au point de contrarier sa progression et de priver d'approvisionnement en gaz naturel, quelques 80.000 foyers, situé à l'est, notamment Souk-el-Ténine, Melbou, Tamridjt, Darguinah et Taskriout, toutes localisées dans la wilaya de Béjaïa et Ziama Mansouriah et deux autres communes avoisinantes dans la wilaya de Jijel.

Dans chacune des municipalités concernées, les réseaux de distribution y sont achevés et les foyers raccordés au réseau public, sans pour autant jouir de l'arrivée du gaz dans les robinets, les travaux s'étant arrêtés à hauteur du village de Tidelsine, à 12 km à l'est de Béjaïa, sur une distance de 1,2 km. Le village quant à lui en bénéficie depuis des années.

Désormais, la reprise des travaux et avant la fin du mois de décembre 2017, ce sera, près de 10.000 foyers, qui en bénéficieront à ses bienfaits en attendant le raccordement des autres localités, inscrites dans un projet global de rattrapage et qui prévoient le branchement de plus de 50.000 foyers.

Le ministre qui s'est félicité de la levée des contraintes sur le projet a exhorté les responsables du groupe Sonelgaz à doubler d'efforts pour concrétiser rapidement l'ensemble de ce programme et faire passer ainsi le taux de pénétration du gaz dans la wilaya de 46 à 56 % avant la fin de l'année et la ramener ainsi dans le giron de la moyenne nationale.

L'occasion de cette visite a donné, par ailleurs l'opportunité à M. Guitouni de mettre en service un complément de programme gaz et électricité à plus de 200 foyers dans la localité voisine de Tichy. Lors, de l'inauguration, il n'a pas manqué néanmoins de stigmatiser, le recours fréquents de ceratins habitation, à l'obstruction des projets de la Sonelgaz, qui au-delà du fait qu'ils alourdissent les coûts de réalisation et les délais, pénalisent en premier lieu les citoyens en d'amélioration de leur confort.

Ce sont des dizaines de projets qui en pâtissent ainsi, notamment les grands projets, à l'instar de la ligne 60 kva qui devaient alimenter Béjaïa depuis Aokas ou du gazoduc, entre M'sila et Béjaïa, en réhabilitation et qui souffrent en divers endroits de blocages dus à des oppositions de voisinages. Bien qu'à chaque fois, des tentatives de contournement des passages contestés, le problème resurgit systématiquement en d'autres lieux.

Le ministre, qui a reçu des explications sur les projets et les contraintes, qu'il s'agisse de l'électricité ou de gaz, s'est dit toutefois confiant sur l'avenir énergétique dans la wilaya. Le propos vaut fondamentalement sur son électrification, qui affiche presque un taux plein et puissance de consommation de plus de 500 MW.

PARLEMENT

Le président de l'APN tient une réunion de concertation avec les présidents des groupes parlementaires représentés à l'Assemblée

Le président de l'Assemblée populaire nationale (APN), Said Bouhadja, a exprimé hier, dans une réunion de concertation avec les présidents des groupes parlementaires représentés à l'Assemblée, son vœu de voir cette initiative «devenir une tradition qui s'inscrit dans la durée», indique un communiqué de l'APN.

Dans son intervention à l'ouverture des travaux de cette réunion, M. Bouhadja a exprimé son vœu de voir cette initiative «devenir une tradition qui s'inscrit dans la durée, et ce en vue de renforcer la communication afin que l'ensemble des députés des groupes parlementaires à travers cette instance consultative soient tenus informés de toute

décision prise concernant l'action parlementaire en toute transparence», a précisé la même source.

A cette occasion, les présidents des groupes parlementaires, ont été informés de l'essentiel des décisions ayant été prises lors de la dernière réunion du bureau de l'Assemblée. En outre, les modalités permettant aux députés non affiliés de contribuer à toutes les activités de l'Assemblée sur les plans interne et externe, ont été abordées», précise-t-on de même source.

Les députés ont, également, pris connaissance des «procédures d'examen du plan d'action du gouvernement, notamment en ce qui a trait au temps consacré à la présen-

tation de ce plan et à son examen par les députés, ainsi qu'à l'intervention du Premier ministre, outre le créneau horaire consacré aux interventions des députés et des présidents des groupes parlementaires lors du débat général», a indiqué le communiqué de l'APN. «Après répartition des députés sur les Commissions permanentes, les modalités portant désignation des représentants de l'Assemblée populaire nationale (APN) dans les structures permanentes relevant des Organisations parlementaires régionales et internationales ainsi que dans les groupes d'amitié parlementaires, ont été également abordées», conclut la même source.

ALGÉRIE-CUBA

APN : Le président de la commission des Affaires étrangères examine avec l'ambassadeur cubain l'état des relations bilatérales

Le président de la Commission des affaires étrangères, de la coopération et de la communauté à l'Assemblée populaire nationale (APN), Abdelhamid Si Afif a passé en revue lundi avec l'ambassadeur cubain à Alger, Angel Raul Barzaga Navas, l'état des relations entre les deux pays, ainsi que les moyens de les hisser au niveau d'« une coopération fructueuse », a indiqué un communiqué de l'APN.

La même source précise que Si Afif a salué lors de l'audience qu'il a accordée à l'ambassadeur cubain « les fortes relations historiques et politiques qui lient les deux pays, ainsi que les efforts déployés par l'ambassadeur cubain pour leur renforcement », avant d'affirmer « la détermination de l'Algérie à hisser les relations bilatérales au niveau d'une coopération fructueuse qui soit à la hauteur des efforts consentis par deux pays », d'autant plus que l'Algérie, poursuit Si Afif, « s'approprie à débattre du plan d'action du gouvernement qui table sur la diversification de l'économie nationale et qui jouit de l'approbation de la majorité parlementaire qui soutient le président de la République ».

Le communiqué ajoute que le président de la Commission a présenté, lors de cette rencontre, « un aperçu de la nouvelle composante politique de l'Assemblée populaire nationale (APN) pour sa 8e législature ».

En outre, le responsable a évoqué, indique le communiqué, « les réformes politiques, économiques et sociales initiées par l'Algérie sous la conduite éclairée du président de la République, M. Abdelaziz Bouteflika ».

Au chapitre international, le président de la Commission a appelé à « la nécessité de soutenir les causes justes dans le monde » et exprimé, à ce propos, sa satisfaction quant à la concordance des points de vue des deux pays sur ces causes.

A ce titre, le responsable a affirmé « l'engagement constant de l'Algérie à évaluer conformément aux résolutions des Nations Unies, étant en accord avec les principes de sa politique étrangère, fondée sur le recours au dialogue et l'unification des rangs des frères protagonistes, pour le règlement des conflits ».

Pour sa part, l'ambassadeur cubain a exprimé « sa satisfaction



quant aux efforts consentis pour la promotion de la coopération parlementaire entre les deux pays», saluant par la même, les réalisations de l'Algérie en terme de développement, particulièrement pendant les dernières années, suite aux « importantes réformes initiées par le président de la République aux fins de promouvoir les droits et libertés et de permettre à l'Algérie d'atteindre des perspectives économiques prometteuses ».

Le diplomate cubain a également salué « le rôle joué par l'Algérie sur les plans africain et international, à travers le soutien aux causes justes, notamment la cause sahraouie ».

L'ambassadeur cubain a, en outre, exprimé « sa volonté de développer la coopération bilatérale pour inclure de nouveaux domaines économiques ».

Dans ce sens, l'ambassadeur cubain a mis en avant « la nécessité de renforcer la coopération bilatérale pour la hisser au niveau de la volonté politique manifestée par les dirigeants des

deux pays », appelant par la même occasion à « l'intensification des échanges et visites entre les deux institutions législatives au vu du rôle que peuvent jouer les parlementaires dans le renforcement des liens d'amitié entre les deux peuples ».

Par ailleurs, M. Si Afif a reçu l'ambassadeur de la Corée en Algérie, M. Park Sang-jin avec qui il a évoqué les « fortes relations unissant les deux pays dans les différents domaines de coopération bilatérale ».

Soulignant « la détermination de son pays à contribuer au soutien et à la diversification de l'économie algérienne, et à établir un partenariat stratégique avec l'Algérie dans différents domaines », l'ambassadeur coréen a appelé à « l'amélioration du climat d'investissement en Algérie et à accorder davantage de mesures incitatives aux opérateurs économiques coréens en vue de contribuer au soutien de l'économie algérienne », avant de relever que « le meilleur outil pour soutenir l'économie et

transférer la technologie est la création de jointe ventures ».

L'ambassadeur coréen a également relevé « l'importance de renforcer la coopération parlementaire et de l'intensification des visites », mettant en exergue « l'importance du rôle que peut jouer la diplomatie parlementaire dans le renforcement de la coopération bilatérale ».

Pour sa part, M. Si Afif a souligné « la détermination de l'Algérie à établir des relations équilibrées », appelant la partie coréenne à « contribuer au soutien et à la diversification de l'économie algérienne ».

Il a en outre salué « le niveau des relations unissant les deux pays qui sont appelées à se renforcer au vu de la volonté manifestée par les deux parties ».

M. Si Afif a affirmé à cette occasion « sa pleine disponibilité à consentir tous les efforts nécessaires pour renforcer la coopération au niveau parlementaire à travers notamment l'échange de visites et l'installation d'un groupe d'amitié ».

Participation de M. Messahel à 148^e session du Conseil des ministres de la Ligue arabe

Le ministre des Affaires étrangères, Abdelkader Messahel, a pris part hier au Caire à la 148e session du Conseil des ministres de la Ligue des Etats arabes, au cours de laquelle il a remis la présidence tournante à son homologue djiboutien, Mahamoud Ali Yusuf.

M. Messahel a indiqué, en sa qualité de président sortant du Conseil des ministres de la Ligue arabe, que cette session offrait une nouvelle occasion aux Etats arabes pour « engager des consultations et examiner les différentes questions portant sur la situation dans la région ».

Il a ajouté, à cette occasion, que l'Algérie, pendant sa présidence de la 147 session du Conseil des ministres de la Ligue arabe, s'est employée à « redynamiser l'action arabe commune dans tous les domaines, à réagir avec célérité chaque fois que nécessaire face aux développements qu'a connus la région arabe, et à plaider pour le renforcement des rangs arabes et la promotion de solutions arabes aux problèmes que connaît la région, notamment en Libye, en Syrie, et au Yémen ».

Il a, à cet égard, rappelé la réunion d'urgence qui s'est tenue le 27 juillet 2017, sur les violations dont a fait l'objet la mosquée Al-Aqsa et qui a permis de mobiliser la communauté internationale en vue d'y mettre un terme, et de replacer la question palestinienne au centre de l'action arabe commune.

Le responsable algérien a également rappelé la position de l'Algérie sur les situations de crises et de conflits, en réitérant l'importance de tout entreprendre afin de favoriser l'émergence de solutions politiques basées sur le dialogue inclusif et la réconciliation nationale», soulignant que cette approche politique décidée par le président de la république, Abdelaziz Bouteflika, reste, en toute évidence, « la voie idoine pouvant contribuer à hâter le processus de règlement de ces crises ».

Il a, dans le même ordre d'idées, indiqué que les visites officielles qu'il a effectuées dans neuf pays arabes au cours du mois d'août dernier, sur instructions du président de la République, s'inscrivent en droite ligne de la politique du Chef de l'Etat visant à « apporter la contribution de l'Algérie à l'œuvre commune de stabilisation du monde arabe ».

Abordant la question de la lutte contre le terrorisme, le Ministre a appelé à « tout mettre en œuvre en vue de faire face à ce phénomène, à travers une stratégie globale de lutte contre le terrorisme et de l'extrémisme violent et de déradicalisation ».

Il a également souligné que ces objectifs « ne peuvent être réalisés sans une réforme profonde de la Ligue des Etats arabes en vue de renforcer et de redynamiser l'action commune », ajoutant que l'Algérie est disposée à enrichir la réflexion sur le processus de transformation et d'adaptation de l'organisation panarabe en apportant une contribution substantielle aux réformes envisagées, et pour faire de celle-ci « un vecteur déterminant en mesure de relever les défis majeurs auxquels est confronté aujourd'hui le monde arabe ».

APS

ALGÉRIE-JAPON

Messahel s'entretient au Caire avec son homologue japonais

Le ministre des Affaires étrangères, Abdelkader Messahel s'est entretenu au Caire avec son homologue japonais, Taro Kono, en marge de la première session de la réunion ministérielle du dialogue politique Japon-Pays Arabes tenue dans la capitale égyptienne, a indiqué hier un communiqué du ministère.

L'entretien « a porté sur les résultats de la première réunion du Dialogue politique Japon-Pays arabes ainsi que sur les perspectives de son renforcement pour en faire un mécanisme efficace de consultation sur les questions régionales et internationales d'intérêt commun », précise le communiqué, ajoutant que les deux ministres « se sont félicités des résultats » de cette première rencontre qu'ils ont co-présidée.

Les deux ministres ont, à cette occasion, « passé en revue l'état des relations bilatérales ainsi que les voies et moyens de leur renfor-

cement et leur diversification en exploitant davantage les opportunités économiques qui s'offrent dans les deux pays », note le communiqué, indiquant que M. Messahel, tout en soulignant l'attractivité du marché algérien, a encouragé les entreprises japonaises à davantage d'investissements en Algérie.

Abordant les questions régionales et internationales, les deux ministres ont échangé leurs vues et analyses sur les situations de crises et de conflits notamment en Libye, en Syrie, au Yémen et en Irak.

M. Messahel a, à cet égard, réitéré la position algérienne qui appelle à la solution politique et à la promotion des valeurs de dialogue et de la réconciliation, seules à même de permettre aux pays, qui connaissent de telles situations, de sortir de la crise et de retrouver la paix et la stabilité ».

Il a, également, abordé avec M. Kono la question du terrorisme, de l'extrémisme

violent et de la déradicalisation. Ils ont convenu, dans ce cadre, de poursuivre la concertation en vue du lancement du mécanisme de dialogue bilatéral stratégique sur les questions politiques et sécuritaires.

Le ministre japonais a, pour sa part, remercié l'Algérie qui assure la présidence tournante du Conseil de la Ligue au niveau ministériel, pour sa contribution à la réussite et au bon déroulement des travaux de cette première session du dialogue politique, souligne le communiqué du MAE, ajoutant que M. Kono a, également, marqué l'intérêt de son pays « pour le renforcement et l'élargissement des relations existantes entre l'Algérie et le Japon, notamment dans le domaine économique ». Enfin, les deux ministres « ont fait part de leur disposition à travailler ensemble dans ce sens », conclut le communiqué.

SALON AGROALIMENTAIRE DE MOSCOU : 23 exportateurs algériens présents au «World Food-2017»

Vingt-trois entreprises algériennes de l'agroalimentaire prennent part au 26^e salon «World Food» de Moscou, ouvert lundi en présence d'exportateurs de plus de 65 pays.

Durant les quatre jours (du 11 au 14 septembre) de ce rendez-vous économique et commercial, les exportateurs algériens s'attelleront notamment à confirmer et à faire aboutir les démarches entreprises lors de la précédente édition avec les opérateurs russes.

Après avoir assisté à l'ouverture officielle du Salon, l'ambassadeur d'Algérie à Moscou, M. Smail Allaoua a effectué une tournée au niveau du pavillon algérien où il longuement discuté avec les opérateurs algériens sur les grandes opportunités qu'offre le marché russe.

M. Allaoua leur a exprimé la volonté des services de l'ambassade d'Algérie, à les accompagner dans leurs projets en leur prodiguant soutien et assistance.

Dans ce 26^e Salon agroalimentaire de Moscou, «il s'agira également de concrétiser sur le terrain la dynamique insufflée aux relations bilatérales algéro-russes, confirmée surtout à travers le statut d'invité d'honneur accordé à la Russie lors de la 50^e édition de la

Foire internationale d'Alger», a indiqué à l'APS, le représentant de l'Agence nationale de promotion du commerce extérieur (ALGEX) M. Ali Ayad.

Aux côtés des traditionnels exportateurs de la datte algérienne — très prisée par le consommateur russe — l'on trouve également, au niveau du pavillon Algérie (450 m² contre 300m² l'année dernière) des exposants algériens de Fruits et Légumes (Agri Plast), des pâtes alimentaires et couscous traditionnels (Frikat) Fruits secs (Dydo)...etc.

L'organisation de séances de dégustation de petits plats concoctés à base de datte, constitue la nouveauté de cette édition pour la participation algérienne.

Le chef-cuisinier Karim Seghilani de l'entreprise «Razan dates» anime un «coo-



king-show» afin de mettre en valeur les produits algériens, notamment les dattes, à travers des préparations de recettes gastronomiques russes revisitées avec une touche algérienne et le savoureux goût de la Deglet Nour.

L'Algérie participe pour la seconde fois au Salon agroalimentaire de Moscou. L'année dernière, plus de vingt exportateurs algériens de produits agro-alimentaires y étaient présents, l'objectif étant de pénétrer le marché russe, à travers la promo-

tion du label algérien auprès des nombreux partenaires étrangers.

Le salon représente une «excellente opportunité pour promouvoir les produits algériens sur le marché russe qui est un marché porteur au vu notamment de sa taille massive», selon les participants algériens.

Il permet en effet de «rencontrer les acheteurs potentiels rassemblés dans un même endroit, et négocier des affaires sur une période de temps plus courte».

ALGÉRIE-AFRIQUE DU SUD: Renforcement du partenariat dans le secteur des mines

Le ministre de l'Industrie et des mines, M. Youcef Yousfi, a reçu lundi l'ambassadeur d'Afrique du Sud en Algérie, M. Dennis Thokozani Dlomo, avec qui il a évoqué essentiellement le renforcement de partenariat entre les deux pays notamment dans le secteur des mines, a indiqué un communiqué du ministère.

De même, l'ambassadeur d'Afrique du Sud a fait savoir que suite aux différents contacts qui ont eu lieu ces dernières années entre les opérateurs des deux pays, «des entreprises sud-africaines expriment un intérêt croissant pour le marché algérien».

Dans ce sens, il a sollicité l'appui du ministère de l'Industrie et des mines pour la concrétisation de certains de ces projets de partenariats, a souligné la même source.

Tout en assurant son interlocuteur de l'appui à tous les projets de partenariat entre les entreprises des deux pays, M. Yousfi a exprimé le souhait de voir l'engagement d'actions de coopération entre les organismes et les entreprises des deux pays, intervenant dans le domaine des mines, insistant particulièrement sur les volets concernant la cartographie géologique et la formation des techniciens.

A cet effet, il a été convenu d'encourager les contacts entre les experts et les investisseurs algériens et sud-africains pour permettre une relance de la coopération bilatérale par l'identification de projets de partenariat à engager dans les meilleurs délais, a noté le communiqué.

ALGÉRIE-TURQUIE: Un partenariat bilatéral "efficace" et des concertations pour créer des opportunités d'investissement plus fortes

Le ministre du Commerce, Mohamed Benmeradi a qualifié, hier à Alger, le partenariat algéro-turc d'"efficace", faisant état de la pleine disponibilité de ses services à poursuivre les concertations bilatérales en vue de créer des opportunités d'investissement plus fortes et mettre en place de nouveaux mécanismes de partenariat, indique un communiqué du ministère.

Le ministre qui s'exprimait à l'issue de l'audience qu'il a accordée à l'ambassadeur de la République de Turquie à Alger, Mehmet Poroy avec qui il a examiné les différentes questions économiques d'intérêt commun, a qualifié le partenariat entre les deux pays d'"efficace", mettant en avant le volume des investissements réalisés par les deux pays et qui a atteint 3 milliards de dollar, avant de souligner la disponibilité de son département ministériel à poursuivre les concertations avec la partie turque pour "créer des opportunités d'investissement plus fortes et relancer les contacts entre les investisseurs algériens et turcs".

Exprimant sa détermination à relever les parts d'exportation hors-hydrocarbures et à œuvrer à la mise en place de "nouveaux partenariats", M. Benmeradi a mis en avant l'importance des investissements turcs en Algérie dans les différents domaines.

Pour sa part, l'ambassadeur turc a mis en exergue les relations "fraternelles et historiques" unissant les deux pays depuis des siècles, avant d'exprimer sa satisfaction des partenariats économiques réalisés jusque là et du volume des échanges économiques entre les deux pays qui ont atteint 5 milliards de dollars ces dernières années.

Il a ajouté que l'Algérie était le premier partenaire de la Turquie en Afrique, saluant les facilités et le climat d'investissement prévalent en Algérie grâce à la volonté politique et à la stabilité sécuritaire.

L'ambassadeur turc a remis à cette occasion à M. Benmeradi une lettre de son homologue, le ministre turc de l'Economie, Nihat Zeybekci.

APS

LANCEMENT D'UN PÔLE DE COMPÉTITIVITÉ AGROALIMENTAIRE : Un outil de diversification de l'économie nationale

Le ministre de l'Industrie et des mines, Youcef Yousfi, a affirmé hier à partir de Blida que le lancement d'un pôle pilote de compétitivité agroalimentaire dans la Mitidja "fait office d'outil d'importance dans la diversification de l'économie nationale, tout en donnant un nouveau souffle à notre jeune industrie".

Lors d'un séminaire consacré au lancement d'un pôle de compétitivité agroalimentaire dans la Mitidja, organisé à l'université Saâd Dahleb de Blida dans le cadre d'un jumelage institutionnel entre l'Algérie et l'Union Européenne (UE), le ministre a souligné l'inscription de ce projet dans le cadre du "processus inéluctable de diversification de l'économie classé comme prioritaire dans le programme présidentiel." Le choix de la Mitidja pour abriter cette rencontre s'explique, a-t-il ajouté, par le "grand dynamisme de cette région dans le domaine de l'agroalimentaire", signalant qu'elle englobe près de 23.000 entreprises actives dans ce créneau et représentant la moitié de la production industrielle nationale hors hydrocarbures.

Cependant M. Yousfi, qui a estimé que "nous n'avons pas encore atteint le niveau escompté en dépit des efforts louables" fournis en matière d'exportation notamment, a affirmé la détermination de l'Etat à soutenir toutes les initiatives de renforcement de l'industrie agroalimentaire.

Il a, en outre, annoncé une généralisation, à l'avenir, des pôles de compétitivité à d'autres régions et d'autres filières industrielles, citant, entre autres, la création programmée de pôles en mécanique et en électromécanique.

L'objectif étant, selon le ministre, le rapprochement des entreprises entre

elles en vue de les aider à faire face ensemble aux difficultés du terrain, tout en rapprochant également l'université et les centres de recherche des industriels et des producteurs.

Le lancement de ce pôle, le premier du genre à l'échelle nationale, est également inscrit en droite ligne des efforts de l'Etat pour soutenir l'innovation, a indiqué M. Yousfi, non sans souligner que l'Algérie à les moyens d'élargir cette initiative, eu égard à ses infrastructures de base de qualité, son parc industriel, sa main d'œuvre de plus en plus expérimentée, la présence d'une énergie peu coûteuse, un grand marché local et des capacités d'exportation à exploiter.

L'Algérie dotée d'importantes ressources minières insuffisamment exploitées

Le ministre de l'Industrie et des Mines a cité parmi les atouts naturels de l'Algérie, ses ressources minières colossales, mais insuffisamment exploitées, dont le phosphate, le fer, le plomb, le zinc, l'or, et autres baryte, argile bentonite et pierres ornementales.

Il a annoncé une relance programmée de la prospection dans ce type de matériaux précieux, dont les indices sont prometteurs, a-t-il souligné.

"Le secteur minier national est très riche, mais son exploitation demeure faible comparativement à nos capacités", a-t-il dit à ce propos, avant d'annoncer une décision de redynamisation de la production actuelle, car, a-t-il estimé, "il n'est pas normal d'importer du marbre, des engrais et des pierres ornementales, alors que nous avons tout ça chez nous", assurant que "désormais la priorité sera accordée à l'exploitation de nos ressources minières", citant le projet de Ghar Djililate, notamment. Le déve-

loppement est en cours dans diverses filières industrielles, dont les industries de transformation, grâce au soutien multiforme de l'Etat, au moment où les industries mécanique et automobile commencent à émerger, au même titre que l'industrie électrique, électronique et autres industries du ciment et des matériaux de construction, a souligné le ministre devant les 200 participants au séminaire issus du monde de la recherche, de la formation et de l'industrie agroalimentaire.

"Nous sommes également déterminés au lancement d'équipements énergétiques", a-t-il affirmé, soulignant que tout sera mobilisé pour assurer le succès des projets en cours et le développement de nouvelles industries en relation avec les technologies de l'information et de la communication.

Œuvrer à l'amélioration constante du climat des affaires, la stabilité du cadre juridique et rendre l'investissement en Algérie plus attractif ont été, néanmoins, cités parmi les conditions essentielles à la consécration de cet objectif. Le pôle pilote se veut un espace de concertation et d'échanges entre les acteurs issus du monde de l'industrie, de l'agriculture, de la recherche et de la formation afin de participer d'une manière forte au développement de l'industrie agroalimentaire en Algérie et de contribuer au renforcement de la compétitivité de l'économie nationale et à la création de l'emploi.

Ce pôle sera composé essentiellement d'industriels en agroalimentaire, de producteurs agricoles, d'institutions d'appui à l'investissement et à l'innovation, d'un centre technique des industries agroalimentaires, d'universités et de centres de recherche et de formation en agroalimentaire.

SELON LA PRÉSIDENTE DU CRA,
M^{ME} SAÏDA BENHABYLÈS :

La stratégie du CRA accorde un intérêt majeur pour les zones frontalières du pays

La présidente du Croissant-Rouge algérien (CRA), Mme Saïda Benhabylès, a affirmé lundi à El Ouenza (85 km de Tébessa) que la stratégie du CRA repose depuis 2014 fondamentalement «sur l'intérêt pour les zones frontalières et reculées du pays».

Lors de l'inauguration d'une crèche «El Baraâ», Mme Benhabylès a relevé que les habitants de ces zones ont payé un lourd tribut durant la Révolution libératrice et ont joué un rôle crucial dans le combat contre le terrorisme durant les années 1990 ainsi que pour le recouvrement de la paix et la concrétisation de la concorde nationale.

La responsable du CRA a salué les efforts de l'Etat pour le développement des zones frontalières considérant que «le rôle du CRA est complémentaire à ces efforts». «Les crèches sont des espaces importants pour inculquer aux enfants les principes des valeurs humaines et des traditions», a estimé à l'occasion Mme Benhabylès inscrivant l'ouverture par le CRA de cette crèche dans le cadre des actions de cette organisation visant à respecter le principe d'égalité des chances et contribution à la cohésion sociale et la formation d'une génération qui défend les institutions de la République.

L'intervenante a également plaidé en faveur de la diffusion de la culture de la solidarité nécessaire pour approfondir la politique publique de solidarité sociale.

Elle a, en outre noté que le CRA a lancé depuis le 20 août à partir d'Adrar des actions de distribution de colis alimentaires et couvertures au profit de 150 familles et a accordé hier dimanche des aides à 100 autres familles victimes des récentes inondations à Bordj Badji Mokhtar distant de 900 km d'Adrar. Mettant l'accent sur le soutien des autorités de la wilaya de Tébessa au CRA pour ouvrir deux crèches à EL Ouenza et Laouinet, d'une capacité de 100 places chacun, Mme Benhabylès a lancé une formation de secouristes et devra se rendre mardi auprès des familles démunies de la commune frontalière de Negrine (150 km au Sud de Tébessa).

SIDI BEL-ABBÈS:

D'importants projets d'amélioration du cadre de vie du citoyen en cours à Aïn El-Berd

La daïra d'Aïn El Berd (Sidi Bel-Abbès) connaît une dynamique à la faveur de la réalisation en cours de projets dans différents secteurs (habitat, eau, poste, jeunesse et sports et éducation) visant à améliorer le cadre de vie des citoyens, a indiqué lundi le wali, Tahar Hachani.

Lors d'une visite d'inspection des différents projets de développement en cours dans les communes de Sidi Brahimi, Sidi Hamadouche, Mekedra et Aïn El Berd, le wali a souligné que la cadence des travaux est satisfaisante permettant de livrer les projets dans les délais fixés, tout en se félicitant de l'environnement dans les communes de cette daïra.

Le même responsable a insisté sur la coordination des efforts entre les responsables de secteurs et de l'exé-

cutif et les élus au service de l'intérêt public et des citoyens de ces communes en vue de satisfaire leurs préoccupations et relancer le développement dans cette région. Le wali a inspecté, dans la commune de Sidi Brahimi, un projet de construction de 90 logements publics locatifs dont le taux d'avancement des travaux a atteint 40 pour cent et qui sera réceptionné au deuxième trimestre de l'année prochaine, comme il a visité un projet de réalisation de 50 logements so-

ciaux relevant de l'OPGI prêts à 95 pc et un stade ayant bénéficié de la réalisation de gradins.

Dans la commune de Sidi Hamadouche, M. Hachani a inspecté le projet d'un réservoir d'eau de 500 mètres cubes, qui accuse un retard, mettant l'accent sur le rattrapage de ce retard et la réception du projet dans les brefs délais en vue de renforcer les capacités hydriques dans la région.

Dans cette commune, le chef de l'exécutif de wilaya a

également visité le chantier de réalisation d'une maison de jeunes à Dlahim, le projet d'un bureau de poste et d'un logement de fonction à Zellifa. Dans la commune de Mekedra, il a inspecté le projet de construction de 30 LPL et à Aïn El Berd, il a visité un projet de 30 logements, celui d'un bureau de poste au village de Ouled Ali et un autre d'une salle omnisports avant d'inaugurer un groupe scolaire baptisé au nom du chahid Amara Mohamed Rachid.



AÏN TÉMOUCHENT:

Sortie de plus de 1.600 diplômés à la chambre de commerce et d'industrie

La chambre de commerce et d'industrie de la wilaya de Aïn Témouchent a enregistré la sortie de 1.680 diplômés ayant bénéficié de sessions de formation cette année, dans le cadre de la stratégie adoptée par la CCI pour s'adapter aux besoins du marché de l'emploi et promouvoir les ressources humaines actives, a-t-on appris des responsables de cette chambre. La CCI de Aïn Témouchent dispense plusieurs spécialités permettant au stagiaire d'obtenir un cer-

tificat de master professionnel, un diplôme d'études supérieures, les titres de technicien supérieur et d'ingénieur en informatique, un certificat d'agent douanier et des diplômes d'enseignement de langues et autres, a indiqué le directeur de la chambre, Miloud Hakemi. La chambre de commerce et d'industrie veille à mettre en œuvre sa stratégie pour s'adapter au marché de l'emploi et réaliser des sessions de formation avec des entreprises économiques en

vue de promouvoir la main d'œuvre. La CCI abrite, depuis une semaine, des portes ouvertes jusqu'au 25 septembre en cours, pour faire connaître ses spécialités de formation et sa contribution à la croissance économique de la wilaya. Cette manifestation coïncide avec la rentrée sociale ouvrant des perspectives devant les jeunes désirant accéder à une formation surtout que la wilaya d'Aïn Témouchent enregistre une dynamique d'investissement privé.

BATNA

Collecte de près de 100 tonnes de déchets sur l'axe routier aéroport international-ville

Pas moins de 100 tonnes de déchets ont été collectées sur l'axe routier aéroport international Mostaphe Benboulaïd-centre ville de Batna, dans le cadre d'une vaste opération de nettoyage, a-t-on appris lundi de la cellule de l'information et de la communication de la wilaya.

Cette opération de nettoyage, qui intervient en application des directives du chef de l'exécutif local, a été effectuée sur un itinéraire de 40 km, dont 5 km de la route nationale RN 75, et 35 km de la route nationale RN 3, a indiqué la même source. Pas moins de 200 éléments des directions des travaux publics (DTP), et des ressources en eau, du centre d'enfouissement technique (CET) et de l'Office national d'assainissement (ONA) ont pris part à cette campagne, a-t-on précisé. A l'occasion, un nettoyage des réseaux d'eaux pluviales sur un itinéraire de 1000 m a été effectué, selon la même source qui a souligné que cette opération s'inscrit dans le cadre d'une vaste opération d'assainissement et d'embellissement de l'environnement de la ville des Aurès.

Cette opération sera suivie par une vaste campagne de plantation d'arbustes entre la ville de Batna et Fesdis, confiée à l'entreprise régionale de génie rural Aurès, a fait savoir la même source.

La même source a rappelé qu'une opération d'assainissement et de nettoyage de l'environnement a été lancée récemment dans la commune de Fesdis.

APS

EL-TARF

Inauguration de plusieurs structures de Sûreté

Plusieurs structures relevant de la Sûreté nationale ont été inaugurées lundi à El Tarf à l'occasion de l'ouverture de la 72ème édition des Journées d'information sur les missions de la Sûreté nationale qui se poursuivront jusqu'à jeudi. Ces réalisations s'inscrivent dans le cadre du programme de la Direction générale de la Sûreté nationale (DGSN) visant le développement des performances de ce corps de sécurité dans ses missions de protection des personnes et des biens, a-t-on indiqué en marge de la manifestation ouverte par le directeur des ressources humaines à la DGSN, le contrôleur de police Mohamed Berkouk.

Au poste frontalier d'Oum Teboul, il a été ainsi procédé à l'inauguration d'une extension du nouveau poste de contrôle terrestre réalisée sur 34.000 m² pour une enveloppe financière de 60 millions DA.

Cette extension contribuera à améliorer les conditions de transit des voyageurs et de travail du personnel de contrôle au niveau de

ce poste qui a enregistré cet été le passage de plus d'un million voyageurs, selon les explications données sur place.

Un nouveau siège pour la 2ème sûreté urbaine de la ville d'El Tarf et un cénatorium de 65 lits à El Kala ont été également inaugurés à l'occasion. Tenue à la bibliothèque publique du chef-lieu de wilaya, l'exposition des 72èmes journées d'information a présenté les missions de la sûreté et les moyens technologiques mis en œuvre pour combattre les nouvelles formes de criminalité et prévenir les accidents routiers.

La manifestation expose également les moyens utilisés pour sécuriser les nouveaux moyens de transport (tramway et métro). Des acteurs de la société civile ont été honorés à l'occasion marquée également par une exposition d'arts martiaux et l'organisation d'une course sur route. Une action de sensibilisation aux règles de sécurité de la circulation routière a été également organisée au centre-ville dans le même cadre.

KHENCHELA :

Lancement «avant la fin de l'année» de l'aménagement de trois forêts récréatives

Une opération portant aménagement de trois (3) forêts récréatives dans la ville de Khenchela, «sera lancée avant la fin de l'année en cours», a-t-on appris lundi, auprès du conservateur des forêts de la wilaya, Messaoud Hamidi.

Confiées à des investisseurs privés, ces aménagements découlent de la décision ministérielle déterminant les méthodes d'exploitation et de création des forêts récréatives dans des sites forestiers relevant des biens publics de l'Etat, situés à proximité des zones d'habitation et des axes routiers, a précisé à l'APS le même responsable. L'opération porte création d'une forêt récréative à la forêt de Djebel Echabour, dans la région Ouest de la ville de Khenchela (2 hectares) en plus de deux (2) autres prévues dans la zone forestière, non loin de la cité Ennasim, au chef-lieu de wilaya, d'une surface globale de 16 km², selon le même responsable.

L'étude relative à l'aménagement de ces forêts a été finalisée, ajoute le responsable local de ce secteur qui informe également sur la création de dix (10) forêts similaires dans plusieurs communes de cette région à l'instar des localités d'El Hamma, de Bouhmama, de Kais et d'Ouled Rechache.

SELON UN BILAN DE LA PROTECTION CIVILE

Près de 4,3 millions d'estivants ont fréquenté les plages de la capitale durant les trois derniers mois

Près de 4,3 millions de personnes ont fréquenté les plages de la capitale depuis le début de la saison estivale 2017, a-t-on appris lundi auprès des services de la protection civile.



Le sous-lieutenant Sadak Kamel de la cellule d'information au niveau de la direction wilayale de la protection civile a indiqué à l'APS que «3,4 millions d'estivants ont fréquentés les 65 plages surveillées de la capitale du 1er juin au 31 juillet dernier». Les agents de la protection civile ont effectué durant cette période près de 2800 interventions à travers ces plages, dont 655 interventions pour sauver des personnes d'une noyade certaine, outre les premiers soins donnés à 1600 estivants et l'évacuation de

426 autres vers des hôpitaux pour recevoir les soins nécessaires. Concernant le bilan des victimes de noyade depuis le lancement de la saison estivale 2017, le sous-lieutenant a «déploré le décès par noyade de trois personnes et la disparition de deux autres». Un adolescent de 17 ans et une fillette de 7 ans sont morts noyés le 29 juin dans une plage non surveillée à Zeralda, a-t-il précisé. Outre ces trois victimes, deux autres personnes (18 et 17 ans) sont portées disparues au niveau de la plage bleu (non

surveillée), a ajouté le même responsable affirmant que les plongeurs de la protection civile poursuivent jusqu'à aujourd'hui les opérations de recherche des deux victimes.

Par ailleurs, le bilan des interventions des éléments de la Protection civile durant le mois d'août a fait état de plus de 800 incendies et 1.376 interventions suite aux différents incendies enregistrés ayant fait 13 blessés.

«35 incendies urbains (ayant fait 5 blessés), 6 incendies industriels (6 blessés), 322 in-

cendies de forêts, 11 incendies de véhicules et d'autres mécanismes et 428 incendies divers ont été enregistrés» note le bilan. S'agissant du nombre d'accidents de la route à Alger (mois d'août), 627 accidents ont été enregistrés ayant fait 625 blessés et 17 morts. Le non respect du Code de la route notamment par les piétons constitue, selon l'intervenant, la cause majeure de ce bilan lourd, dont 7 citoyens ont été écrasés en traversant l'autoroute et deux autres ont été renversés par un train.

COURS D'ALPHABÉTISATION:

Près de 4.700 inscrits à Ouargla

Près de 4.700 personnes, des deux sexes, se sont inscrites aux cours d'alphabétisation, au titre de la saison 2017-2018, dans la wilaya d'Ouargla, soit une hausse de 800 apprenants par rapport à la saison écoulée, a-t-on appris auprès de la responsable de l'antenne locale de l'Office national d'alphabétisation et d'enseignement pour adultes (ONAEA).

Rappelant que 3.921 apprenants avaient suivi l'an dernier des cours d'alphabétisation, la directrice de l'antenne d'Ouargla de l'ONAEA, Mme

Leïla Aouam, a lié cette hausse du nombre d'inscrits à la mise en œuvre depuis 2007 de la stratégie nationale de lutte contre l'analphabétisme ayant donné de bons résultats en terme d'affranchissement de nombreuses personnes de l'illettrisme.

La frange féminine, qui représente 90% des inscrits (4.330 apprenantes), dénote de la forte volonté de la femme à apprendre à lire et à écrire, a-t-elle ajouté.

Selon la responsable de l'ONAEA d'Ouargla, les apprenants seront répartis cette saison sur 235 sections d'alphabétisation, dont 220 sections pour les femmes,



ouvertes au niveau des zones urbaines (187 sections) et rurales (48), encadrées par 125 enseignants titulaires de licence et du baccalauréat.

Les efforts fournis en matière de lutte contre l'illettrisme n'ont cessé depuis

l'ouverture de l'antenne d'Ouargla de l'ONAEA en 2003 drainant de plus en plus d'apprenants passant de près de 2.900 inscrits lors de la saison 2006-2007 à plus de 3.921 inscrits l'an dernier, a-t-elle souligné.

Les actions de lutte contre l'analphabétisme ont donné lieu à une baisse de 14,1% en 2008 à un niveau de 10% en 2017, a relevé la même responsable, ajoutant que l'antenne d'Ouargla a réalisé ces deux dernières saisons un bond qualitatif en ciblant notamment des régions enclavées à l'instar des localités de Chouachine, dans la commune frontalière d'El-Borma (420 km Est d'Ouargla) qui s'est vue dotée de six sections d'alphabétisation, dont cinq (5) uniquement féminines.

L'année 2016 a été marquée par l'ouverture de nouvelles sections au niveau de certaines zones rurales et urbaines relevant des communes d'El-Alia, El-Hedjira et N'goussa. Selon Mme. Aouam, les efforts et actions fournis par les secteurs partenaires (affaires religieuses, jeunesse et sports, associations actives et société civile) visent à faire descendre le taux d'analphabétisme en dessous de 10% dans la wilaya d'Ouargla.

LUTTE CONTRE LA DROGUE

Saisie de 40 kilos de kif traité et arrestation de 2 individus dans l'ouest du pays

Les services de la Gendarmerie nationale ont saisi 40 kilos de kif traité lundi près des frontières ouest du pays et arrêté deux individus, a-t-on appris à Oran auprès de ce corps de sécurité. Agissant sur renseignements, les gendarmes de la compagnie territoriale de Maghnia (Tlemcen) ont interpellé deux individus, au niveau de la route nationale 7-A reliant Maghnia à Bab-El-Asa, à bord d'un camion transportant la dite quantité de drogue, dissimulée sous des déchets de fer et de plastique, a-t-on indiqué. Les deux individus seront traduits en justice après aboutissement de l'enquête ouverte par les services compétents pour élucider les tenants et les aboutissants de cette affaire, a-t-on signalé de même source.

ACCIDENTS DE LA CIRCULATION : 35 morts et 1.605 blessés en une semaine

Trente-cinq (35) personnes ont trouvé la mort et 1.605 autres ont été blessées, en une semaine, dans 1.286 accidents de la circulation, dans plusieurs wilayas du pays, a indiqué hier un bilan de la Protection civile.

Le bilan le plus lourd a été enregistré dans la wilaya de Tébessa avec le décès de 5 personnes alors que 17 autres ont été blessées dans 28 accidents de la circulation, a précisé la même source.

Les unités de la Protection civile ont enregistré 20.073 appels de secours émis par les citoyens, suite à des accidents de la circulation, accidents domestiques, évacuation sanitaire, extinction d'incendies et assistance diverses.

NOUVELLES BRÈVES DES WILAYAS

► **M'SILA** - Les éléments de la Gendarmerie nationale de la daïra de Magra dans la wilaya de M'sila ont saisi au cours des deux derniers jours deux fusils de chasse, a-t-on appris lundi auprès de ce corps constitué. L'enquête, a-t-on précisé à la cellule de communication, a été déclenchée suite à des informations parvenues aux services de la Gendarmerie nationale faisant état de trafic d'armes à feu impliquant deux individus, dans la daïra de Magra, située sur l'axe de la route nationale N 28, reliant M'sila à Sétif.

Pris en filature sur un axe routier de la même ville, les enquêteurs ont pu appréhender les deux

individus et saisir deux fusils de chasse soigneusement cachés sous le siège arrière de leur véhicule utilitaire, a détaillé la même source. Les mis en cause ont été écroués sous le chef d'inculpation de «défaut de possession d'armes à feu sans autorisation», a-t-on indiqué.

► **BISKRA** - Vingt deux (22) femmes, employées dans une unité de conditionnement des dattes dans la commune d'Oumache (20km au sud de Biskra), victimes d'un début d'asphyxie sur leur lieu de travail lundi en fin d'après-midi, ont été secourues par les services de la protection civile, a-t-on appris auprès de la cellule de

communication de ce corps constitué.

Ce début d'asphyxie a été causé par un fluide frigorigène émanant d'une chambre froide mise en service, a indiqué la même source, précisant que les victimes qui présentaient des difficultés respiratoires ont été évacuées aux urgences des hôpitaux d'Oumache et Tolga pour recevoir les soins nécessaires. Une enquête a été ouverte pour déterminer avec exactitude les causes de cet accident.

► **NAAMA** - Cinq personnes ont été grièvement blessées dimanche matin dans un accident de la circulation, survenu dans la com-

mune de Mekemen Benamar (nord ouest de Naama), a-t-on appris auprès des services de la protection civile.

L'accident s'est produit à 8h00 sur la RN 22, à proximité du village Abdelmoula (30 km au nord de Mekmen Benamar), suite à une collision entre deux véhicules. Les blessés ont été évacués à l'hôpital les «Frères Chenafa» de Mécheria pour recevoir les soins nécessaires. Les services de la gendarmerie nationale ont ouvert une enquête pour déterminer les circonstances de cet accident.

► **ORAN** - Pas moins de 750 nouveaux étudiants ont été admis

à l'Ecole nationale polytechnique Maurice Audin d'Oran au titre de la rentrée universitaire 2017-2018, dont 400 nouveaux bacheliers, orientés vers 11 spécialités d'ingénieurs opérationnels, indique-t-on auprès de cet établissement de l'enseignement supérieur.

A ces nouveaux effectifs figurent également 350 étudiants lauréats du concours national 2017 d'accès aux écoles supérieures seront en outre accueillis au sein de l'école, précise-t-on, ajoutant que la période d'inscription finale pour les nouveaux bacheliers a été fixée entre le 10 et 14 septembre en cours.

BÉNIN : Des dizaine de morts et des centaines d'habitations détruites suite aux crues du fleuve Niger

Une alerte rouge a été déclenchée dans plusieurs régions du Bénin à cause d'inondations dues à la montée des eaux dans les bassins du fleuve Niger et qui ont fait des dizaines de victimes, selon le ministère béninois de l'Intérieur et de la Sécurité publique.



Cette alerte concerne huit communes dans les régions nord-est, sud-est et centre du pays, précise le ministère dans un communiqué, faisant état d'une dizaine de morts suite à ces inondations ainsi que des milliers d'hectares de cultures vivrières emportées par les eaux et des centaines d'habitations détruites. «Malgré les sensibilisations et les mesures

prises par l'Agence nationale de protection civile, les autorités préfectorales et communales, certains citoyens continuent de faire preuve d'imprudence en adoptant des comportements à risques», a déploré le ministère. L'Autorité du bassin du fleuve Niger (9 Etats) avait mis en garde samedi contre les risques de graves inondations au Bénin et au Nigeria, deux

pays traversés par ce cours d'eau qui connaît actuellement une crue dans les deux pays.

IRAN : 11 morts dans un accident d'autocar

Onze personnes ont été tuées dans un accident d'autocar hier près de la ville de Jajrood, au nord-est de la capitale iranienne Téhéran, ont rapporté des médias iraniens. Le véhicule a plongé dans un ravin de 50 mètres de profondeur aux premières heures de la matinée, a rapporté le journal *Tehran Times*. Selon la police, les premières conclusions de l'enquête suggèrent qu'une panne mécanique serait à l'origine de l'accident.

SÉISME AU MEXIQUE: 96 morts

Le bilan du séisme d'une magnitude de 8,2 qui a frappé jeudi soir le sud du Mexique est passé à 96 morts, après l'annonce de six nouveaux décès dans l'Etat de Oaxaca, le plus affecté du pays, a annoncé lundi la présidence. Eduardo Sanchez, le porte-parole de la présidence a annoncé le déplacement du président mexicain Enrique Peña Nieto lundi dans l'Etat de Oaxaca, où sont prévues des distributions de vivres et de couvertures. Un pont aérien vers les Etats de Oaxaca et du Chiapas, également très touché, a été mis en place par l'armée afin, notamment, de transporter des engins de chantier supplémentaires pour débarrasser les décombres, a ajouté le porte-parole. Il a également reconnu des difficultés dans la distribution de nourriture dans des zones montagneuses difficiles d'accès. «Il a été (...) très compliqué d'atteindre tous les sites (sinistrés) à cause de l'éloignement géographique», a déclaré M. Sanchez.

GRÈCE

Début de pollution près d'Athènes après le nauffrage d'un pétrolier

Des équipes de secours s'affairaient hier matin près d'Athènes à contenir le pétrole qui s'échappait des cales d'un pétrolier qui a coulé dimanche soir près de l'île de Salamine, ont indiqué les garde-côtes grecs.

Toute la baie au sud-est de l'île est affectée par cette pollution consécutive au naufrage du Agia Zoni II, un petit bâtiment de 91 mètres construit en 1972 et battant pavillon grec, selon le site Marine Traffic, qui transportait environ 3.500 litres de pétrole. La pollution s'étend sur plus d'1,5 kilomètres et le nettoyage complet pourrait prendre quatre mois, a indiqué à la radio municipale d'Athènes Voula Toutountzi, conseillère de l'agglomération en charge de la pêche. Les causes du naufrage, survenu dimanche soir, ne sont pas claires. Les conditions météorologiques étaient très clémentes. Le capitaine et son second ont été arrêtés et mis en examen pour négligence, avant d'être remis en liberté en attendant le procès. Une équipe de secours a commencé à ériger des barrières sur l'eau pour contenir la fuite, avant de pomper le pétrole. Mais déjà la pollution a commencé à atteindre les plages de Salamine. Des techniciens essaient de leur côté de colmater la fuite sur le bâtiment. Les pêcheurs ont d'ores et déjà été priés d'éviter la zone.

TANZANIE :

42 hippopotames tués par l'anthrax dans le parc national de Ruaha

Au moins 42 hippopotames ont été tués par un foyer d'anthrax dans le célèbre parc national de Ruaha en Tanzanie, ont rapporté lundi les autorités. Christopher Timbuka, chef des gardes forestiers du parc de Ruaha, a indiqué que les résultats provisoires de l'investigation montraient que ces animaux sauvages ont été tués par l'anthrax, une infection provoquée par la bactérie *Bacillus anthracis*.

Selon ce responsable, une enquête menée entre août et début septembre de cette année indiquait que les décès avaient été observés dans trois principales zones connues pour abriter les hippopotames de ce parc.

«C'est le plus grand nombre d'hippopotames décédés de cette maladie jamais enregistré dans ce parc», a indiqué M. Timbuka, ajoutant : «Nous avons déjà envoyé des échantillons des hippopotames décédés à l'Agence de laboratoires de chimie du gouvernement pour une analyse plus approfondie». Le responsable a évoqué la pénurie d'eau sévère de la rivière Ruaha comme l'un des facteurs pouvant expliquer cette épidémie dans la réserve naturelle.

«Nous sommes intrigués par le faible débit de la rivière, en particulier pour la saison sèche actuelle», a indiqué M. Timbuka, ajoutant que les hippopotames du parc se déplacent vers l'amont sur de grandes distances au fur et à mesure que la rivière s'épuise à la saison sèche.

«Cela les force à se rassembler en grand nombre dans les quelques régions du cours de la rivière qui contiennent encore suffisamment de volume et de profondeur d'eau. Et une épidémie de cette maladie infectieuse pose de gros problèmes pour leur préservation», a indiqué le responsable, observant que les hippopotames devaient rester immergés dans l'eau pendant la journée sous peine de souffrir de surchauffe et d'insolations graves. Toutefois, des mesures ont été prises pour contrôler la propagation de cette maladie infectieuse dans ce parc de près de 20.226 km.

«L'apparition de la bactérie *Bacillus anthracis* est provoquée par un certain nombre de facteurs dont l'utilisation d'eau sale, ce qui est le cas ici avec l'eau de la rivière Ruaha utilisée par les hippopotames», a-t-il dit. L'année dernière, cinq hippopotames et trois girafes sont décédés dans le parc, mais la cause de leur décès n'a pas été clairement identifiée, a indiqué le gardien. Pour l'instant, le gouvernement tanzanien a mis en place une force spéciale chargée de trouver une solution durable pour l'écosystème de la rivière Ruaha, qui est actuellement assaillie par des facteurs anthropogènes, selon le chef des gardes forestiers. Cette mission spéciale a été chargée de veiller au débit de la rivière tout au long de l'année, a indiqué le responsable.

MEURTRES NÉO-NAZIS EN ALLEMAGNE: Perpétuité requise contre la principale accusée

Le parquet de Munich a requis hier la peine de réclusion criminelle à perpétuité contre Beate Z, seule survivante d'un trio accusé d'être des tueurs néonazis, une affaire qui a profondément choqué les Allemands, selon des sources médiatiques.

Il s'agit de l'un des plus grands procès d'après-guerre en Allemagne et d'une affaire hors norme, du fait notamment des errements des enquêteurs. Dans son réquisitoire, le représentant du Parquet fédéral, Herbert Diemer, a écarté toute possibilité que l'accusée, qui avait nié sa participation aux crimes, puisse bénéficier d'une peine plus clémente. Beate Z, 42 ans, est jugée depuis mai 2013 pour sa participation présumée à une série de dix meurtres, deux attentats à l'explosif contre des communautés étrangères et quinze braquages commis entre 2000 et 2007 par un groupuscule baptisé Clandestinité na-



tional-socialiste (NSU). Elle est la seule rescapée du trio qu'elle formait avec Uwe Mundlos (38 ans) et Uwe Böhnhardt (34 ans), selon l'AFP.

En 2011, les deux hommes ont été retrouvés morts par balles par la police au moment où celle-ci venait les arrêter. Les enquêteurs pensent qu'ils se sont soit tous deux suicidés, soit que l'un des deux a tué son complice avant de retourner l'arme contre lui-même. Huit des victimes tuées par le groupuscule sont pour la plupart turques ou d'origine turque.

Figurent aussi une Grecque et une pol-

cière. Cette affaire a profondément bouleversé l'Allemagne car le trio a pu être actif en toute impunité pendant des années, jetant une lumière crue sur les défaillances des services de renseignement intérieur, selon cette même source. En septembre 2016, Beate Z avait brisé son silence après plus de trois ans de procès en assurant ne «plus (avoir) de sympathie pour l'idéologie national-socialiste. Je ne juge plus les gens en fonction de leurs opinions ou de leurs origines mais en fonction de leurs agissements», avait-elle encore assuré.

ÉTATS-UNIS :

9 morts dans une fusillade au Texas

L'un des deux blessés dans une fusillade survenue au Texas, dans le sud des Etats-Unis, est décédé dimanche soir à l'hôpital, portant ainsi à neuf morts le bilan de ce drame, a rapporté lundi le quotidien *Dallas News*. Sept personnes ont été tuées par balle dimanche soir dans une maison située dans le nord de l'Etat, avant que la police n'abatte l'auteur présumé, avait rapporté la chaîne de télévision locale TV KHOU. La police de Plano, une ville située à 30 km au nord de Dallas, est intervenue après avoir reçu un appel de détresse. A son arrivée, elle a tué le suspect, avant de découvrir dans la maison les corps de sept personnes, ainsi que deux blessés qui ont été hospitalisés, selon la

même source. L'un de ces deux blessés est mort depuis, a confirmé lundi le chef de la police Gregory Rushin. L'état de santé de l'autre n'est pas connu. Meredith Hight, 27 ans, qui résidait dans cette maison, fait partie des victimes. Selon des documents judiciaires, elle avait demandé à divorcer d'un homme dénommé Spencer Hight. La mère de Mme Hight a affirmé à la chaîne WFAA-TV que c'est l'homme dont elle était séparé qui serait l'auteur de la tuerie. M. Rushin a indiqué que l'enquête n'en était qu'à ses débuts, des témoins étant interrogés et la police souhaitait s'assurer que tous les proches des victimes soient avertis avant que leurs noms ne soient pas publiés.

SUISSE

Un accident de train fait 33 blessés

Un accident de train a fait 33 blessés lundi en gare d'Andermatt, dans le centre de la Suisse, a indiqué la police cantonale. Au total, une centaine de personnes se trouvaient à bord du train, dont 65 écoliers et collégiens suisses, qui faisaient une sortie scolaire. 18 des blessés sont des enfants. Parmi les 15 autres blessés, 13 sont des Suisses et deux des Néerlandais, selon l'agence suisse ATS. «Aucun blessé n'est en danger de mort», a assuré une porte-parole de la police du canton d'Uri. «Nous venions d'entrer dans le wagon quand la secousse s'est produite» et a fait tomber les élèves dont certains avaient encore leurs bagages à la main, a témoigné un des professeurs, Chantal Michel. L'accident est survenu peu avant midi pendant une manœuvre du train de la compagnie régionale Matterhorn-Gotthard-Bahn composé d'une locomotive et de cinq wagons. La manœuvre consistait à envoyer sur une voie parallèle la locomotive, alors située à la fin du convoi qui effectuait normalement la liaison Disentis-Andermatt, afin de la placer en tête, a expliqué la porte-parole de la compagnie ferroviaire.

SELON UNE ÉTUDE

Fumer provoque un changement des cellules pulmonaires propice au cancer

Fumer régulièrement pendant des années provoque des changements dans les cellules pulmonaires qui les rendent plus vulnérables au développement d'un cancer, montre une étude effectuée en laboratoire, publiée lundi dans une revue américaine spécialisée.



Ces chercheurs ont exposé quotidiennement des cellules de poumon humain à une forme liquide de cigarette pendant 15 mois, ce qui pourrait équivaloir à une personne fumant durant vingt à trente ans de un à deux paquets par jour.

Après environ dix jours, ils ont observé des changements génétiques dans les cellules qui après 15 mois les prédisposaient davantage à un cancer.

«Quand on fume, on accumule des changements génétiques qui, nous pensons, accroissent les risques de provoquer des mutations responsables d'une tumeur», relève Stephen Baylin, co-directeur du programme de biologie du cancer à la faculté de médecine de l'université américaine Johns Hopkins, l'un des principaux auteurs de cette étude. «Les non-fumeurs ont un risque très faible de cancer pulmonaire», précise-t-il.

Ces anomalies génétiques désactivent littéralement de multiples gènes qui sont nécessaires pour protéger des cellules normales du poumon contre le cancer, expliquent les scientifiques. Mais ces changements génétiques ne provoquent pas de mutations de

l'ADN, ce qui suggère que les personnes qui arrêtent de fumer augmentent leurs chances de ne pas avoir de cancer.

«Cette étude laisse penser qu'il est peut-être possible d'inverser ces changements de l'ADN, plus aisément réversibles que des mutations, chez des fumeurs arrêtant la cigarette assez tôt», pointe Michelle Vaz, chercheuse à la faculté de médecine Johns Hopkins, une des co-auteurs.

Ces scientifiques mettent en garde contre le fait que leur modèle de recherche en laboratoire ne reproduit peut-être pas exactement ce qui se produit chez des personnes fumant pendant de nombreuses années.

Mais selon eux, cette étude est un premier pas dans la compréhension des processus «épi-génétiques» qui pourraient se produire au tout début de la transformation des cellules saines en un cancer du poumon.

Les chercheurs soulignent également ignorer si leur modèle de recherche peut s'appliquer à des personnes qui fument des cigarettes électroniques ou d'autres formes de tabac.

PORTUGAL:

Les hôpitaux perturbés par une grève des infirmiers



Le fonctionnement des hôpitaux publics portugais était fortement perturbé lundi par une grève des infirmiers, selon leurs syndicats, qui ont appelé à un mouvement social de cinq jours pour exiger notamment une réforme de leur statut. «Le taux de participation à la grève est de 85%», a déclaré le président du Syndicat des infirmiers portugais (SEP) João Azevedo, en précisant que la plupart des consultations et des soins non urgents avaient été annulés ou reportés.

Un service minimum était toutefois assuré dans les services d'urgence et de soins intensifs. Dans les principaux hôpitaux du pays, des centaines d'infirmiers se rassemblaient pour protester.

Les syndicats réclament une réforme de leur statut prévoyant la catégorie d'infirmier spécialisé, assortie d'une revalorisation salariale, et l'application du régime des 35 heures de travail hebdomadaires à tous les infirmiers, comme c'est le cas pour les fonctionnaires portugais.

Environ 16.000 infirmiers pourraient prétendre au statut de spécialiste, selon la présidente de l'Ordre des Infirmiers, Ana Rita Cavaco. D'après cette responsable, le service public de santé est en situation de sous-effectif et aurait besoin de 30.000 infirmiers supplémentaires.

APS

SELON UNE ÉTUDE PUBLIÉE LUNDI 80 millions de voitures en moins en Europe d'ici 2030



Le parc de voitures en circulation pourrait baisser de 80 millions de modèles en Europe d'ici 2030, en raison de la progression de l'autopartage, selon une étude publiée lundi.

D'ici 2030, l'Europe devrait voir le nombre de voitures sur les routes passer de 280 à 200 millions d'unités, mais le trafic sur les routes va augmenter car les voitures partagées seront bien plus utilisées que des véhicules détenus en propre, a estimé le cabinet PricewaterhouseCoopers «PwC», auteur de l'étude.

«D'ici quelques années, la norme actuelle selon laquelle la plupart des gens conduisent leur propre véhicule va devenir un concept de mobilité parmi d'autres», pronostique Christoph Stürmer, expert automobile chez PwC. Selon le cabinet de conseil, un kilomètre sur trois parcouru en Europe le sera à l'avenir sous l'une des diverses formes de l'autopartage, une tendance aussi visible en ville qu'à la campagne. Le développement de l'électrification et de la conduite autonome vont doper le recours à la conduite partagée. Certains parcours seront effectués à vide, quand un 'taxi-robot' ira chercher son client par exemple.

Un véhicule partagé roulera en moyenne 38.000 kilomètres par an, grosso modo l'équivalent d'un taxi, contre 13.200 kilomètres par an pour une voiture non partagée, a calculé PwC. Avec pour conséquence qu'une voiture partagée sera à remplacer plus souvent, tous les 3,9 années, contre toutes les 17,3 années pour une voiture individuelle. Le nombre d'immatriculations annuelles en Europe devrait de ce fait augmenter d'un tiers en 2030, à 24 millions d'unités, malgré un parc automobile globalement plus restreint. «Les constructeurs automobiles et leurs fournisseurs vont faire face à des décisions critiques dans les années à venir», affirme Christoph Stürmer: il leur faudra investir massivement, au risque de compromettre leurs marges, pendant que de nouveaux concurrents venus des technologies, à l'image de Google aujourd'hui, s'affirmeront sur le marché. Des changements qui pourraient être fatals aux constructeurs trop petits pour se maintenir sur le marché. Reste à faire accepter de nouveaux principes de mobilité, à commencer par le fait de partager son véhicule avec d'autres: 54% des Allemands l'excluent totalement, selon l'étude, quand 84% des Chinois y sont prêts.

ONU :

3,5 millions de jeunes réfugiés ne sont pas scolarisés

Plus de la moitié des jeunes réfugiés dans le monde ne sont pas scolarisés, soit 3,5 millions de personnes au total, en dépit de progrès modestes dans les inscriptions en primaire, selon un rapport du HCR publié hier.

Sur les 6,4 millions de jeunes réfugiés en âge scolaire recensés en 2016 par le Haut-Commissariat de l'ONU pour les réfugiés (HCR), 2,9 millions seulement étaient inscrits à l'école.

«Plus de 3,5 millions d'enfants réfugiés de 5 à 17 ans n'ont pu aller à l'école au cours de l'année académique passée», ajoute le HCR, qui publie son deuxième rapport «Laissés pour compte: la crise de l'éducation des réfugiés» sur le sujet.

L'an dernier, la première édition parlait de 3,7 millions d'enfants déscolarisés. «L'éducation de ces jeunes est d'une importance cruciale» tant pour les pays d'accueil que pour les pays d'origine, a souligné Filippo Grandi, le Haut-Commissaire des Nations Unies pour les réfugiés, en rappelant que «sur les



17,2 millions de réfugiés qui relèvent de la compétence du HCR, la moitié sont des enfants».

Mais «par rapport aux autres enfants et adolescents du monde, l'écart en termes d'opportunités se creuse sans cesse davantage pour les réfugiés», a-t-il exploré.

Si 91% des enfants vont à l'école primaire dans le monde, le chiffre tombe à 61% seulement pour les jeunes réfugiés. En secondaire on passe de 84% d'adolescents scolarisés dans le monde à 23% pour les réfugiés.

Le HCR note quelques progrès dans les inscriptions en primaire, qui sont augmentés de 50 à 61% au cours de l'année écoulée, en raison de deux facteurs: l'amélioration des politiques et les investissements dans l'éducation des réfugiés sy-

riens d'une part, et d'autre part «l'arrivée d'enfants réfugiés en Europe où l'éducation est obligatoire». Mais «des entraves importantes persistent, principalement parce qu'un réfugié sur trois vit dans des pays à revenus faibles». Et «ces réfugiés-là sont ceux qui sont les moins susceptibles d'aller à l'école, six fois moins qu'à l'échelle mondiale», ajoute le rapport.

Dans les pays à faibles revenus, qui continuent d'accueillir l'essentiel des réfugiés, les taux de scolarisation des réfugiés sont inférieurs à 50% pour le primaire et atteignent 9% seulement dans le secondaire. Ce «niveau catastrophique» de scolarisation «indique clairement la nécessité d'investir dans ces pays hôtes souvent oubliés», selon M. Grandi.

CARAÏBES :

Des milliers de sans-abris après le passage de l'ouragan Irma

Des milliers de personnes sont sans abri et ont besoin d'être hébergées de toute urgence, après le passage de l'ouragan «Irma», notamment dans l'Est des Caraïbes, selon un point de la situation publié hier par l'OMS (organisation mondiale de la santé). Irma a fait au moins 40 morts sur son passage aux Caraïbes et en Floride, selon les indications des autorités locales.

Selon le document de l'OMS, «les îles ayant subi les plus graves dommages ont un besoin urgent de nouveaux personnels médicaux pour remplacer ceux qui travaillent sur place 24 heures sur 24 depuis le passage de l'ouragan Irma». Des rapports préliminaires dans les îles Turques-et-Caïques montrent que la population a été «très affectée» dans certaines îles, avec 80 à 90% des habitations endommagées à la Caïque du Sud, 70% à Providenciales, 50% à la Grande Turque, et moins de 20% à la Caïque du Nord et la Caïque du Milieu.

A Saint-Martin, des installations sanitaires temporaires, sous tente, ont été aménagées. A Saint-Barthélemy, les services de santé sont à nouveau opérationnels, et du personnel médical a été envoyé sur place, depuis la Guade-



loupe. A Sint-Maarten, la partie néerlandaise de l'île de Saint-Martin, 5.000 personnes sont en attente d'un hébergement d'urgence, après les dommages subis par près de 40% des logements. Des avions militaires ont apporté 40 tonnes de nourriture, d'eau et de matériel médical. Des cachets pour purifier l'eau ont aussi été distribués. Au total, 392 personnels militaires ont été déployés à Sint-Maarten. Aux Etats-Unis, ajoute l'OMS, presque 6 millions de personnes sont privées de courant électrique.

L'agence américaine des situations d'urgence (Fema) a indiqué pour sa part, selon l'OMS, que 192.000 personnes sont hébergées dans des abris en Floride et 7.095 en Géorgie.

L'épilepsie Pas forcément grave

Mouvements désordonnés, secousses, absences... Les enfants ont parfois des symptômes étranges. Et si c'était une épilepsie ?

Y a-t-il un âge pour devenir épileptique ?

En France, les épilepsies touchent environ 500 000 personnes et s'imposent comme la deuxième pathologie neurologique après les accidents vasculaires cérébraux (AVC). Et ce sont les enfants qui sont d'abord touchés. Aux parents de s'alarmer et de s'interroger sur certains symptômes déroutants, surtout lors d'un premier épisode. Heureusement, ce n'est pas forcément grave, ni durable et, parfois, des signes inquiétants ne correspondent pas à une épilepsie... Le point avec le Dr Jean-Marc Pinard, neurologue-pédiatre à l'hôpital Raymond-Poincaré de Garches.

Près de la moitié des cas se révèlent avant 15 ans et surtout au cours des deux premières années. Le nombre d'épilepsies commençant à l'âge adulte reste faible, puis il augmente passé 60 ans. Il faut se dire que l'apparition précoce des symptômes chez l'enfant n'est pas toujours un signe de gravité.

C'est dû à quoi ?

On parle plutôt d'épilepsies, car leurs causes sont multiples et leur diagnostic complexe. L'origine peut être génétique, voire héréditaire, surtout quand des membres de la famille sont également touchés. Des anomalies chromosomiques et de nombreux gènes, encore méconnus pour la plupart, sont impliqués.

Ainsi, des malformations cérébrales, des maladies métaboliques perturbant le fonctionnement des neurones du cerveau entraînent des épilepsies. Dans d'autres cas non génétiques, il s'agit de "cicatrices" dans le cerveau provoquées par une souffrance comme la grande prématurité ou une infection pendant la grossesse (rubéole, toxoplasmose...). De même, un enfant peut devenir épileptique après un AVC, une méningo-encéphalite ou un traumatisme crânien grave (bébé secoué, par exemple). Souvent les parents redoutent une tumeur cérébrale qui



est très rare chez l'enfant. L'équation épilepsie = cancer est donc fautive. Enfin, les médecins ne trouvent pas toujours une cause, ce qui ne veut pas dire qu'on ne pourra pas traiter la maladie.

Qu'est-ce qui se passe exactement ?

Prenons l'image des perturbations de l'audio passant sous des lignes à haute tension... De même que la réception des ondes est temporairement brouillée, le fonctionnement électrique cérébral est "dérégulé" lors de la crise, avant de redevenir normal. Cela dure généralement moins de deux minutes, le cerveau en sort indemne et le patient ne souffre pas. Extérieurement, les manifestations sont de nature et d'impor-

tance variables : myoclonies (secousses brusques involontaires d'un ou plusieurs membres), tremblements, rotation de la tête et des yeux, chute, cri, parfois morsure de la langue, évanouissement... La crise peut être partielle en ne touchant que le visage, un membre, ou généralisée lorsqu'elle gagne tout le corps et qu'il y a perte de connaissance.

Quelle attitude adopter en cas de crise ?

L'important est de ne pas céder à la panique afin de pouvoir rassurer l'enfant. Concrètement, on l'allonge sur le côté s'il semble parti ailleurs ou s'il est pris de secousses. On éloigne les objets pour lui éviter de se blesser. On ne tente pas de contraindre ses gestes désordonnés et de mettre un objet (ou les doigts) dans la bouche pour rentrer sa langue car, en étant couché sur le côté, il ne l'avalerait pas. Lors d'un premier épisode, il faut appeler les secours et consulter un médecin qui orientera, si besoin, vers un service spécialisé pour déterminer s'il s'agit ou non d'épilepsie. Un électroencéphalogramme et d'autres examens, voire une IRM cérébrale, seront pratiqués.

Comment repérer les signes annonciateurs ?

Chaque patient a des signes qui lui sont propres. L'enfant ressent parfois la crise approchée par une sensation bizarre, une hallucination visuelle ou auditive, une frayeur... Lorsque les crises se répètent, les parents apprennent à repérer des changements de comportement parfois subtils (mouvements, humeur...) qui apparaissent avant ou au début des épisodes. Ceux-ci peuvent sur-

venir lorsque l'enfant manque de sommeil ou éprouve une émotion (peur, joie...). Mais il est difficile de prédire quand ils surviendront.

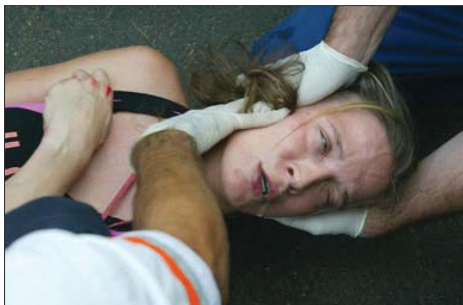
Quels sont les traitements et les évolutions possibles ?

Avant tout, cela dépend du type et de la cause de la maladie. En général, l'épilepsie se traite avec des médicaments anticonvulsifs. Ils ne sont pas toujours nécessaires, surtout dans les formes bénignes avec des crises brèves ne survenant que la nuit. Plus ou moins dosés selon l'âge du patient et la gravité de la maladie, les anticonvulsifs permettent une disparition totale des symptômes dans 70 % des cas. Et s'il existe plus de 20 % d'épilepsies réfractaires au traitement, il est possible d'améliorer considérablement la vie des patients en ajustant les doses, parfois en les associant ou en prescrivant de nouvelles molécules. Bonne nouvelle : certaines formes bénignes, partielles ou généralisées, disparaissent spontanément vers 10-12 ans et l'enfant n'en entendra plus parler le reste de sa vie. Après quelques années, le médecin peut arrêter le traitement.

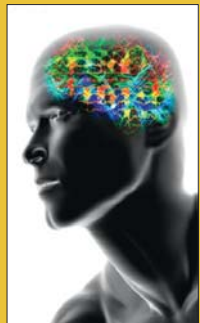
Dites docteur...

Un enfant peut faire des convulsions ou avoir une perte de connaissance sans qu'il s'agisse d'une épilepsie. Cela peut être dû à :

- de la fièvre. Impressionnant, mais généralement bénin
- une intoxication, quand les symptômes sont liés à un manque de sucre (hypoglycémie) ou de calcium (tétanie), à un coup de chaleur (déshydratation), à une méningo-encéphalite.
- un trouble cardiaque bénin (malaise vagal) ou grave.



Des implants en soie atténuent la maladie



Des chercheurs américains ont mis au point un système permettant de libérer une molécule, l'adénosine, qui atténue les crises d'épilepsie. Des essais cliniques sur des rats ont donné des résultats encourageants sur le long terme. Des premiers essais menés sur des rats en laboratoire ont permis de valider un nouveau système pour arrêter la progression de l'épilepsie : donner de l'espoir aux patients qui ne répondent pas au traitement médicamenteux, soit 30% des cas. Cette maladie, qui touche 0,6 à 0,7 % de la population en France, se manifeste par des crises résultant d'une décharge anormale et simultanée de milliers de neurones, explique l'Institut national de la santé et de la recherche médicale (Inserm) sur son site. Or, des chercheurs américains du Legacy Research Institute (Portland), de l'Oregon Health and Sciences University (OHSU) et de l'Université Tufts (Boston) se sont penchés sur les effets de l'adénosine, une molécule libérée par les neurones connue pour atténuer les crises. Dans une étude publiée par la revue *The Journal of clinical investigation*, les scientifiques expliquent avoir mis au point des implants en soie conçus pour libérer cette substance. Placés dans le cerveau de rats épileptiques, ces implants ont entraîné une amélioration significative de la maladie sur le long terme. Les chercheurs estiment que pour un traitement de 10 jours d'adénosine, l'action de la molécule dure environ trois mois. Ces implants, qui sont biodégradables et se dissolvent complètement après avoir libéré l'adénosine, doivent encore être testés chez des patients humains, mais ils ouvrent la porte à une nouvelle forme de traitement qui pourrait changer significativement le quotidien des malades.

Le sel alimentaire influencerait les crises

Des chercheurs américains ont découvert l'influence du sodium sur les neurotransmetteurs du cerveau. Grâce à leurs recherches, des nouveaux médicaments permettant de soigner des troubles comme l'épilepsie pourraient voir le jour.

Grâce à la découverte du rôle joué par le sodium au cœur des fonctions cérébrales, on peut envisager des médicaments visant à soigner des maladies comme l'épilepsie ou la douleur neuropathique. En effet, des scientifiques américains de l'université McGill en collaboration avec des chercheurs de l'université d'Oxford ont prouvé que le sodium, l'ingrédient principal du sel alimentaire, est le commutateur unique d'un récepteur de neurotransmetteur du cerveau, appelé le récepteur kainate, responsable de nombreux troubles comme l'épilepsie, qui touche 0,6 à 0,7 % de la population française.

Les auteurs de l'étude ont utilisé des simulations informatiques pour comprendre l'incidence du sodium sur le récepteur kainate et parvenir à ces conclusions, publiées par la revue *Nature Structural & Molecular Biology*.

En travaillant sur un médicament capable de désactiver ces récepteurs, il serait donc possible, par exemple, de limiter les crises d'épilepsie. Entre autres, les chercheurs ont identifié le site précis "qui lie les atomes de sodium et contrôle l'activation et l'inactivation des récepteurs kainates", ce qui signifie que les futurs médicaments développés en marge de cette étude présenteront moins d'effets indésirables que les traitements actuels, affirme Derek Bowie, l'un des auteurs de l'étude.



Des avancées qui donnent de l'espoir



Des récentes études portant sur l'épilepsie ont permis de découvrir qu'une injection de cellules cérébrale peut calmer les crises. Parallèlement, un nouveau dispositif a été mis au point pour en prédire l'arrivée. Une nouvelle étude des chercheurs de l'université de San Francisco, aux États-Unis, donne de l'espoir au 40% des personnes souffrant d'épilepsie qui ne répondent pas aux traitements. Les chercheurs sont parvenus à arrêter les crises chez des souris adultes atteintes d'une forme sévère d'épilepsie en leur transplantant un certain type de cellules dans le cerveau.

Cette maladie, qui touche plus de 60 millions de personnes dans le monde, se manifeste par des crises avec des contractions musculaires et une perte de connaissances entraînant souvent une chute et,

parfois, des blessures. L'étude, publiée dans la revue *Nature Neuroscience* du 5 mai et complétée par une autre étude parue dans *Cell Stem Cell*, laisse espérer que les thérapies cellulaires sont efficaces dans le traitement de l'épilepsie tout comme pour d'autres troubles neurologiques.

Entre autres, le professeur Mark Cook, chef du service de médecine à l'université de Melbourne, en Australie, et les chercheurs de l'entreprise NeuroVista, aux États-Unis ont mis au point récemment un nouveau dispositif composé d'un implant et d'un boîtier permettant de prédire à 65% l'arrivée d'une crise.

De quoi bouleverser le quotidien des personnes touchées par l'épilepsie, deuxième maladie neurologique la plus fréquente après l'AVC.

MALADIES NEUROLOGIQUES

Un mini-cerveau pour mieux les comprendre

Des chercheurs ont créé du tissu cérébral humain en laboratoire à partir de cellules souches. Cette technique n'en finissant pas de faire avancer la recherche médicale. Une fois de plus, c'est grâce à elles que des chercheurs ont réussi une nouvelle prouesse : créer un tissu cérébral humain qui pourrait faciliter l'étude des maladies neurologiques. La revue *Nature* révèle les détails de ces travaux, coordonnés par Juergen Knoblich, de l'Académie des Sciences autrichienne. L'équipe de scientifiques a obtenu ce qu'ils appellent des organoïdes cérébraux dans des boîtes de Petri, ces récipients cylindriques peu profonds

utilisés dans les laboratoires, à partir de cellules souches pluripotentes, capables de générer toutes sortes de cellules du corps. Les chercheurs expliquent avoir créé des cellules nerveuses actives qui se sont auto-organisées en organoïdes. Ces mini-cerveaux de la taille d'un pois, composés de tissus cérébraux en trois dimensions, ont survécu pendant quelques mois grâce à l'oxygène et aux nutriments qui leur ont été fournis. "Ce système de culture en 3D culture développe une variété de régions cérébrales capables d'imiter les unes sur les autres", lit-on dans le résumé de l'étude. Le but n'était pas de recréer un

cerveau entier, mais plutôt d'observer les différentes étapes de la formation du cortex cérébral et les différents troubles du développement qui peuvent survenir, rappelle Oliver Brüstle de l'université de Bonn (Allemagne) dans *Nature*. D'ailleurs, "les chercheurs ont pu noter grâce à cette méthode, et en se servant de cellules d'un patient, des anomalies de la différenciation neuronale qui pourraient expliquer la microcéphalie (cerveau de petite taille) dont il est atteint", révèle l'AFP. Avancée pourrait permettre d'étudier les maladies liées au développement du cerveau.

CENTRAFRIQUE: 8 morts, 28.000 personnes sans aide humanitaire à Batangafo

Huit personnes dont sept civils ont été tuées depuis jeudi à Batangafo, dans le nord-ouest de la Centrafrique, selon un bilan provisoire établi hier par Médecins sans frontières (MSF), seule ONG encore présente dans la localité où près de 30.000 personnes sont privées d'aide humanitaire.

«Des civils venant chercher refuge à l'hôpital se sont fait tirer dessus, parmi eux une adolescente de 15 ans, morte sur le coup» jeudi tout comme un enfant de 2 ans et deux autres personnes, indique MSF dans un communiqué publié mardi soir, ajoutant que trois victimes étaient mortes de leurs blessures ce week-end.

L'attaque, perpétrée par des hommes armés non identifiés, fait suite au meurtre jeudi d'un journalier travaillant pour une ONG, explique MSF qui condamne «ces attaques à l'encontre des populations civiles et des travailleurs humanitaires».

A Batangafo, plus de 28.000 personnes sont désormais privées d'aide humanitaire suite au retrait des ONG présentes sur place, s'inquiète le Comité de Coordination des ONG internationales en Centrafrique (CCO) dans un communiqué mardi soir. Seule MSF dit assurer encore «des urgences vitales».

Le CCO, qui regroupe 52 ONG, dénonce «l'extrême violence de cette énième attaque, notamment l'utilisation de lance-roquettes et d'autres armes automatiques à l'intérieur d'une base humanitaire».

«Ce retrait démontre, encore une fois, un rétrécissement de l'accès humanitaire dans tout le pays», ajoute le communiqué. Batangafo est en proie à un regain de violences depuis fin juillet, lorsque de violents combats entre des hommes non identifiés ont fait 24 morts et fait fuir des réfugiés.

La Centrafrique peine à sortir du conflit commencé avec le renversement en 2013 du président François Bozizé par l'ex-rébellion de la Séléka, entraînant une contre-offensive des milices anti-balakas.

Le nombre de personnes déplacées dans le pays est passé de 400.000 en janvier à plus de 600.000 en août, rappelle le CCO. Selon l'ONU, la moitié des 4,5 millions de Centrafricains dépend de l'aide humanitaire.

TOGO: Les réformes constitutionnelles pas à l'ordre du jour du Parlement

Les députés de l'opposition ont réclamé hier une suspension immédiate de la session parlementaire extraordinaire, qui n'abordera pas l'avant projet de loi de réforme constitutionnelle prévoyant une limitation de mandats présidentiels, selon l'ordre du jour.

«Le projet de budget de l'Assemblée Nationale, pour la gestion de 2018» sera examiné à la séance d'ouverture du mardi 12 septembre, selon l'ordre du jour du Parlement.

Aussitôt, Eric Dupuy, porte-parole de l'Alliance Nationale pour le Changement (ANC), principal parti de l'opposition, a réclamé une «clôture immédiate de la session extraordinaire», estimant que cet ordre du jour était en déphasage avec l'actualité politique nationale.

Le président de l'Assemblée a ensuite demandé une interruption des débats pour trancher sur cette demande. Par ailleurs, les forces de l'ordre ont formé dans la nuit un cordon de sécurité empêchant tout rassemblement populaire aux abords de l'Assemblée nationale, comme l'avait demandé lundi l'opposition.

ZIMBABWE Le Zimbabwe de nouveau autosuffisant sur le plan alimentaire

Le Zimbabwe a produit suffisamment de nourriture pour nourrir sa population, une première depuis le lancement en 2000 d'une réforme agraire, a proclamé hier son président Robert Mugabe.

«Le pays a réussi cette année à être de nouveau autosuffisant sur le plan alimentaire grâce à une bonne saison des pluies et l'introduction d'une centralisation de l'agriculture», a déclaré M. Mugabe lors de l'ouverture de la session parlementaire à Harare.

«Le gouvernement s'attelle désormais à consolider» ces bons résultats en investissant notamment dans l'irrigation et la collecte d'eau, a précisé M. Mugabe.

Ancien grenier à céréales de l'Afrique australe, le Zimbabwe a vu sa production agricole chuter drastiquement après le lancement en 2000 d'une réforme agraire conduite par M. Mugabe.

Officiellement, il s'agissait alors de corriger les inégalités héritées du passé colonial. Plus de 4.000 des 4.500 agriculteurs blancs du Zimbabwe ont été expulsés de leurs terres, redistribuées à des Noirs souvent inexpérimentés ou sous-équipés. Cette réforme a plongé le pays dans une profonde crise économique, dans laquelle il est toujours enlégé.

La semaine dernière, la confédération des détaillants du Zimbabwe a mis en garde contre le risque d'une pénurie de produits de base en raison de manque de liquidités.

TUNISIE:

Le Parlement approuve un remaniement ministériel partiel

Les membres de l'Assemblée des représentants du peuple (ARP) de Tunisie ont accordé, lundi, leur confiance aux nouveaux ministres et secrétaires d'Etat proposés par le Chef du gouvernement

Youssef Chahed dans le cadre de son dernier remaniement ministériel annoncé le 6 septembre dernier, ont rapporté hier les médias tunisiens.

L'ARP a approuvé, tard dans la soirée de lundi, le remaniement ministériel partiel dont 13 ministres et 7 secrétaires d'Etat proposés par le chef du gouvernement Youssef Chahed, et le nouveau cabinet proposé par M. Chahed est désormais composé de 28 ministres et 15 secrétaires d'Etat, selon l'agence de presse TAP.



Pour obtenir la confiance de l'Assemblée, chaque nouveau membre du gouvernement Youssef Chahed devait obtenir l'approbation de la majorité absolue des membres (109 voix sur un total de 217), a précisé la source.

Mis à part le secrétaire d'Etat aux Transports (125 voix), tous les autres membres de cette composition a bénéficié d'au moins 133 voix favorables, tandis que les deux ministres de la Défense et des Finances ont eu la confiance la plus remarquable avec 153 voix favorables, chacun.

Chahed a annoncé le 6 septembre 2017 un remaniement ministériel partiel en se basant sur les articles 92 et 89 de la Constitution relatives aux compétences du Chef du gouvernement.

SOUDAN DU SUD :

Le CICR suspend ses opérations dans une partie du pays après le meurtre de son employé

Le Comité international de la Croix-Rouge (CICR) a annoncé lundi avoir suspendu ses opérations dans la région d'Equatoria au Soudan du Sud, suite au meurtre d'un membre de son personnel vendredi dernier alors qu'ils participaient à une livraison d'aide humanitaire aux victimes du conflit armé.

Mari Afret Mortvert, porte-parole du CICR au Soudan du Sud, a déclaré que son organisation avait temporairement suspendu ses opérations dans la région d'Equatoria pour évaluer la situation de sécurité et en signe de deuil pour leurs collègues assassinés.

M. Mortvert a ajouté que le CICR menait actuellement des investigations sur le mort du chauffeur avant de prendre une décision sur l'avenir de ses opérations dans cette région.

«Pour l'instant nos déplacements ont été stoppés dans la ré-

gion d'Equatoria. Nous essayons juste de comprendre et d'enquêter sur ce qui s'est passé, mais il est trop tôt pour donner des détails sur quand, où et comment nous poursuivrons nos activités», a déclaré M. Mortvert à Xinhua par téléphone.

Lukudu Kennedy Laki Emmanuel, qui a rejoint le CICR en tant que chauffeur de camion en 2014, a été abattu lorsqu'un convoi de neuf camions et d'un véhicule à quatre roues a été attaqué par des assaillants non identifiés.

L'agence d'aide humanitaire a déclaré que ce convoi revenait d'une opération d'aide dans la région d'Equatoria Ouest.

Selon l'ONU, le Soudan du Sud est devenu un environnement hostile pour les travailleurs humanitaires. Depuis le début de la guerre civile dans ce pays d'Afrique de l'Est en 2013, plus de 80 travailleurs humanitaires ont été tués, dont 16 au cours de cette

seule année. Conformément au droit humanitaire international, les attaques intentionnelles contre le personnel d'aide humanitaire peuvent constituer des crimes contre l'humanité.

Le Soudan du Sud est emboîré dans un conflit qui dure depuis plus de trois ans et a prélevé un tribut dévastateur sur la population du Soudan du Sud.

L'accord de paix signé à Addis-Abeba en 2015 sous une forte pression internationale a été de nouveau rompu avec la reprise des violences entre les forces rivales du gouvernement et de l'opposition à Juba, capitale du pays, en juillet 2016.

Ce conflit s'est propagé depuis à d'autres régions qui bénéficiaient auparavant d'une paix relative, provoquant des déplacements massifs d'au moins 4 millions de personnes au total à l'intérieur du pays et vers les pays voisins.

ONU-NIGER

Le nouveau chef de l'humanitaire salue le gouvernement nigérien pour sa gestion de la crise humanitaire

Le secrétaire général adjoint aux affaires humanitaires et coordonnateur des secours d'urgence des Nations unies, Mark Lowcock, a félicité à la fin d'une mission de trois jours au Niger le gouvernement nigérien pour avoir fait face efficacement à la crise humanitaire complexe dans le pays.

Il a, par ailleurs, salué le rôle du gouvernement dans la gestion de l'assistance d'urgence au profit de 400.000 personnes dans la région de Diffa où une personne sur deux a besoin d'assistance humanitaire et où les attaques des terroristes de Boko Haram demeurent une menace grave, selon un communiqué publié jeudi par l'ONU.

«J'ai été impressionné de constater comment les braves travailleurs œuvrent aux côtés du gouvernement pour fournir l'assistance humanitaire aux personnes les plus vulnérables au Niger, parfois dans des conditions très difficiles et dangereuses», a dit M. Lowcock.

«Le renforcement de l'assistance humanitaire au Niger ces dernières années a été effectif», a-t-il ajouté. «Nous avons réussi à atteindre des millions de personnes, sans aucun doute pour sauver des vies et éviter le pire.

Cependant, les besoins humanitaires restent importants et l'aide de la communauté internationale, en soutien aux efforts du Niger, reste cruciale».

M. Lowcock a visité N'gagam, un village de la région de Diffa à 50 km de la capitale régionale. Ce village est situé près de la frontière avec le Nigeria. La population de N'gagam était estimée à 1.000 habitants avant la crise mais aujourd'hui le village accueille 13.500 personnes -en provenance du Niger et du Nigeria- dont leurs habitations ont été détruites et leurs villages considérés trop dangereux pour un retour éventuel. La plupart des 250.000 personnes déplacées dans la région ressentent la pression de cet important afflux.

«Le gouvernement et le peuple du Niger ont fait preuve d'une générosité et d'un humanisme énormes en accueillant les réfugiés et les personnes déplacées internes qui ont fui les violences -non seulement dans le Bassin du Lac Tchad mais également dans l'ouest du pays pour les personnes ayant fui l'insécurité au Mali», a dit M. Lowcock. Le Niger est un partenaire actif au niveau international dans les efforts visant à remédier aux crises tant dans le Bassin du Lac Tchad que dans le Sahel. Au Niger, M. Lowcock a aussi eu des rencontres avec les représentants des Nations Unies, des Organisations non-gouvernementales internationales et du corps diplomatique, en sus des audiences avec les autorités nationales notamment le Premier Ministre, Brigi Rafini, et le ministre de l'Action humanitaire et de la Gestion des catastrophes, Laouan Magagi, qui l'a accompagné à Diffa.

APS

IRAK : REJET DU RÉFÉRENDUM SUR L'INDÉPENDANCE DU KURDISTAN

Le Parlement pour «l'unité» de l'Irak

Le Parlement irakien a décidé, dans une démarche visant à maintenir «l'unité du territoire et du peuple irakiens», à faire barrage à la tenue du référendum sur l'indépendance prévu le 25 septembre au Kurdistan irakien, un projet fortement fustigé par nombre de pays, mais dont le rejet a suscité la protestation des Kurdes irakiens qui se sont retirés de la séance parlementaire.



Le chef du Parlement, Salim al-Joubouri, a estimé que ce vote, ajouté à l'ordre du jour à la demande de 80 députés, visait à maintenir «l'unité du territoire et du peuple irakiens». Le vote du Parlement, a-t-il encore précisé, «impose au Premier ministre de prendre toutes les mesures pour protéger l'unité de l'Irak et d'entamer un dialogue sérieux avec les autorités de la région autonome du Kurdistan irakien, située dans le nord du pays.

Baghdad et le Premier ministre Haider al-Abadi n'ont cessé de répéter au cours des derniers mois que cette consultation était «contraire à la Constitution».

Le référendum divise néanmoins les Kurdes irakiens, qui, dans leur majorité, adhèrent au rêve d'un Etat kurde mais discutent de l'opportunité du calendrier choisi par l'actuel président de la région autonome Massoud Barzani.

Ce rendez-vous électoral était également jugé sensible car la province de Kirkouk, une zone pétrolière disputée

au nord de Baghdad et rattachée au gouvernement fédéral, a décidé d'y participer contre l'avis des autorités centrales irakiennes.

Les désaccords entre Baghdad et le gouvernement du Kurdistan irakien restent significatifs depuis des années, les Kurdes considérant que la province de Kirkouk, riche en pétrole, et des portions des provinces de Ninive, de Diyala et de Salah ad-Dine doivent être intégrées à leur région semi-autonome, ce que refusent tant les communautés arabes et turkmènes locales que les autorités irakiennes.

Le référendum aurait pu être «une grave erreur», selon Ankara

Ce référendum, même non contraignant, a également suscité une levée de boucliers de Washington, de capitales européennes et de l'Iran voisin, qui craignent qu'un tel processus attise les appétits séparatistes des minorités kurdes dans d'autres pays. Mais le plus grand opposant à ce projet de référendum était la Turquie.

Ankara, opposée à toute forme d'indépendance kurde, avait affirmé après l'annonce de l'initiative, que le référendum d'indépendance que le Kurdistan irakien prévoit d'organiser le 25 septembre était une «grave erreur».

«Nous estimons que la tenue d'un référendum d'indépendance annoncée (par la présidence kurde irakienne) constituera une grave erreur», avait indiqué le ministère turc des Affaires étrangères.

Les autorités du Kurdistan, avaient réclamé l'application de l'article 140 de la Constitution irakienne adoptée en 2005 qui stipule qu'un référendum doit être organisé dans les régions disputées entre Baghdad et la région kurde afin de permettre aux habitants de faire le choix entre le Kurdistan irakien ou l'Irak.

Cet article fixe plusieurs étapes pour résoudre le litige concernant la province de Kirkouk et d'autres régions disputées, y compris la tenue d'un référendum. Composée de trois provinces, le Kurdistan est une région du nord de l'Irak autonome depuis 1991 et dont les forces sont impliquées dans l'offensive contre le groupe terroriste autoproclamé «Etat islamique (EI/Daech)» en Irak.

Les Kurdes irakiens qui seraient environ 4,6 millions soutiennent majoritairement l'idée d'indépendance.

Sur le plan économique, le Kurdistan irakien fait face à une situation difficile en raison de la baisse des prix du pétrole, principale source de revenus pour financer son administration.

BIRMANIE: 370.000 Rohingyas ont fui au Bangladesh depuis fin août

Environ 370.000 Rohingyas ont trouvé refuge au Bangladesh pour fuir les violences dans l'ouest de la Birmanie depuis fin août, ont indiqué hier les Nations unies.

«Un nombre de Rohingyas estimé à 370.000 est entré au Bangladesh après avoir fui les violences dans l'Etat de l'Arakan depuis le 25 août», a déclaré à Joseph Tripura, porte-parole de l'agence onusienne pour les réfugiés.

Le Conseil de sécurité de l'ONU se réunira mercredi pour discuter des violences en Birmanie. Le Royaume-Uni et la Suède avaient réclamé cette réunion en urgence du Conseil de sécurité alors que les inquiétudes internationales vont croissant sur le sort des Rohingyas dans l'Etat birman Rakhine.

TURQUIE: Erdogan : «Achat de systèmes antiaériens S-400 russes»



La Turquie va se doter de systèmes de défense antiaérienne S-400 russes, a annoncé le président turc Recep Tayyip Erdogan cité hier par les médias turcs. «Les signatures ont été faites pour l'achat de systèmes S-400 à la Russie», a déclaré M. Erdogan cité par plusieurs journaux dont le quotidien Hürriyet, ajoutant: «un acompte a également été versé pour autant que je le sache».

Le président russe Vladimir Poutine «et moi-même sommes déterminés sur cette question», a-t-il poursuivi, s'exprimant à la presse à bord de l'avion qui le ramenait d'une visite au Kazakhstan.

Moscou a également confirmé l'accord: «Le contrat a été signé et on se prépare à le mettre en œuvre», a déclaré à l'agence de presse russe TASS Vladimir Kojine, conseiller pour la coopération militaire et technique du Kremlin.

M. Kojine a expliqué que «les S-400 sont un des systèmes les plus compliqués, composé d'un ensemble de matériels techniques, d'où un grand nombre de «subtilités» à régler. En effet, le système S-400 comprend plusieurs stations radar ainsi que des missiles de diverses portées et des équipements de maintenance.

«Je peux seulement dire que toutes les décisions prises sur ce contrat correspondent à nos intérêts stratégiques», a-t-il poursuivi, ajoutant comprendre «très bien la réaction de certains de nos partenaires occidentaux qui essaient de faire pression sur la Turquie». Le Pentagone estime que «généralement c'est plutôt une bonne idée pour des alliés d'acheter du matériel qui opère ensemble».

Mais le président Erdogan a jugé que la Turquie est libre d'acquiescer le matériel de défense nécessaire à ses besoins.

«Nous prenons les décisions à propos de notre indépendance seuls. Nous sommes obligés de prendre des mesures de sécurité et de défense pour défendre notre pays», a-t-il déclaré.

Les relations de la Russie avec l'Otan sont en crise depuis l'annexion de la Crimée en 2014 et le soutien apporté à des séparatistes pro-russes en Ukraine.

Et tandis que la Turquie reste un membre-clé de l'Otan, ses liens avec les Etats-Unis sont particulièrement tendus du fait de la décision américaine de soutenir des milices kurdes syriennes considérées comme «terroristes» par la Turquie pour lutter contre le groupe terroriste autoproclamé Etat islamique (EI).

APS

PALESTINIENS

Le Hamas va dissoudre le «Conseil administratif» qui gère Ghaza

Le mouvement palestinien Hamas a annoncé, hier, la dissolution prochaine du «Conseil administratif», «principale entrave» à la réconciliation palestinienne, selon le Fatah.

«Le principal obstacle à la réconciliation interpalestinienne sera levée», a en croire les déclarations du secrétaire général du parti Hamas, Ismail Haniyeh en Egypte, lors de sa rencontre, samedi, avec le chef des renseignements égyptiens, Khaled Fawzy.

«Le Conseil administratif sera dissous sans conditions préalables afin de favoriser la formation avec le Fatah d'un gouvernement d'union nationale», a confirmé à la presse, un responsable du Hamas ayant requis l'anonymat.

«Le Hamas souhaite que l'Egypte réussisse à réaliser une réconciliation entre les Palestiniens», a ajouté le même responsable, estimant «qu'il n'y avait «à présent aucune raison pour le Fatah d'entraver les efforts égyptiens».

Le Hamas avait annoncé en mars dernier la création du «comité administratif» formé de sept hauts responsables du mouvement pour gérer les affaires de l'enclave. Cet organe a été perçu par le président Abbas comme un gouvernement parallèle entravant la réconciliation.

De multiples tentatives de réconciliation entre les deux principaux mouvements palestiniens ont échoué et Mahmoud Abbas s'efforce depuis la création de ce comité d'affaiblir le Ha-

mas. Dans son épreuve de force, M. Abbas a notamment bloqué ces derniers mois les versements de la facture de l'électricité fournie par l'occupant israélien à Ghaza, qu'il réglait jusque-là.

Le conflit qui oppose l'Autorité palestinienne, reconnue par la communauté internationale, au Hamas qui dirige la bande de Ghaza mais aussi, honni par l'Occident, arrange les affaires de l'Etat sioniste qui poursuit sa politique de colonisation des terres palestiniennes, mettant en péril l'indépendance de la Palestine.

L'Autorité palestinienne a son siège à Ramallah, en Cisjordanie, un territoire occupé par Israël depuis 50 ans et séparé géographiquement de Ghaza par l'occupant israélien.

YÉMEN

Oman obtient la libération d'un prêtre catholique enlevé

Un prêtre catholique enlevé en mars 2016 au Yémen, lors d'une attaque contre un hospice attribuée à des terroristes, a été libéré à la faveur d'une intervention du sultanat d'Oman, a annoncé hier l'agence officielle ONA.

Le père Thomas Uzhunnali, de nationalité indienne, avait été kidnappé lors de cette attaque qui avait fait 16 morts, dont quatre religieuses catholiques et qui avait été qualifiée à l'époque d'«insensée et diabolique» par le pape François.

Les autorités de Mascate ont réussi à «ramener mardi matin à Oman un employé du Vatican» après l'avoir localisé en «coordination avec des parties yéménites», a rapporté l'agence oma-

naise ONA. L'agence a indiqué que les opérations de recherche avaient été lancées sur «instruction du sultan Qabous» d'Oman et à la demande du Vatican.

Dans des déclarations à des médias d'Etat omanais, le prêtre a «remercié» le sultan Qabous et tous ceux qui ont contribué à sa libération. En mars 2016, Al-Qaïda avait nié tout lien avec l'attaque contre l'hospice à Aden, qui n'avait pas été revendiquée.

Le groupe terroriste autoproclamé «Etat islamique» (EI/Daech) a mené plusieurs opérations meurtrières dans cette ville du sud du Yémen. Durant sa détention, le prêtre indien est apparu à deux reprises dans des vidéos appe-

lant à l'aide pour être remis en liberté par ses ravisseurs, selon l'AFP.

Il s'est ainsi adressé en décembre 2016 au pape François, lui demandant d'intervenir pour obtenir sa libération, indiquant qu'il avait des problèmes de santé. Le gouvernement indien avait assuré, après la diffusion de cette vidéo, qu'il «ne ménagerait aucun effort» pour obtenir la libération du prêtre.

Oman, qui entretient des relations équilibrées avec toutes les parties en conflit au Yémen, a réussi depuis le début du conflit en 2014 à obtenir la libération de plusieurs ressortissants de différentes nationalités enlevés ou disparus au Yémen.

RUSSIE : Le ministre de la Défense appelle à davantage d'aide humanitaire pour les Syriens

Le ministre russe de la Défense Sergueï Choïgou a appelé les concours des Nations unies pour accroître l'aide humanitaire internationale à destination de la Syrie.



«La Russie fournit constamment une aide humanitaire et médicale, démine les territoires libérés et résout de nombreux problèmes liés au rétablissement d'une vie paisible», a-t-il écrit dans une lettre envoyée à Staffan de Mistura, le représentant spécial de l'ONU pour la Syrie, diffusée lundi par le ministère russe de la Défense.

Mais pour permettre le retour le plus tôt possible de centaines de milliers de réfugiés et de déplacés dans leur foyer, la Syrie a besoin des efforts unis de l'ensemble de la communauté internationale, poursuit M. Choïgou.

Le ministre rappelle que l'armée gouverne-

mentale syrienne appuyée par l'aviation russe a libéré une bonne partie du territoire jusqu'ici aux mains des terroristes et des insurgés, créant les conditions pour le rétablissement d'une vie paisible.

Cependant, selon M. Choïgou, les Syriens ne peuvent pas tous rentrer chez eux rapidement, car les terroristes ont détruit de nombreuses agglomérations. Des milliers de maisons, d'écoles, d'établissements de santé et autres infrastructures sociales sont en ruines.

Aujourd'hui, les besoins quotidiens sont évalués à plus de 1.000 tonnes de nourriture et plus de 80

tonnes de médicaments, a estimé Sergueï Choïgou.

Selon d'autres informations publiées lundi, la Russie va envoyer 175 démineurs pour désamorcer les mines dans la province orientale de Deir ez-Zor. Un premier détachement de 40 hommes se trouve déjà sur la base aérienne de Hmeimim, près de Lattaquié (côte ouest).

Parallèlement, les forces gouvernementales d'un côté et les Forces démocratiques syriennes (FDS), soutenues par les Etats-Unis, de l'autre ont lancé dimanche des offensives contre les positions de l'Etat islamique (EI) dans la province de Deir ez-Zor.

ONU: Adoption à l'unanimité de nouvelles sanctions contre Pyongyang

Le Conseil de sécurité de l'ONU a adopté lundi à l'unanimité une nouvelle résolution de sanctions contre la Corée du Nord, prévoyant notamment des limitations dans son approvisionnement en pétrole et en gaz.

Cette adoption représente le 8e train de sanctions contre Pyongyang et vise à le sanctionner pour son dernier essai nucléaire du 3 septembre. Le texte a été adopté à l'initiative des Etats-Unis. Cette huitième série de mesures est soutenue par la Chine et la Russie.

Pour les Etats-Unis, le Royaume uni, la France ou l'Italie, la résolution adoptée lundi est «très solide», «équilibrée» et permet à l'ONU d'affirmer «unité» et «détermination».

Le premier projet de texte américain, prévoyait un embargo total sur le

pétrole, les produits pétroliers et le gaz, le renvoi en Corée du Nord de ses expatriés (environ 93.000 selon Washington), le gel des avoirs de Kim Jong-Un, l'interdiction d'importer du textile nord-coréen et des inspections par la force de navires en haute mer suspectés de violer les résolutions de l'ONU.

Washington a modéré ses prétentions et renforcé les paragraphes liés à la recherche d'une solution «pacifique» à la crise.

Après plusieurs jours de négociations intensives, l'embargo sur le gaz naturel a été gardé mais pour le pétrole, les ventes seront limitées à 500.000 barils pendant trois mois à partir du 1er octobre pour passer à 2 millions de barils à partir du 1er janvier pour une période de 12 mois.

VIOLENCES EN BIRMANIE: Réunion aujourd'hui du Conseil de sécurité de l'ONU

Le Conseil de sécurité de l'ONU se réunira aujourd'hui pour discuter des violences en Birmanie qui ont conduit plus de 300.000 musulmans de la minorité Rohingya à fuir vers le Bangladesh, a annoncé son président en exercice, l'Ethiopie.

Le Royaume-Uni et la Suède avaient réclamé cette réunion en urgence du Conseil de sécurité alors que les inquiétudes internationales vont croissantes sur le sort des Rohingyas dans l'Etat birman Rakhine.

Publicité

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA : AIN DEFLA
DAÏRA : BATHIA
COMMUNE : BELAAS

AVIS DE RECRUTEMENT

Le Président de l'assemblée populaire communale de la commune de BELAAS lance l'ouverture des Concours de recrutement dans les grades suivants :

Grade	Mode de recrutement	Conditions d'accès	Spécialités exigées	Nombre de poste ouvert	Structure d'affectation	Autres conditions
Technicien supérieur de l'administration territoriale en gestion technique et urbaine	Diplôme sur titre	Technicien ou diplôme équivalent ou supérieur	- voirie et réseaux divers. - urbanisme - travaux publics et ouvrages d'art - géotechnique - géomètre topographe - conducteur de travaux bâtiments - conducteur de travaux publics - mètreur vérificateur et étude de prix - dessinateur projecteur en architecture - dessinateur projecteur en béton armé - maquetiste en bâtiments et travaux publics - restauration des sites et monuments - rénovation et réhabilitation de l'habitat - électrotechnique - électromécanique - maintenance des véhicules industriels - maintenance des engins de chantier et de manutention - maintenance des engins roulants	01	BELAAS	Résidence BELAAS

Les dossiers de candidature doivent comporter les pièces suivantes :

- Une Demande manuscrite de participation aux concours
- Une copie légalisée de diplôme exigé + relevé de notes de fin cursus
- copie légalisée de la carte d'identité nationale
- fiche d'information à renseigner par le candidat
- Attestation de travail justifiant l'expérience professionnelle visée par la CNAS pour l'expérience acquise au secteur privé
- Toute autre pièce déterminant ou le candidat agent suivre une formation supérieure dans la même Spécialité le cas échéant
- Toute autre pièces indiquant les études aux travaux

réalisé par le candidat le cas échéant

- L'acte de naissance N°12
- 02 certificats médicaux (médecine générale + phthisiologie)
- Fiche familiale le cas échéant
- casier judiciaire (rueletuol N°03) eu cours de validité
- Deux (02) photos d'identité

Délais des inscriptions et dépôt des dossiers

- Les délais de dépôt des dossiers de candidatures restant ouvertes durant (15) jours de la date de la parution de l'avis dans les journaux, les dossiers doivent être adressés à Mr le président de l'APC de Belaas
- Tout dossier incomplet ou arrivé hors délais d'inscription sera rejeté d'office.

VENEZUELA: Les élections régionales fixées au 15 octobre

Les élections régionales au Venezuela, pour lesquelles près de 19 millions de personnes sont appelées à voter, se tiendront le 15 octobre au Venezuela, a annoncé lundi le Conseil national électoral (CNE).

La campagne pour l'élection des gouverneurs de 23 Etats du pays aura lieu du 23 septembre au 12 octobre, précise le CNE dans un communiqué.

Le président vénézuélien Nicolas Maduro a prévenu jeudi que les gouverneurs qui seront élus lors de ces élections régionales devront «se soumettre» à l'Assemblée constituante ou sinon, ils seront destitués.

Décidée par une grande partie de la communauté internationale, la Consti-

tuante a été élue fin juillet et a depuis confisqué les prérogatives du Parlement, seule institution contrôlée par l'opposition. L'opposition, qui accuse le CNE de servir le gouvernement du président Maduro, avait refusé de participer à l'élection des membres de la Constituante, dénonçant une «fraude» du pouvoir, mais elle a décidé de présenter des candidats aux élections régionales.

En profonde crise politique et économique --avec la chute des cours du pétrole, sa principale richesse--, le Venezuela a été secoué entre avril et juillet par des manifestations en vue d'exiger le départ du président Maduro, qui ont fait 125 morts.

PÉROU : L'ambassadeur nord-coréen expulsé

Le Pérou va expulser l'ambassadeur de Corée du Nord pour protester contre les essais nucléaires de ce pays, quatre jours après une décision similaire du Mexique, a annoncé lundi le ministère des Affaires étrangères.

Cette décision survient alors que le Conseil de sécurité de l'ONU a adopté lundi à l'unanimité et à l'initiative des Etats-Unis une nouvelle batterie de sanctions contre la Corée du Nord, interdisant ses exportations de textile et réduisant son approvisionnement en pétrole et gaz.

Les autorités péruviennes ont déclaré «persona non grata» l'ambassadeur Kim Hak-Chol, l'enjoignant à quitter le pays d'ici cinq jours. La Corée du Nord viole de façon répétée et flagrante les résolutions du Conseil de sécurité des Nations unies et ignore les appels constants de la communauté internationale à respecter ses obligations internationales», explique

le ministère dans un communiqué.

Le Pérou appelle la Corée du nord «à respecter le droit international et mettre fin de manière irréversible et vérifiable au programme nucléaire», car «cette politique constitue une menace sérieuse et inacceptable à la paix et la sécurité internationales, ainsi qu'à la stabilité dans le nord-est de l'Asie et dans le monde».

Jeudi dernier, le Mexique avait lui aussi décidé d'expulser l'ambassadeur du pays asiatique, invoquant «un grave risque pour la paix» en raison des essais nucléaires.

Le 16 août, lors d'une visite dans la région, le vice-président américain Mike Pence avait appelé quatre pays d'Amérique latine (Brésil, Mexique, Chili et Pérou) à rompre leurs relations économiques et diplomatiques avec la Corée du Nord.

APS

SAÏDA : Coup d'envoi du festival national annuel de Sidi Blal

Le coup d'envoi du festival national annuel de Sidi Blal a été donné lundi à Saïda, avec la participation de représentants de six wilayas du pays.

La première journée de cette manifestation, initiée par l'association folklorique de Sidi Blal et qui se poursuivra jusqu'au 15 septembre courant au siège de la zaouia de Sidi Blal, a été marquée par une cérémonie de récitation du Coran.

Le programme de ce festival, auquel prennent part des troupes des wilayas de Mascara, Saïda, Sidi Bel-Abbès, Ghardaïa, El Bayadh et Relizane, comporte des spectacles folkloriques animés par la troupe du diwan de Sidi Blal. Les troupes "Noudjoum Okbane" et "Sidi Allal" de Saïda présenteront une danse "Migzaoua" très appréciée localement, sur des airs de chants traditionnels. Une parade est prévue à



travers les artères de Saïda avec le fameux cortège accompagné d'un taureau et de chants folkloriques des associations participantes.

"Une occasion d'égayer la ville", selon le chargé d'information de la zaouia de Sidi Blal, Mohamed Amine Kanou.

RENCONTRES CINÉMATOGRAPHIQUES DE BÉJAÏA : «Le voyage de Keltoum» un court métrage émeut les cinéphiles

Le voyage de Keltoum, un court métrage d'Anis Djaad a ostensiblement ému, lundi, au 3ème jour des rencontres cinématographiques de Bejaïa, en livrant de façon lucide mais poignante, le récit d'une famille d'émigrés, intégrée certes mais socialement en grande difficulté et qui de plus, souffre terriblement de la rupture avec son pays d'origine.

L'œuvre, n'est pas une nouvelle composition sur les déracinés, ni un pamphlet sur l'immigration, mais peint, en revanche, avec justesse et réalisme, la douleur sourde, d'hommes et de femmes, qui triment toute leur vie, sans pouvoir au bout du compte, à la fin du rouleau, en tirer bénéfice.

S'accorder parfois un voyage, par exemple, fut-il impératif, vers le pays relève quasiment de l'irréalisme.

Et irrémédiablement, le drame attend souvent



au tournant. Ainsi l'a voulu, Djaad, qui en braquant sa caméra 23 minutes durant sur le parcours de Keltoum, a fini par mettre à nu, ses déchirures, ses rêves manqués et ses certitudes.

Un gâchis sur toute la ligne.

Infirmière depuis 30 ans, elle s'est occupée seule mais généreusement de sa petite famille, notamment son mari oisif, toujours en peine d'avoir quitté l'Algérie pour elle et son fils, adulte mais qui vit tou-

jours à ses basques. Mais lorsque sa sœur, mourante lui demande dans une supplication de dernière volonté de rentrer à Alger pour se recueillir une dernière fois sur la tombe de leur maman, le drame éclate.

Ne pouvant réunir, l'argent nécessaire au voyage, elle découvre, le grand ratage de sa vie.

Celui de manquer d'économie, de n'avoir pas pris soin de son mari frustré et de son enfant en état d'abandon à cause de ses absences passées à prendre soins

des autres à l'hôpital.

Et chacun, en a exploité le moment pour le lui faire savoir avec véhémence et colère.

La mama protectrice qu'elle croyait être n'en était plus une mais une femme singulière qui découvre l'enfermement familial dans lequel elle s'était engoncée insoucieusement des décennies durant.

De guerre lasse et dans l'impossibilité de voyager, elle invente alors un mensonge vertueux, en leurrant sa sœur déjà peu consciente, de la réalisation du voyage à Alger.

Son idée s'était matérialisée en la faisant rouler longtemps sur les périphériques de Paris avant d'échouer dans un cimetière et une tombe anonyme.

Une histoire et une chute émouvantes servis par des acteurs sublimes et des cadrages de composition impressionnants.

A couler de frissons.

EXPOSITION DE CALLIGRAPHIE ARABE À ORAN : L'artiste Nouredine Kor présente sa nouvelle expérience



L'exposition de calligraphie arabe alliant originalité et modernité de l'artiste Kor Nouredine, organisée au musée d'art moderne d'Oran (MAMO), met en exergue sa nouvelle expérience.

Cette expérience, présentée lors de cette exposition qui se poursuivra jusqu'au 10 novembre prochain, est une complémentarité entre l'abstrait, le sauvage et le cubisme, a souligné lundi l'artiste qui a obtenu un diplôme dans les arts plastiques à Mostaganem.

Les 71 tableaux d'art où est utilisée la technique d'acrylique et de peinture dévoilent une dualité entre les écoles modernes et celle de la calligraphie, a indiqué l'artiste, précisant que "cela démontre que la calligraphie arabe peut s'adapter à tous les arts et styles".

Cette dualité, a estimé Kor Nouredine, permet au public d'apprécier deux tableaux l'un des écoles modernes et l'autre de calligraphie qui dégage la beauté de la lettre arabe.

L'artiste a employé dans ces toiles, exposées sur les cimaises du MAMO depuis le 20 août dernier, des symboles du patrimoine algérien inspiré de l'artisanat, en utilisant la sculpture végétale et architecturale ainsi que l'étoile octogonale, symbole de la civilisation musulmane, dans un ensemble esthétique.

Au sujet du contenu, cet artiste créateur en calligraphie arabe a indiqué que ses œuvres utilisent notamment des versets coraniques prônant surtout la moralité et la miséricorde, des poèmes glorifiant l'Algérie et des proverbes.

"Les couleurs choisies dans ces œuvres donnent un charme spécial et une touche soufie", a expliqué Kor Nouredine, faisant remarquer qu'il a opté pour un équilibre entre les couleurs froides et chaudes.

Les nuances de couleurs claires, notamment jaune, grise et blanche, sont utilisées dans la calligraphie arabe pour émerveiller le récepteur, a-t-il expliqué.

Le commissaire du festival international de calligraphie arabe, miniatures et sculpture, Mustapha Belkahlia, déclare, dans l'édition du guide de cette exposition, édité par le Musée national "Ahmed Zabana", que le calligraphe Kor Nouredine "suit une ligne des grands peintres en adoptant les valeurs contribuant à la promotion de la calligraphie arabe au plus haut niveau des aspirations humaines universelles." Kor Nouredine a pris part à plusieurs festivals internationaux de calligraphie arabe, salons nationaux et organisé des expositions individuelles et décroché plusieurs prix et médailles.

Ce spécialiste de la calligraphie a contribué à la réalisation de stèles et a écrit des ouvrages sur l'art.

L'artiste Kor envisage, à l'occasion de la célébration du Mawlid Ennabaoui, d'organiser une exposition sur la calligraphie arabe en mettant en exergue des versets coraniques en éloge au prophète Mohammed (QSSSL) et compte compiler ses œuvres dans un ouvrage au profit des générations montantes.

APS

THÉÂTRE Bahloul wal afrit, une nouvelle production du TR de Mascara

Le théâtre régional de Mascara s'est lancé, hier, dans la production d'une nouvelle pièce théâtrale destinée aux enfants intitulée "Bahloul wal afrit".

Un casting a été organisé mardi pour sélectionner trois comédiens pour prendre part à cette pièce dont le texte est écrit par l'artiste Ahmed Khoussa. La mise en scène confiée à Kada Chalabi et le décor à Nouredine Baatouche avec l'assistance de Ouis Mustapha, a-t-on indiqué.

Cette œuvre comi-tragique retrace de l'histoire d'un père avec son fils et traite de l'ambivalence entre membres issus d'une même société ayant grandi dans un même environnement et de l'impact de l'évolution sociale sur eux.

Selon la chef de département information et communication du TR de Mascara Fatima Beldjalal, cette pièce sera prête et présentée en avant première à la mi octobre prochain, avant d'effectuer une tournée à travers plusieurs wilayas du pays durant les vacances scolaires d'hiver. Cette



nouvelle œuvre est la 26ème production du TRM depuis sa création il y a sept ans dont 19 pièces pour adultes et 7 pour enfants.

Programme de la soirée

TF1 19:55

Blindspot

Réalisateur : Ernest R. Dickerson
Avec : Jaimie Alexander, Sullivan Stapleton



Grâce à l'aide de Nas, Patterson découvre que les fonds de Sandstorm ont été réunis sur un seul compte bancaire. Pendant ce temps, à Bangkok (Thaïlande), Shepherd négocie l'achat d'une arme de destruction massive pour plusieurs millions de dollars. Par ailleurs, Weller et Jane se lancent à la recherche de fichiers classifiés dont la valeur est inestimable et qui pourraient mettre à genoux Sandstorm.

france 2 20:00

Mortel été

RÉALISATEUR : DENIS MALLEVAL
AVEC : AÏSSA MAÏGA, BRUNO SOLO



Julie rêve de changer d'existence. Elle veut quitter Simon, son mari pompiste, et le petit village de Camargue où elle végète pour s'enfuir avec Louis, son amant. Ensemble, ils ont prévu de partir à Valparaíso, au Chili. Mais le jour du rendez-vous, Julie patiente en vain. Louis ne se présente pas. Désespérée, Julie doit reprendre la vie qu'elle pensait abandonner. Pour se changer les idées, elle se rend au Paradis vert, péniche et tripot clandestin tenu par son frère Eric, ami de Louis.

france 3 19:55

Lady Diana, la femme qui s'était trompée de vie Meurtres à Collioure

Réalisateur : Gérard Miller



Le 31 août 1997, la princesse Diana, 36 ans, perdait la vie dans un accident de voiture, à Paris. Un an auparavant, elle avait divorcé d'avec le prince Charles faisant trembler la monarchie britannique. En fabriquant de toutes pièces le mariage de Charles et de Diana, la famille royale a fait l'erreur de casting du siècle. Le conte de fées s'est transformé en cauchemar. De son enfance à son mariage, le psychanalyste Gérard Miller retrace le destin tragique de cette aristocrate devenue une rebelle.

CANAL+ 20:00

Football / Ligue des champions



En s'imposant sur la pelouse d'Hoffenheim (1-2), les Reds de Liverpool ont pris une option sur la qualification pour la phase préliminaire de la Ligue des champions. Roberto Firmino et ses coéquipiers n'ont plus qu'à valider leur ticket, ce soir, devant leur public. Dans les autres rencontres, Séville joue contre Istanbul Basaksehir, les Young Boys Berne s'attaquent au CSKA Moscou et Nice tentera de créer l'exploit face à Naples.

6 20:00

Zone interdite

MAGAZINE DE SOCIÉTÉ



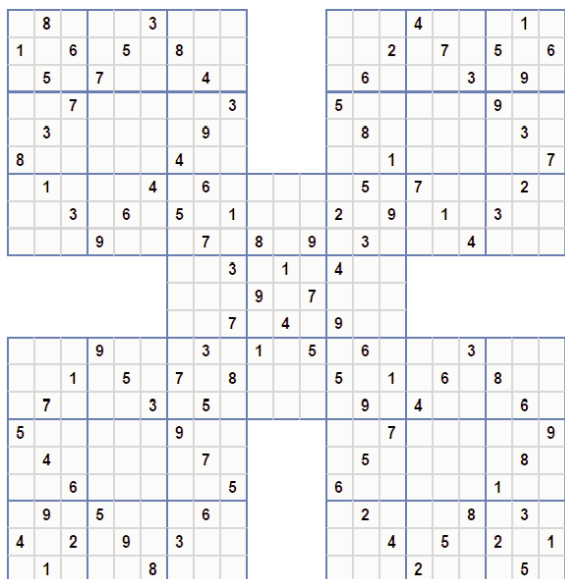
Mozart est considéré comme le roi des nuits cannoises. Tout l'été, il prend ses quartiers à la discothèque Gotha, l'une des plus grandes de la Côte d'Azur, pour créer des soirées événements. Renaud, quant à lui, vend des yachts à plusieurs millions d'euros et assure l'intendance de ces superbes navires. Sur l'eau aussi - mais de manière plus modeste - Didier est devenu pizzaiolo des mers. A bord de son catamaran, il livre les plaisanciers ayant jeté l'ancre au large. Parmi les palaces les plus prestigieux de la Croisette figure Le Majestic. Dans les couloirs de cet hôtel 5 étoiles.

Jeux

Samourai-Sudoku n°1669

Les problèmes de sudoku samourai se composent de cinq grilles de sudoku entrelacées. Les règles standard du sudoku s'appliquent à chacune de ces cinq grilles. Placez les chiffres de 1 à 9 dans les cases vides de chaque grille. Chaque ligne, chaque colonne, et chaque région 3 x 3 doit contenir une fois les chiffres de 1 à 9.

Chaque sudoku samourai a une solution unique et peut être résolu par la logique pure.



“L'amour est un fleuve où les eaux de deux rivières se mêlent sans se confondre.”

Jacques de Bourbon-Busset

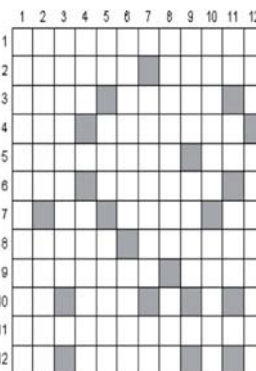
Mots croisés n°1669

Verticalement :

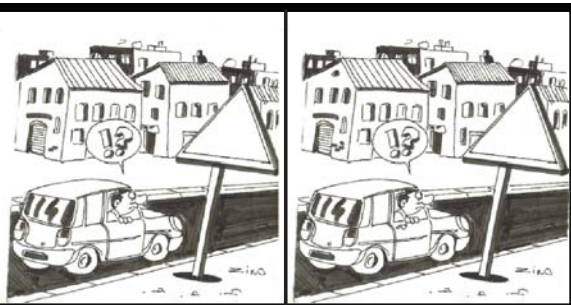
1. Organite cytoplasmique de la cellule qui synthétise l'adénosine triphosphate utilisée comme source d'énergie
2. Appareil, dispositif destiné à prévenir d'un danger - Produits comestibles de la ponte de certains oiseaux, poissons
3. Poisson d'eau douce - Prapras violemment, à coups répétés
4. Saison - Infinit
5. Adoucir - Symbole représent

Horizontalement :

1. Religieuse placée sous le vocable de sainte Marie-Madeleine
2. Esclaves d'État, à Sparte - Grands félins
3. Grosse araignée
4. Unité monétaire divisionnaire de la Suède - Affaire judiciaire due à l'intolérance religieuse
5. Curium - Ville du sud-ouest du Nigeria - Écrivain italien
6. Mathématicien français - Nom de quatorze rois de Suède et de sept rois de Danemark
7. Loi du silence (pl.) - Pronom personnel
8. Formerons des liens plus ou moins étroits avec qqn, un groupe - Sauce
9. Acteur américain - Organisme qui coordonne les recherches aéronautiques aux États-Unis
10. Langue slave qui a été la langue officielle de l'U.R.S.S. - Personne qui cherche à évaluer une autre
11. Conifère - Préfixe - Classification en grades, d'après leur viscosité, des huiles pour moteurs
12. Orient - Versiez des larmes



Terreurs



Grille géante n°369

échange simultané bouleversements	début unités d'intensité	portion type d'école en plein air	révères lie de Charente	repère de capitaine affamé biblique	auteur de braiment chevronné	balafré matière explosive
tendrement sel de conteur			dieu du foyer gros saucisson		possessif	
arides théories de schisme		distrac-tion collera		bruit de caisse bien poncé	nivelée	petite planche
démonstratif stocks d'armes	riches décor	posséda	sujet peu important vin d'Espagne	s'inter-rompit levier		
virtuel	premier en compte zinzins	distança magoups	longue épée cois	échappa-toire	droiture	
mot qui permet de rêver large	quêtes solitaires roncée			qibeciére jeter (se)	indica-tion de matière virtuose	durée de résumé
bicyclette	météore ravageur éponge		monopo-lise nouveau		fin de verbe ôtera les poils	
cassa mesura avec soin		effigie de pierre tenue de chevalier	moiteur abondante sévère	saison de canicule agrandir		gaines
instru-ment de chasseur	influence grognas	vase de cendres matière collante	nouvelle tendan- cieuse	espace sidéral trou de cuir		
filet de canard agglomération			couleur d'auroré pascal réduit	biscuit plat forme de désert	brésilien pas très rapide	
H'Qien cornue		passerai sur le billard	dépas-sais la réalité			

Solution

C'est arrivé un
13 septembre

Sudoku n°1668

2	3	7	4	8	1	5	9	6
5	8	1	6	9	3	4	7	2
4	6	9	5	7	2	3	8	1
3	7	8	1	6	5	9	2	4
9	1	5	2	4	7	8	6	3
6	4	2	8	3	9	1	5	7
1	5	3	7	2	8	6	4	9
8	2	6	9	1	4	7	3	5
7	9	4	3	5	6	2	1	8
3	9	2	1	5	8	6	4	7
4	8	7	2	6	9	1	3	5
5	6	1	7	4	3	8	2	9
4	2	9	8	6	7	1	5	3
7	8	6	5	1	3	9	2	4
5	1	3	9	2	4	8	7	6
2	7	8	4	9	5	3	6	1
6	3	5	1	8	2	7	4	9
9	4	1	3	7	5	6	8	2
1	5	7	2	4	9	6	3	8
3	9	4	6	5	8	2	1	7
8	6	2	7	3	1	4	9	5

Mots Croisés n°1668

POSTILLONNER
 NOIRE SUITE
 P. SAINTE Q. D
 RE. RETORQUER
 ETTEZ Q. UELE
 METS HUMERUS
 E. E. AIEUL. ES
 DE P. BENQ. E
 ILLICO D. URER
 TEES URAEUS
 EVASE I. NAO
 RENEGATES US

Grille géante n°368

R. E. M. O. A. S. S
 R. E. S. P. L. E. N. D. I. S. S. A. N. T.
 M. A. R. I. N. E. E. T. A. L. E. R.
 R. U. T. I. L. E. R. A. U. R. O. R. E. S.
 N. A. S. A. V. A. C. C. I. N. E. S.
 S. E. N. E. S. C. E. N. C. E. S. I. S.
 R. I. S. H. U. M. E. S. I. D. E.
 C. O. Q. C. A. S. E. S. O. T. E. R.
 N. U. E. T. E. E. A. R. E. A.
 O. S. E. R. A. I. S. E. S. A. M. E.
 S. I. T. E. S. N. I. L. L. U.
 J. E. G. E. R. A. S. L. E. G. E. R.
 P. R. E. L. A. V. A. G. E. A. M. E.
 T. A. U. R. E. A. L. E. C. R. E. E.
 R. E. A. A. N. I. M. E. R. O. N. S.
 A. G. E. P. E. T. R. I. R. O. N. T.
 N. L. A. D. A. S. S. I. S. F.
 D. E. G. A. G. E. A. I. E. T. P. I.
 R. A. V. E. U. S. A. R. O. U. X.
 P. A. L. E. A. G. G. L. A. C. E. E.
 S. A. R. C. L. E. R. A. I. S. R. E.

1918 : assassinat du tsar Nicolas II de Russie et de sa famille.

1942 : début de la bataille de Stalingrad (Seconde Guerre mondiale).

1945 : début de la conférence de Potsdam.

1951 : Baudouin Ier devient roi des Belges.

1979 : démission du président nicaraguayen Anastasio Somoza Debayle.

1984 : Laurent Fabius devient Premier ministre en France.

1998 : adoption du Statut de Rome qui définit les règles de fonctionnement de la Cour pénale internationale (CPI).

RUSSIE - DOPAGE : Moutko : «L'AMA est en partie responsable des violations russes»

Le vice-Premier ministre russe chargé des Sports, Vitali Moutko a accusé hier l'Agence mondiale antidopage (AMA) d'être en partie responsable des violations dont s'est rendu coupable le sport russe, considérant qu'il est peut-être temps de tourner la page de ce scandale.

Selon Vitali Moutko, l'AMA avait approuvé la nomination de Grigori Rodtchenkov comme directeur du laboratoire antidopage de Moscou, alors qu'il était accusé par l'instance internationale d'avoir été au cœur d'un système de dopage.

«Que cet homme ait lui-même violé les règles et les procédures de l'AMA, nous sommes d'accord. Et nous l'avons renvoyé», a indiqué Mr Moutko dans une déclaration à la presse, ajoutant que «la Russie est entraînée à réformer son système de lutte contre le dopage, mais il doit l'être de façon à ce que la responsabilité repose aussi sur l'AMA».

Ils auraient dû être garants de cet homme, car ils l'ont accrédité et l'ont autorisé à travailler», a ajouté le vice-Premier ministre russe.

«Il était sous leur contrôle, mais c'est l'Etat russe qui est blâmé pour cela», a-t-il encore regretté.

Selon Moscou, Grigori Rodtchenkov, accusé notamment d'avoir détruit plus d'un millier d'échantillons d'athlètes à la veille d'une visite d'inspection de l'AMA, était un fonctionnaire subordonné à cette instance, dont les activités n'étaient donc pas contrôlées par l'Etat russe.

Mr Rodtchenkov, qui avait démissionné du laboratoire antidopage de Moscou au début du scandale, s'est ensuite réfugié aux Etats-Unis, où il a lancé d'autres accusations, notamment sur le système de dopage mis en place en 2014, lors des JO de Sotchi et impliquant les services secrets.

«Il est temps de mettre un terme à cette histoire et d'arrêter de blâmer le sport russe, car nous sommes sous le contrôle d'organisations internationales depuis deux ans», a ajouté le vice-Premier ministre russe.

L'Agence russe antidopage (Rusada) a été suspendue en novembre 2015 suite à la publication d'un rapport de l'AMA, révélant les rouages d'un vaste système de dopage, mis en place entre 2011 et 2015.

A la suite de ces révélations, les athlètes russes ont été interdits de toute compétition internationale d'athlétisme.

En juin, l'AMA a toutefois autorisé la Russie à mener à nouveau ses propres contrôles antidopage, sous la supervision de ses experts et de ceux de l'agence britannique (UKAD).

JEUX OLYMPIQUES-2024 ET 2028 Désignation officielle aujourd'hui à Lima des hôtes des deux rendez-vous

Les villes de Paris et de Los Angeles vont être désignées, aujourd'hui à Lima, hôtes respectivement des Jeux Olympiques de 2024 et 2028, à l'issue d'une double attribution qui ne fera que des gagnants, a annoncé le Comité International Olympique (CIO).



Ecartée de la fête olympique depuis 1924 et après trois échecs douloureux, dont le dernier en 2005 face à Londres-2012, Paris va enfin décrocher le Graal avec l'organisation des JO du centenaire en 2024 grâce à un dossier lourdement conçu pour combler les attentes du CIO, ainsi qu'un timing et un enchaînement de circonstances hyper-favorables.

Pour sa part, la ville de Los Angeles, hôte des JO de 1932 et la dernière fois en 1984, va accueillir de nouveau l'édition de 2028 qu'elle promet, comme en 1984, une édition largement bénéficiaire.

L'idée d'une attribution simultanée des JO-2024 et 2028 a été décidée en décembre 2016 par le président du CIO l'Allemand Thomas Bach, après le renoncement de Hambourg, Rome et Budapest et il fallait convaincre l'un des deux prétendants accepte de différer son projet uniquement pour 2024.

Los Angeles, qui affirme avoir obtenu «une meilleure affaire», a accepté en échange d'une rallonge de 100 millions de dollars dans la contribution fournie par le CIO (1,8 milliard de dol-

lars contre 1,7 md à Paris/1,5 milliard d'euros contre 1,4). Il pourra de plus exploiter plus longuement les symboles olympiques et recevra une avance substantielle du CIO (180 millions de dollars/150 millions d'euros sans intérêts). De ses cuisantes défaites pour 1992, 2008 et surtout 2012 face à Londres, le mouvement sportif français avait retenu la leçon. L'équipe parisienne a collé aux recommandations de l'Agenda 2020, paquet de réformes présenté par Thomas Bach fin 2014, un an après son élection.

Au menu: compression des coûts grâce au recours prioritaire aux infrastructures existantes et surtout à la mise en accord du projet avec les besoins du territoire.

A l'arrivée, Paris s'enorgueillit de n'avoir rien de pérenne à bâtir hormis un centre aquatique promis depuis le début des années 2000 et un village des athlètes qui sera reconverti en logements.

Le tout pour un budget modeste, inférieur à 7 mds d'euros, largement en deçà des dernières éditions comparables (11 mds d'euros pour Londres).

Après Rio-2016 et Tokyo-2020, il était logique que les Jeux olympiques reviennent en Europe.

De même, les échéances de renégociation des contrats avec les diffuseurs laissaient clairement apparaître que l'option Jeux européens en 2024/américains en 2028 était de loin la meilleure option financière pour le CIO.

Si Paris peut s'enorgueillir d'organiser des épreuves dans des sites prestigieux, Los Angeles ne sera pas en reste.

Le Staples Center, la salle de l'équipe NBA des Los Angeles Lakers, accueillera les meilleurs joueurs de basket du monde, les plages de Santa Monica les tournois de beach-volley et Thomas Bach allumera dès dimanche prochain la flamme olympique dans le Coliseum, le mythique stade d'athlétisme, déjà théâtre des JO-1932 et des exploits de Carl Lewis en 1984 (4 médailles d'or).

Les éditions des Jeux Olympiques depuis l'Après-Guerre (CHRONOLOGIE) Entre évolutions techniques et technologiques, troubles géopolitiques et émotions sportives, les éditions des Jeux Olympiques de l'Après-Guerre:

❑ Londres-1948

4.104 sportifs engagés, 59 pays, 139 finales disputées. Prévu en 1940, les Jeux de Londres attendront huit ans pour se dérouler en raison du second conflit mondial.

❑ Helsinki-1952

4.955 sportifs engagés, 69 pays, 149 finales disputées. L'équitation, réservée jusqu'ici aux militaires, lève ces restrictions et autorise les femmes à concourir avec les hommes.

❑ Melbourne-1956

3.314 sportifs engagés, 72 pays, 151 finales disputées. Les athlètes est et ouest allemands participent sous un seul même drapeau (noir, rouge, jaune avec les anneaux olympiques), et l'Ode à la joie de Beethoven est jouée comme hymne.

❑ Rome-1960

5.338 sportifs engagés, 83 pays, 150 finales disputées. Pieds nus, l'Éthiopien Abebe Bikila remporte un marathon fort en symboles: à quelques encablures de l'arrivée, il passe devant l'obélisque d'Axoum, monument éthiopien dérobé en 1937 par les troupes mussoliniennes et restitué en 2005 par l'Italie.

Sur les rings, Cassius Clay devient champion olympique des mi-lourds avant de passer chez les pros et de devenir Mohamed Ali.

❑ Tokyo-1964

5.125 sportifs engagés, 93 pays, 163 finales disputées. Pour les premiers Jeux sur le continent asiatique, le dernier porteur de la torche, Yoshinori Sakai, né le 6 août 1945, est choisi en hommage aux victimes du bombardement atomique d'Hiroshima.

❑ Mexico-1968

5.516 sportifs engagés, 112 pays, 172 finales disputées. Pour la première fois, les champions olympiques doivent passer un contrôle antidopage, alors que le chronométrage électronique prend le pas sur le manuel.

❑ Munich-1972

7.134 sportifs engagés, 121 pays, 195 finales disputées. Le 5 septembre, un commando de huit Palestiniens de Septembre noir fait irruption dans le Village olympique et prend en otage onze Israéliens.

Bilan: onze membres de l'équipe israélienne, un policier allemand et un pilote d'hélicoptère sont tués, ainsi que cinq des huit membres du commando.

❑ Montréal-1976

6.084 sportifs engagés, 92 pays, 198 finales disputées. Vingt-deux pays africains dont l'Algérie, sous l'impulsion de la Tanzanie, décident de boycotter l'événement planétaire en signe de protestation contre l'apartheid.

❑ Moscou-1980

5.179 sportifs engagés, 80 pays, 203 finales disputées. A la suite de l'invasion de l'Afghanistan par l'URSS en décembre 1979, certains pays occidentaux boycottent les Jeux à Moscou, sous impulsion américaine, réduisant à 80 le nombre de pays présents.

❑ Los Angeles-1984

6.829 sportifs engagés, 140 pays, 221 finales disputées. En réponse au boycott de 1980, l'URSS organise avec 13 autres pays (représentant ensemble 58% des titres olympiques 1976) son boycott.

❑ Séoul-1988

8.397 sportifs engagés, 159 pays, 237 finales disputées. Vainqueur du 100 m, l'épaveur reine des JO, avec un nouveau record du monde, le Canadien Ben Johnson est contrôlé positif à un stéroïde anabolisant.

❑ Barcelone-1992

9.356 sportifs engagés, 169 pays, 257 finales disputées. 1ère médaille olympique de l'Algérie grâce à Hassiba Boulmerka, championne olympique au 1.500m.

❑ Atlanta-1996

10.318 sportifs engagés, 197 pays, 271 finales disputées. L'Algérien Noureddine Morsli (1.500m) et le regretté Hocine Soltani (Boxe) offrent deux nouvelles médailles d'or pour l'Algérie.

❑ Sydney-2000

10.651 sportifs engagés, 199 pays, 300 finales disputées. L'Algérie remporte une nouvelle médaille d'or au 1.500m grâce à Nouria Benida Merah.

❑ Athènes-2004

10.625 sportifs engagés, 201 pays, 301 finales disputées. Vingt-huit ans après l'édition de Montréal marquée par une explosion des dépenses d'organisation, les Jeux d'Athènes, et ses constructions surdimensionnées par rapport à la taille du pays, se révèlent un véritable gouffre financier.

❑ Pékin-2008

10.942 sportifs engagés, 204 pays, 302 finales disputées. Les Jeux d'été les plus chers de l'histoire sont accordés à la Chine malgré une forte mobilisation des opposants à Pékin.

❑ Londres-2012

10.568 sportifs engagés, 204 pays, 302 finales disputées. 4e médaille d'or de l'Algérie au 1.500m, remportée par Toufik Makhloufi.

❑ Rio-2016

11.238 sportifs engagés, 207 pays, 306 finales disputées. Deux mégastars de l'olympisme font leurs adieux aux Anneaux: Usain Bolt quitte la piste d'athlétisme avec un nouveau triplé 100 m/200 m/4x100 m et s'arrête sur huit titres olympiques, alors que Michael Phelps sort des bassins avec un 23e titre olympique, record absolu. L'Algérie décroche deux médailles d'argent grâce à Toufik Makhloufi (800 et 1500 m).

JO 2024/2028: Bach espère une semaine «intéressante et réussie» pour le CIO

Avant l'attribution officielle hier de l'organisation des Jeux Olympiques 2024 à Paris et 2028 à Los Angeles, le Comité international olympique (CIO) a entamé lundi à Lima une semaine que son président Thomas Bach espère «intéressante et réussie».

«J'espère que vous êtes prêts pour ce qui promet d'être une semaine intéressante et réussie pour le CIO ici à Lima», a déclaré Bach à l'adresse des 12 membres de la commission exécutive réunie pour deux jours.

Le gouvernement olympique doit notamment se pencher lundi sur les préparatifs des JO d'été 2020 à Tokyo et d'hiver à Pékin en 2022.

La réunion s'ouvre sur fond de soupçons de corruption dans l'attribution des Jeux d'été 2016 à Rio. Les autorités brésiliennes ont lancé la semaine dernière une vaste opération à l'encontre du chef de la candidature carioca, Carlos Nuzman, ancien membre du CIO, soupçonné d'avoir organisé l'achat de voix au sein de l'instance pour obtenir en 2009 l'attribution des Jeux aux dépens de Madrid, Tokyo et Chicago.

Autre sujet de préoccupation pour le CIO, les Jeux d'hiver de Pyeongchang en Corée du Sud qui doivent s'ouvrir dans cinq mois (le 9 février) alors que la tension est vive dans la péninsule coréenne après l'essai récent d'une bombe H par la Corée du Nord.

La réunion sera suivie à partir de mercredi et jusqu'à samedi de la 131e session du CIO où les quelque 90 membres présents doivent approuver lors d'un vote à main levée l'attribution des JO-2024 à la capitale française Paris et 2028 à la ville américaine de Los Angeles.

APS

STADES:

Ould Ali satisfait du taux d'avancement des travaux au niveau des stades de Baraki, Oran et Tizi Ouzou

Le ministre de la Jeunesse et des Sports, El Hadi Ould Ali a affiché lundi à Alger son optimisme quant à la réception des stades de Baraki, Oran et Tizi Ouzou dans les délais escomptés, soit début 2018.



Le ministre qui s'exprimait à la clôture de la 1ère édition de la compétition «Sumer Playoffs 2017» qui s'est déroulée du 7 au 11 septembre à la salle Harcha Hacène (Alger), a indiqué que les travaux au niveau des stades de Baraki (Alger), d'Oran et de Tizi Ouzou «connaissent un taux d'avancement appréciable et font l'objet d'un suivi particulier par le secteur».

«Nous suivons également de près le

taux de réalisation du complexe nautique et du village olympique devant accueillir les jeux méditerranéens de 2021 d'Oran.

Une évaluation régulière se fait au niveau central et local», a ajouté le ministre. Pour ce qui est du stade de Rouiba (Alger), le premier responsable du secteur a indiqué que cette infrastructure sportive «importante» ne relevait pas de son secteur, précisant que des travaux

d'aménagement ont été lancés par l'Assemblée populaire communale de Rouiba et la wilaya d'Alger. Il a souligné dans ce sens l'importance de «la reprise des travaux au niveau de ce stade dans les plus brefs délais afin de renforcer les infrastructures footballistiques à Alger, d'autant que les travaux au niveau du stade de Baraki n'ont pas encore été achevés et que le stade du 5 juillet abrite uniquement les derby algérois».

Ould Ali : «Je suis déterminé à procéder avec Zetchi à une évaluation approfondie sur l'élimination de l'équipe nationale»

Le ministre de la Jeunesse et des Sports, El Hadi Ould Ali, a souligné dimanche à Alger sa détermination à procéder avec le président de la Fédération algérienne de football (FAF) à une évaluation objective et approfondie en vue de tirer les enseignements de l'élimination de l'équipe algérienne de la course au mondial-2018.

Le ministre qui s'exprimait à la clôture de la 1ère édition de la compétition «Sumer Playoffs 2017» qui s'est déroulée du 7 au 11 septembre à la salle Harcha Hacène (Al-

ger), s'est dit «déçu» de l'élimination des «verts» de la course au mondial 2018, affirmant avoir demandé au président de la FAF, Kheiredine Zetchi de procéder à une évaluation approfondie et objective sur cette question.

«Je lui est également demandé de parler aux joueurs et au staff technique pour tirer les leçons et préparer une équipe à même d'honorer l'Algérie lors des prochaines compétitions», a déclaré le ministre. Et d'ajouter «il ne faut pas faire dans la précipitation. M. Zetchi est appelé ac-

tuellement à évaluer la situation de l'équipe nationale car il en est responsable, d'autant que le ministère lui avait apporté soutien et facilitations pour mener à bien sa mission».

L'Algérie rappelle-t-on occupe la 4ème et dernière place du groupe B avec un seul point. Pour ce qui est du staff technique conduit par l'Espagnol Lucas Alcaraz, le ministre de la Jeunesse et des Sports a indiqué que «Alcaraz a dirigé seulement quelque rencontres.

Nous ne lui avons pas demandé de qualifier l'Algérie au mondial de Russie mais notre objectif était de remporter ces rencontres, car si nous faisons appel à un entraîneur c'est pour remporter des rencontres et du moment que ce dernier a échoué, les supporters de l'équipe nationale sont en droit de se poser des questions sur cette élimination, d'où la nécessité pour le staff technique et les responsables de la fédération d'apporter des éclaircissements sur ce sujet.»

LIGUE DES CHAMPIONS D'EUROPE (PHASE DE POULES): 5 joueurs algériens en lice

Cinq internationaux algériens seront en lice de la phase de groupes de la Ligue des champions d'Europe 2016-2017 de football qui a débuté hier avec le déroulement de la première journée.

Les cinq joueurs algériens sont: Adam Ounas et Faouzi Ghoulam (Naples), Sofiane Hani (Anderlecht), Rachid Ghezal (Monaco) et Yacine Brahimi (Porto).

Le néo-international Ounas et son compatriote Hani effectueront leurs grands débuts dans cette prestigieuse

compétition européenne contrairement à Yacine Brahimi et Faouzi Ghoulam qui sont des habitués. Pour cette première journée prévue mardi et mercredi, Porto (POR) de Brahimi accueillera les Turcs de Besiktas dans le groupe G alors que son compatriote Ghezal se déplacera avec son club Monaco en Allemagne pour croiser le fer avec le RB Leipzig, révélation du championnat d'Allemagne l'an dernier. Naples ou évolue le duo Ghoulam-Ounas effectuera un long dé-

placement en Ukraine pour en découdre avec Shakhtar Donetsk (UKR). De son côté, Anderlecht de Sofiane Hani aura fort à faire contre Bayern Munich, l'un des grands favoris de l'épreuve. Outre les cinq internationaux algériens, plusieurs autres joueurs africains sont concernés par la Ligue des champions cette saison, comme le Gabonais Pierre-Emerick Aubameyang, auteur de 7 buts en C1 la saison dernière, ou encore l'Ivoirien Yaya Touré.

CHAMPIONNAT DE FRANCE/ TRANSFERT: Youcef Belaïli rejoint Angers SCO

Le milieu offensif algérien Youcef Belaïli, libre de tout engagement, a rejoint les rangs de Angers SCO, a annoncé lundi le club français de Ligue 1 sur son site officiel «Angers SCO officialise aujourd'hui l'arrivée de Youcef Belaïli. L'international algérien rejoint les rangs Noir et Blanc et portera le numéro 31», indique la même source. Après deux ans de suspension pour dopage, Youcef Belaïli rejoint Angers SCO pour se relancer et laisser parler en France le talent que beaucoup de monde avait vu en lui à ses débuts, écrit le site du club français, estime le club angevin.

Agé de 25 ans, Belaïli va découvrir pour la première fois le football hexagonal, à Angers, après 5 ans sur le continent africain. Tout débute au MC Oran pour le jeune Belaïli, talent précoce qui, très vite, se fait remarquer. Malgré son jeune âge, il engrange du temps de jeu et marque. A seulement 20 ans, en deux saisons, il a déjà disputé 47 matchs et inscrit 16 buts. 2012 marque indéniablement un tournant dans la carrière du joueur algérien.

Ses performances ont convaincu l'une des grosses écuries africaines, l'Espérance Sportive de Tunis, de l'enrôler. Il goûte ainsi dans le pays voisin, aux premiers matchs continentaux de sa jeune carrière et même à la finale de Ligue des Champions de la CAF, finalement remportée par le club égyptien d'Al Ahly.

Pour ponctuer une année faste, Youcef est élu meilleur espoir du football algérien. Sa progression se poursuit encore une saison en Tunisie, avant qu'il ne décide de rentrer en Algérie, à l'USM Alger.

Performant sur la scène africaine, 4 buts en 4 matchs lors de la Ligue des Champions de la CAF, il s'ouvre en 2015 les portes de la sélection algérienne, sous les ordres de Christian Gourcuff.

Il entre en jeu face au Qatar et Oman. Son année ne se termine malheureusement pas aussi bien qu'elle avait débuté. Il est ainsi sanctionné par la Fédération algérienne de football au mois de septembre pour dopage. Ce qui le prive de finale de LDC un mois plus tard perdue par l'USM Alger face au TP Mazembe (RDC).

LIGUE 2 : La trésorerie du MC Saïda renflouée par une subvention de 20,5 millions DA

La trésorerie du MC Saïda, club évoluant en ligue 2 professionnelle de football, sera renflouée par une subvention de 20,5 millions DA, a appris l'APS, hier, des services de la wilaya.

Dans ce cadre, le wali, Louh Seïf El Islam, a tenu lundi soir une réunion avec les dirigeants de l'équipe pour leur annoncer l'octroi d'une subvention de 10 millions DA accordée par la wilaya et 10,5 autres millions DA assurés par l'APC de Saïda.

A cette occasion, le wali a invité les dirigeants du club à former une équipe locale capable de réaliser de grands résultats et honorer la wilaya.

Il les a également invités à chercher d'autres sources de financement pour renforcer les caisses du club.

Louh Seïf El Islam a également donné des instructions au directeur de l'industrie et des mines pour tenir une séance de travail avec des entreprises et promoteurs de la région pour les inciter à sponsoriser le MCS afin de le faire sortir de sa crise financière.

De son côté, le président du club chargé de la gestion de la société sportive professionnelle SSP du MCS, Mohamed Messaadi, a souligné à l'APS que cette subvention reste insuffisante et ne suffit pas à couvrir les besoins de l'équipe en matière de paiement des salaires des joueurs et en frais de restauration et d'hébergement.

Il a rappelé que les dettes du club sont estimées à 30 millions DA, appelant toutes les parties à aider financièrement l'équipe en vue de poursuivre son parcours au championnat de ligue 2 professionnelle et réaliser de bons résultats.

Le MC Saïda a battu, le week-end dernier, sur sa pelouse, Amel Boussaada, par un score de 2 buts à zéro 2/0, occupant, à l'issue de ce match, la 8ème place au classement avec 3 points, rappelle-t-on.

APS

LIGUE 1 MOBILIS : Abandonné par les dirigeants, le siège historique du MC Oran sera réhabilité

La direction de la jeunesse et des sports (DJS) de la wilaya d'Oran s'est engagée à réhabiliter le siège historique du club phare de la ville, le MC Oran (Ligue 1 Mobilis), à l'abandon depuis plusieurs années, a appris l'APS hier de cette instance.

Un bureau d'études sera prochainement désigné pour entamer l'opération de réhabilitation ordonnée par les autorités de la wilaya d'Oran qui va prendre en charge les travaux, a indiqué le responsable de la DJS, Badreddine Gharbi.

Cette décision fait suite à la montée au créneau des supporters du MCO qui ont dénoncé l'attitude des responsables de leur club, aussi bien au Club sportif amateur (CSA) qu'à celui de la Société sportive par actions (SSPA).

Le siège du MCO, sis au boulevard Abbane Ramdane, en plein centre-ville, est à l'abandon et dans un état de délabrement total.

Cette situation a été mise à l'exergue après la découverte dernièrement d'une des coupes nationales du Mouloudia, mise à la vente dans une charrette d'un revendeur de brocante et d'objets usagés.

Cette découverte a suscité une grande indignation dans les milieux de la formation de la capitale de l'Ouest algérien, montrant du doigt les dirigeants de leur club qui passent, selon les fans, leurs temps à régler des comptes entre eux, au détriment de l'intérêt suprême du MCO qui n'a plus remporté un titre de champion d'Algérie depuis 1993.

LIGUE 2 MOBILIS : Le RC Relizane déjà en crise, l'entraîneur Bouzidi évoque son départ

L'entraîneur du RC Relizane, Youcef Bouzidi, n'a pas écarté l'idée de rendre le tablier après le départ mitigé de son équipe en Ligue 2 de football, et ce, au cours d'une réunion d'urgence convoquée par le président du club, Mohamed Hamri, lundi soir, a appris l'APS de la direction de cette formation de l'Ouest du pays.

Le RCR, qui misait énormément sur la plainte qu'il a déposée contre la Fédération algérienne de football auprès du tribunal arbitral sportif (TAS) de Lausanne (Suisse) pour retrouver l'élite mais en vain (le TAS a décliné sa non compétence pour traiter la plainte), est plongé dans la crise dès le début de la nouvelle saison.

Un nul à domicile contre la JSM Béjaïa, en ouverture du championnat, et une défaite sur le terrain de l'ASO Chlef vendredi passé, ont fait réagir le président Mohamed Hamri qui a convoqué ses joueurs et son entraîneur, Youcef Bouzidi, à une réunion d'urgence lundi soir.

Le but de ce conclave était de «crever l'abcès», précise-t-on de même source, ajoutant que le coach relizanaï, en poste depuis l'intersaison, en a profité pour brandir la menace de démissionner.

«Si c'était moi le problème, je suis prêt à partir. Néanmoins, il faudra savoir que nous travaillons dans des conditions très difficiles, qui ne rendent pas notre mission aisée, s'est défendu l'ancien coach du NA Hussein-Dey, qui a dirigé quatre clubs la saison passée (NAHD, MO Béjaïa, ASO Chlef et RC Kouba).

Pour leur part, les joueurs du RCR ont tenté de justifier leur départ raté par les «problèmes financiers» auxquels ils sont confrontés, demandant au président de régulariser dans les meilleurs délais les arriérés de leurs salaires.

Relégué en Ligue 2 Mobilis en fin d'exercice dernier à cause notamment de trois points déduits de son compte par la Ligue de football professionnel en raison du retard accusé dans le paiement d'anciens joueurs, le RCR espère retrouver l'élite dès la saison à venir, et ce, après l'échec de la procédure judiciaire enclenchée auprès du TAS de Lausanne.

APS

LIGUE 1 MOBILIS (3E JOURNÉE-MATCH AVANCÉ): L'USM Alger et le DRB Tadjenanet se neutralisent 1-1

L'USM Alger et le DRB Tadjenanet ont fait match nul 1-1, mi-temps (0-1) en match avancé de la troisième journée du Championnat de Ligue 1 Mobilis de football disputé lundi au stade Omar Hamadi (Bolgine).



Les buts de la rencontre ont été inscrits par Derfalou (79') pour l'USM Alger. Atouche (17) pour le DRB Tadjenanet. Avec ce résultat

nul, l'USM Alger et le DRET reviennent à un point du leader le CR Belouizdad, qui accueillera mardi le MC Alger au stade 20 août (Al-

ger). Le reste des rencontres de cette troisième journée se déroulera vendredi et samedi prochains.

Lundi, 11 septembre 2017 :
USM Alger - DRB Tadjenanet 1-1

Hier, 12 septembre 2017 :
A Alger (Stade du 20-Août 1955) : CR Belouizdad - MC Alger (17h00)

Vendredi, 15 septembre 2017 :
A Tizi-Ouzou (Stade du 1er-Novembre) : JS Kabylie - Paradou AC (17h00)

A Constantine (Stade Hamlaoui) : CS Constantine - USM Bel-Abbes (17h45)

A Médéa (Stade Imam Lyes) : Olympique de Médéa - USM El Harrach (17h00)

A Bechar (Stade du 20-Août 1955) : JS Saoura - USM Blida (20h00)

Samedi, 16 septembre 2017 :
A Oran (Stade Ahmed Zabana) : MC Oran - NA Hussein Dey (17h00)

A Sétif (Stade du 8-Mai 1945) : ES Sétif - US Biskra (17h45).

Classement :	Pts	J
1). CR Belouizdad	6	2
2). USM Alger	5	3
→). DRB Tadjenanet	5	3
4). MC Alger	4	2
→). ES Sétif	4	2
→). JS Kabylie	4	2
→). JS Saoura	4	2
8). CS Constantine	3	2
→). MC Oran	3	2
→). Paradou AC	3	2
→). USM Bel-Abbes	3	2
12). Olympique Médéa	1	2
→). NA Hussein Dey	1	2
14). US Biskra	0	2
→). USM Blida	0	2
→). USM El Harrach	0	2

MONDIAL-2018/QUALIF: L'Afrique du Sud accepte de rejouer son match face au Sénégal

La Fédération sud-africaine (SAFA) a annoncé hier, dans un communiqué, avoir accepté de rejouer son match face au Sénégal comme l'avait décidé la Fifa, une rencontre marquée par un penalty imaginaire sifflé après une main inexistante ayant conduit les instances à suspendre l'arbitre à vie.

«Nous avons estimé que, tant sur un plan éthique que moral, nous ne pouvions bénéficier d'un acte de corruption. Nous avons donc décidé d'accepter la décision de rejouer le match à une date qui

doit être encore précisée», a expliqué la SAFA.

Le 6 septembre, la Fifa avait décidé de faire rejouer ce match de qualification remporté le 12 novembre 2016 par l'Afrique du Sud à domicile contre le Sénégal (2-1) après avoir suspendu à vie l'arbitre pour «manipulation de match».

Dans un premier temps, l'Afrique du Sud n'avait pas exclu d'intenter un recours contre cette décision. Mais elle s'y est finalement pliée. La décision de la Fifa arrange le Sénégal, qui avait perdu la ren-

contre 2-1 en Afrique du Sud le 12 novembre 2016.

Le match, rejoué en novembre prochain, offrirait une belle occasion au Sénégalais, actuellement 3è à un point du Cap-Vert et du Burkina Faso dans le groupe D, alors qu'il reste deux journées à disputer. Seul le premier du groupe décrochera son ticket pour le Mondial-2018 en Russie. En revanche, les Bafana Bafana sont déjà derniers du groupe et le retrait de cette victoire aggrave leur situation.

FOOTBALL / LIGUE 1 MOBILIS - USM BLIDA : 6 mois de suspension pour l'entraîneur-adjoint, Haniched (LFP)

L'entraîneur-adjoint de l'USM Blida, Mohamed Haniched a écopé de six mois de suspension, dont trois avec sursis, pour comportement antisportif envers officiels lors de la deuxième journée

du championnat de Ligue 1 Mobilis de football, ayant vu son équipe s'incliner à domicile contre la JS Kabylie (3-2), a annoncé hier la Ligue de football professionnel (LFP).

Outre cette suspension, l'ancien portier et entraîneur des gardiens de l'USM El Harrach écope d'une amende de 40.000 DA, indique encore la LFP dans un communiqué. La commission de disci-

pline de la LFP a précisé avoir infligé cette sanction à Haniched en se basant sur l'article N 58. De son côté, le concerné n'a pas précisé s'il compte faire appel de cette décision, ou pas.

COUPE DU MONDE 2018 (U20-FEMININES-QUALIFICATION/1ER TOUR ALLER) : Des arbitres béninoises pour Algérie- Ghana

La rencontre Algérie- Ghana comptant pour le premier tour aller des éliminatoires de la Coupe du monde 2018 féminines des U20 prévue vendredi à 19h00 au stade Omar Hamadi, sera dirigée par des arbitres béninoises, a indiqué hier la Confédération africaine de

football (CAF). Le match sera officié par Aurore Christelle M.Ligan, assistée de ses deux compatriotes Sonia Louis et Nafissatou Yekini Shitou.

La rencontre retour entre les deux sélections prévue le 29 septembre prochain à Accra a été confiée à un trio

guinéennes sous la conduite de Salematou Bah assistée de Marliatou Diallo et Fantagbe Kaba. Deux sélections africaines représenteront le continent à la Coupe du Monde des U20 féminines prévue en France du 7 au 26 août.

BLESSÉ, LEMAR ABSENT À LEIPZIG

Le milieu de terrain français de l'AS Monaco, Thomas Lemar, victime d'une elongation à une cuisse, ne figure pas dans la liste des 21 joueurs, retenus par l'entraîneur portugais Leonardo Jardim pour aller défier les Allemands de Leipzig, mercredi soir en Ligue des champions (18h45 GMT). Touché à une cuisse samedi dernier, lors de la défaite contre Nice (4-0) en Ligue 1, Lemar souffre d'une elongation, a communiqué mardi le club de la Principauté.

La grosse «faute» de Zidane

Cet été, le Real Madrid n'a pas su pallier le départ d'Alvaro Morata. "Zizou" le regrette aujourd'hui, Karim Benzema étant blessé...

Le Real est bien embêté... Alvaro Morata et, dans une moindre mesure, Mariano sont partis cet été (respectivement à Chelsea et à l'OL), Karim Benzema vient de se blesser (cuisse droite), et, en attendant le retour du Lyonnais, voilà le club madrilène, auteur d'un début de saison décevant en championnat (1 victoire, 2 nuls), sans "9" digne de ce nom pour au moins un mois (selon les médias espagnols).

"C'est vrai que maintenant, si on regarde de plus près, on a juste Borja Mayoral comme avant-centre", a déploré ce mardi Zinedine Zidane en conférence de presse d'avant-match (Real-APOEL Nicosie, mercredi, en Ligue des champions). L'entraîneur des Merengues, doubles tenants du titre, "croit beaucoup" en Mayoral, cependant ce dernier est encore jeune (20 ans).

Il avoue à demi-mot avoir fait une erreur de recrutement - dans ce cas-ci, de non-recrutement: "Vous pouvez dire qu'on a commis une faute... Mais sur la question de Morata, par exemple, j'aurais aimé qu'il reste. Vous devez comprendre qu'il souhaitait jouer davantage ! En revanche, on a été incapables d'obtenir une autre signature... C'est comme ça". Le Real devra faire avec. Ou plutôt sans... Avant de rectifier le tir au prochain mercato ?

Costa à l'Atletico, bientôt bouclé ?

Alors qu'Antonio Conte ne compte plus sur lui, Diego Costa (28 ans) n'a pas quitté Chelsea cet été, lui qui voulait à tout prix rejoindre l'Atletico Madrid. Les deux clubs continuent néanmoins de discuter et un accord pourrait être rapidement trouvé, sur la base d'une indemnité de transfert de 60 millions d'euros, en vue d'un transfert en janvier prochain, croit savoir le quotidien espagnol Marca.

En attendant, l'attaquant international espagnol devrait s'entraîner avec la réserve des Blues pour conserver un minimum de condition physique et être opérationnel avec les Colcheros pour la seconde partie de saison.



PASTORE ABSENT FACE À GLASGOW

L'international argentin du Paris Saint Germain (PSG) Javier Pastore ne fait pas partie du groupe pour le premier match de la ligue des champions contre Celtic Glasgow, prévu mardi, apporte le journal "L'équipe". "Retiré de la sélection en fin de semaine avec un petit pépin physique, Javier Pastore n'est pas retenu pour le match face à Glasgow. Il souffre aussi toujours d'une blessure au niveau d'un mollet. La durée de son indisponibilité n'est pas encore connue", a ajouté le journal. Selon la même source, son compatriote Angel Di Maria, touché à la cuisse gauche avec la sélection face au Venezuela (1-1), lors des éliminatoires de Coupe du Monde 2018, est lui aussi forfait.

Crystal Palace se sépare de son entraîneur

Le club de Crystal Palace a limogé son entraîneur Néerlandais Frank De Boer après avoir enregistré quatre défaites lors des quatre premières journées de la Premier League, a annoncé le club londonien lundi. "Le Crystal Palace Football Club s'est séparé de Frank De Boer ce matin. Un nouvel entraîneur sera nommé le moment venu", écrit la formation du sud de Londres sur son site internet, qui est la première équipe cette saison à se séparer de son manager. L'annonce intervient au lendemain du quatrième revers du club, à Burnley (1-0) dimanche. Les "Eagles", qui n'ont toujours pas marqué de but après quatre journées, occupent la 19e place du championnat avant le dernier match de la 4e journée West Ham-Huddersfield lundi soir.

Ancelotti (Bayern): «Nous pouvons faire mieux que l'an dernier»

"Nous pouvons faire mieux que l'an dernier", a déclaré Carlo Ancelotti, l'entraîneur du Bayern Munich battu en quart de finale de Ligue des champions par le Real Madrid la saison passée, lundi, avant la réception d'Anderlecht en ouverture du groupe B de Ci. "Je pense que nous sommes plus forts (que la saison dernière), et les nouveaux joueurs (Corentin Tolisso, James Rodriguez...) ont apporté plus de qualité à notre effectif, même si nous ne sommes pas encore au niveau de la seconde partie de la saison dernière", a poursuivi le coach italien.



ALGÉRIE - VENEZUELA Le président vénézuélien achève une visite en Algérie

Le président vénézuélien, Nicolas Maduro Moros, a quitté Alger lundi soir au terme d'une visite de 24 heures qu'il a effectuée en Algérie. Le président Maduro a été salué à son départ à l'aéroport international Houari-Boumediene par le président du Conseil de la nation, Abdelkader Bensalah, et du Premier ministre, Ahmed Ouyahia. Auparavant, le chef d'Etat vénézuélien a reçu, à la résidence d'Etat de Zeralda, M. Bensalah en présence de M. Ouyahia, du ministre de l'Energie, Mustapha Guitouni, et de la ministre de la Poste, des télécommunications, des technologies et du numérique, Houda-Imane Faraoun. La visite de M. Maduro à Alger, entamée dans la nuit de dimanche à lundi, a été l'occasion pour les deux pays de procéder à une évaluation de l'état des relations bilatérales d'amitié et de coopération, ainsi que les voies et moyens de les consolider.

ALGÉRIE-PNUD-UE Loulh évoque avec le représentant du PNUD et l'ambassadeur de l'UE la coopération bilatérale

Le ministre de la Justice, garde des Sceaux, Tayeb Louh, a reçu lundi à Alger, séparément, le représentant résident du Programme des Nations unies pour le développement (PNUD), Eric Overvest et l'ambassadeur de l'Union européenne (UE) en Algérie, John O'Rourke, avec lesquels il a évoqué l'état de la coopération bilatérale, notamment dans le domaine judiciaire et juridique.

L'entrevue avec le représentant du PNUD «a permis de passer en vue les voies et moyens de promouvoir la coopération sud-sud dans le domaine judiciaire et juridique», précise un communiqué du ministère, ajoutant que les deux parties ont convenu d'élargir la coopération et de poursuivre les échanges d'expériences dans divers domaines.

Lors de sa rencontre avec l'ambassadeur de l'UE, les deux parties se sont félicitées de la qualité des relations bilatérales notamment en ce qui concerne les différents programmes de coopération entre l'UE et le ministère de la Justice, souligne le ministère, relevant que la rencontre a été également l'occasion d'examiner les voies et moyens de promouvoir davantage la coopération dans divers domaines.

DIPLOMATIE Bedoui évoque avec les ambassadeurs d'Allemagne et des Pays-Bas la coopération bilatérale

Les opportunités coopération et de partenariats entre l'Algérie et l'Allemagne ainsi qu'avec les Pays-Bas ont été évoquées à Alger par le ministre de l'Intérieur, des collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, Noureddine Bedoui et les ambassadeurs de ces deux pays, a indiqué hier un communiqué du ministère. Lors de son audience avec l'ambassadeur d'Allemagne en Algérie, Michael Zenner, «les entretiens ont porté principalement sur les opportunités d'échange de bonnes pratiques et de savoir-faire entre les deux pays afin de renforcer la coopération bilatérale et de développer des partenariats durables dans divers domaines», précise la même source. Pour ce qui est de l'audience accordée à l'ambassadeur des Pays-Bas, Van Ambden Robert, «le ministre a exprimé sa satisfaction au sujet de la coopération entre son département ministériel et le royaume des Pays-Bas dans le domaine de la formation», ajoute la même source, relevant par ailleurs que «les échanges ont porté également sur l'opportunité de partenariats entre les deux pays, notamment dans le domaine de la gouvernance locale».

ALGÉRIE - ÉGYPTE M. Ouyahia reçoit l'envoyé spécial d'Abdel Fattah al-Sissi porteur d'un message au Président Abdelaziz Bouteflika

Le Premier ministre, Ahmed Ouyahia, a reçu hier à Alger M. Mohammed Al-Orabi, ancien ministre des Affaires étrangères, envoyé spécial et porteur d'un message du président de la République arabe d'Egypte, Abdel Fattah al-Sissi, au président de la République, Abdelaziz Bouteflika, a indiqué hier un communiqué des services du Premier ministre.



LIGUE ARABE - JAPON : M. Messahel met en exergue les efforts de l'Algérie durant sa présidence du Conseil des ministres de la Ligue arabe

Le ministre des Affaires étrangères, Abdelkader Messahel, a mis en exergue hier au Caire les efforts déployés par l'Algérie pendant sa présidence de la 147e session du Conseil des ministres de la Ligue arabe, affirmant qu'elle s'est employée à «redynamiser» l'action arabe commune dans tous les domaines et à réagir «avec célérité» chaque fois que nécessaire face aux développements qu'a connus la région.

M. Messahel, qui intervenait lors des travaux de la 148ème session du Conseil des ministres de la Ligue des Etats arabes, au cours de laquelle il a remis la Présidence tournante à son homologue djiboutien, Mahamoud Ali Yusuf, a indiqué, en sa qualité de président sortant du Conseil des ministres de la Ligue arabe, que cette session offrait une nouvelle occasion aux Etats arabes pour «engager des consultations et examiner

les différentes questions portant sur la situation dans la région».

Il a ajouté que l'Algérie, pendant sa présidence de la 147 session du Conseil des ministres de la Ligue arabe, «s'est employée à redynamiser l'action arabe commune dans tous les domaines, à réagir avec célérité chaque fois que nécessaire face aux développements qu'a connus la région arabe et à plaider pour le renforcement des rangs arabes et la promotion de solutions arabes aux problèmes que connaît la région, notamment en Libye, en Syrie, et au Yémen».

Le chef de la diplomatie algérienne a, à cet égard, rappelé la réunion d'urgence qui s'est tenue le 27 juillet 2017, sur les violations dont a fait l'objet la mosquée Al-Aqsa et qui a permis de «mobiliser la communauté internationale en vue d'y mettre un terme, et de replacer la question palesti-

nienne au centre de l'action arabe commune».

Il a également rappelé la position de l'Algérie sur les situations de crises et de conflits, en réitérant «l'importance de tout entreprendre afin de favoriser l'émergence de solutions politiques basées sur le dialogue inclusif et la réconciliation nationale, en soulignant que cette approche politique décidée par le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, reste, en toute évidence, la voie idoine pouvant contribuer à hâter le processus de règlement de ces crises».

Il a, dans le même ordre d'idées, indiqué que «les visites officielles qu'il a effectuées dans neuf pays arabes au courant du mois d'août dernier, sur instructions du président Bouteflika, s'inscrivent en droite ligne de la politique du Chef de l'Etat visant à apporter la contribution de l'Algérie à l'œuvre com-

mune de stabilisation du monde arabe».

Abordant la question de la lutte contre le terrorisme, M. Messahel a appelé à «tout mettre en œuvre en vue de faire face à ce phénomène, à travers une stratégie globale de lutte contre le terrorisme et de l'extrémisme violent et de déradicalisation».

Il a souligné, enfin, que «ces objectifs ne peuvent être réalisés sans une réforme profonde de la Ligue des Etats arabes en vue de renforcer et de redynamiser l'action commune», ajoutant que l'Algérie est disposée à «enrichir la réflexion sur le processus de transformation et d'adaptation de l'organisation panarabe en apportant une contribution substantielle aux réformes envisagées, et pour faire de celle-ci un vecteur déterminant en mesure de relever les défis majeurs auxquels est confronté aujourd'hui le monde arabe».

ÉGYPTE L'Algérie condamne avec force l'attaque terroriste contre un convoi des forces de sécurité égyptiennes dans le nord du Sinaï

L'Algérie a condamné avec force, par la voix du porte-parole du ministère des Affaires étrangères (MAE), l'attaque terroriste qui a ciblé lundi un convoi des forces de sécurité égyptiennes dans le nord du Sinaï.

«Nous condamnons avec force l'attaque terroriste sanglante qui a ciblé aujourd'hui un convoi des forces de sécurité égyptiennes dans la ville de Bir al-Abed dans le nord du Sinaï, faisant de nombreuses victimes parmi les éléments des forces de sécurité égyptiennes», a déclaré à l'APS le porte-parole du MAE. «Nous présentons nos sincères condo-

léances aux familles des victimes et assurons le Gouvernement et le peuple égyptiens de notre solidarité et de notre soutien dans sa lutte contre le fléau du terrorisme qui est étranger à notre religion, à nos valeurs et à nos traditions», a souligné M. Benali Cherif.

L'Algérie qui a souffert des affres du terrorisme «sait qu'aucune concession n'est tolérée dans la guerre contre ce fléau abject», a ajouté le porte-parole, affirmant que «forte de son peuple et de ses institutions, l'Egypte sœur est en mesure de faire face au terrorisme».

AFRIQUE Le général-major Hamel prend part aux travaux de la 19^e Assemblée générale annuelle de l'EAPCCO

Le Directeur général de la Sûreté nationale et président du Mécanisme de coopération policière africaine (Afrapol), le général-major Abdelghani Hamel prendra part, à partir d'aujourd'hui dans la capitale ougandaise Kampala, aux travaux de la 19e Assemblée générale annuelle de l'Organisation de coopération des Chefs de police d'Afrique de l'Est (EAPCCO), a indiqué hier un communiqué de la DGSN. Les participants à

cette rencontre plancheront sur les derniers développements sécuritaires en Afrique à la lumière de la multiplicité des phénomènes criminels qui constituent une menace pour la sécurité et l'intégrité des pays de l'Union africaine, indique la même source.

Il s'agit également d'examiner «des questions sécuritaires d'importance majeure notamment la lutte contre le crime organisé et transnational» de même que «les différents

efforts en matière de lutte contre l'intégrisme», ajoute le communiqué.

Les travaux de cette réunion annuelle se dérouleront en présence des responsables des services de détection et de répression de l'EAPCCO et d'Afrapol ainsi que des représentants d'Interpol et d'autres organisations ainsi que des spécialistes et des experts internationaux en matière sécuritaire.